

FACÉTIES

RÉVOLUTIONNAIRES.



LIBERTÉ, ÉGALITÉ,

FRATERNITÉ

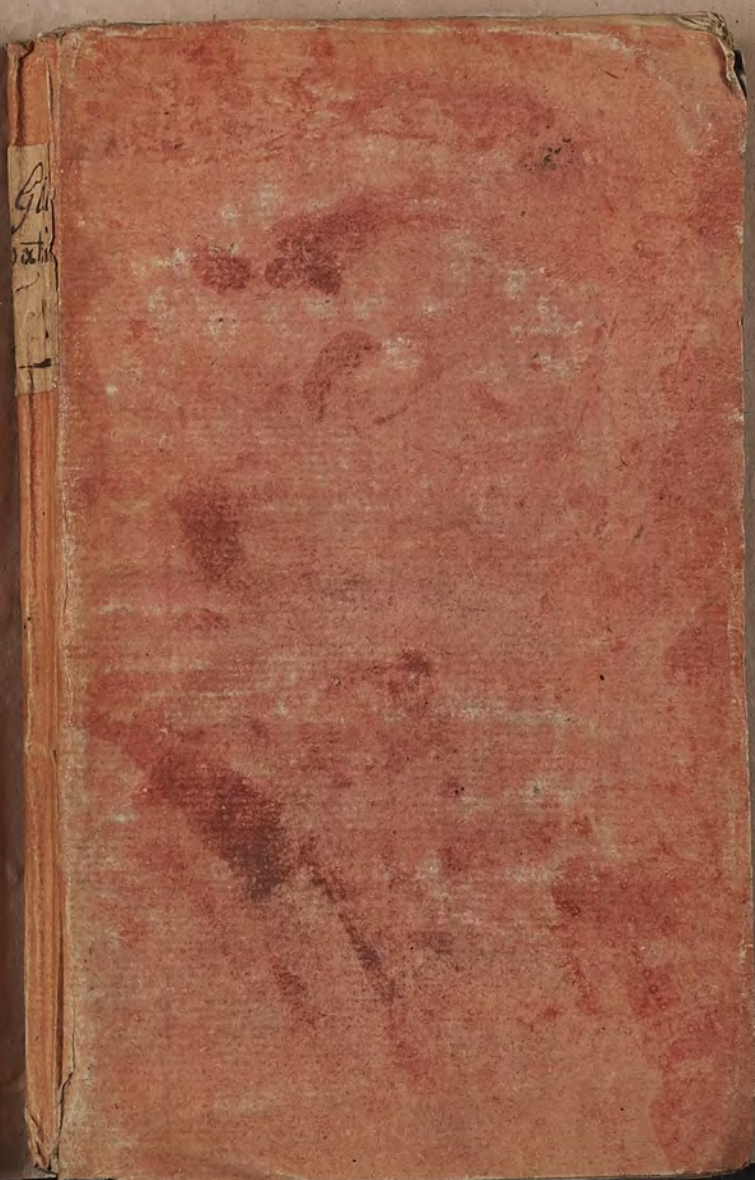
ou



REVOLUTIONNAIRES

LIBERTÉ, ÉGALITÉ

FRATERNITÉ



1-60

1-60

LA GAITÉ PATRIOTIQUE,

OU

CHOIX de bons Mots, Faits singuliers
& de Facéties ingénieuses, occasionnés
par la Révolution de France.

OUVRAGE

EXTRAIT des Papiers publiés les plus estimés
et de quelques autres Ecrits qui ont paru depuis
cette époque ;

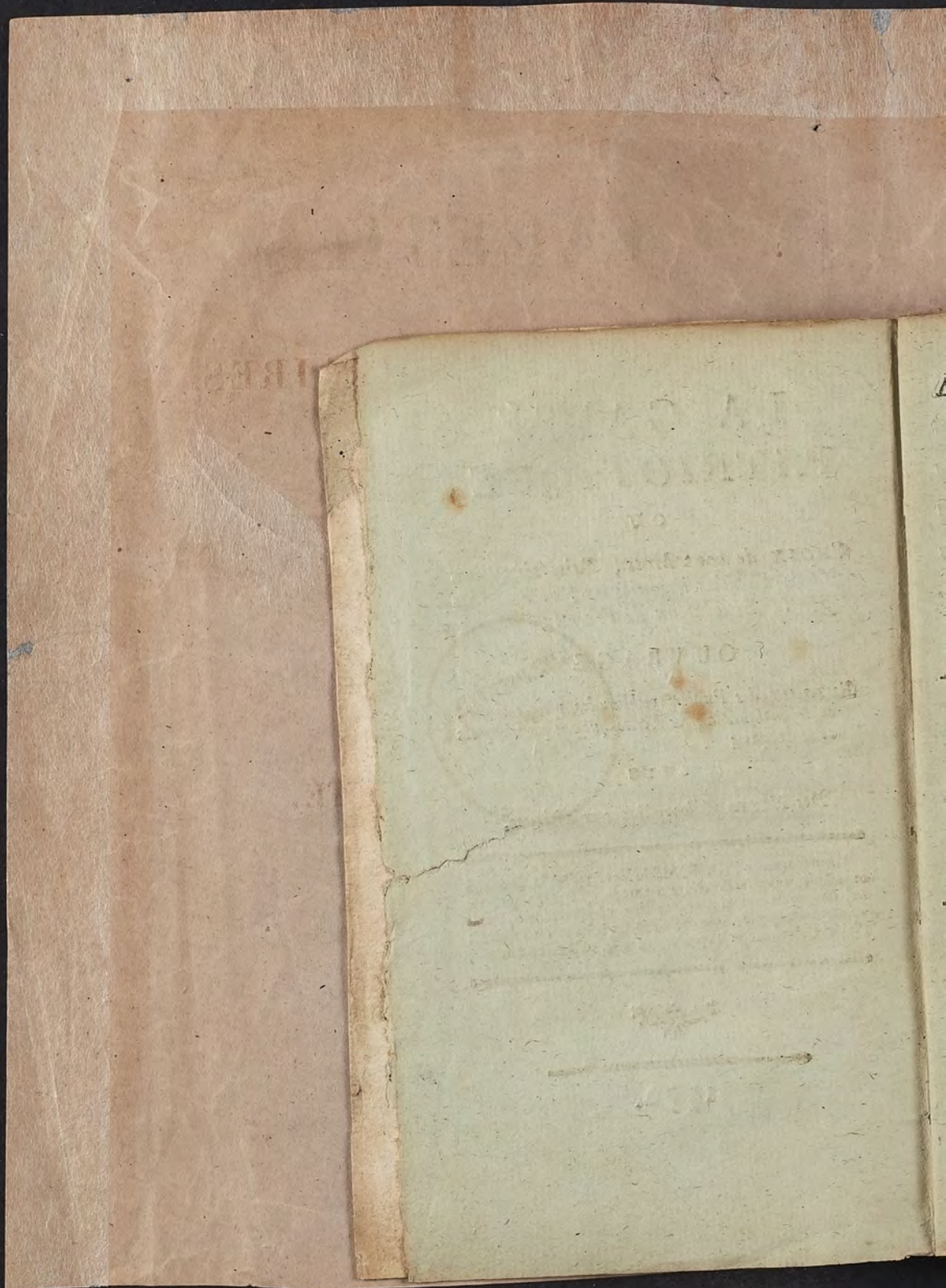
AVEC

Des NOTES philosophiques et critiques.

LAISSONS aux FRANÇAIS le Vaudeville, la Chanson
et même la petite Brochure, parce qu'ils n'ont plus de
fiel dès qu'ils ont ri, et que rien n'appaise mieux un
affaire quelconque, que de laisser les bons et les mauvais
Plaisans s'exercer et s'épuiser sur elle. **MERCIER.**



1790.



A LA NATION
FRANÇAISE.

MA TRÈS-CHÈRE NATION;

*U*N soldat se faisoit appeller
TURENNE. Ce général, l'ayant
fait venir, lui demanda pourquoi
il portoit son nom. Il répondit :
parce que je n'en connois pas de
plus beau.

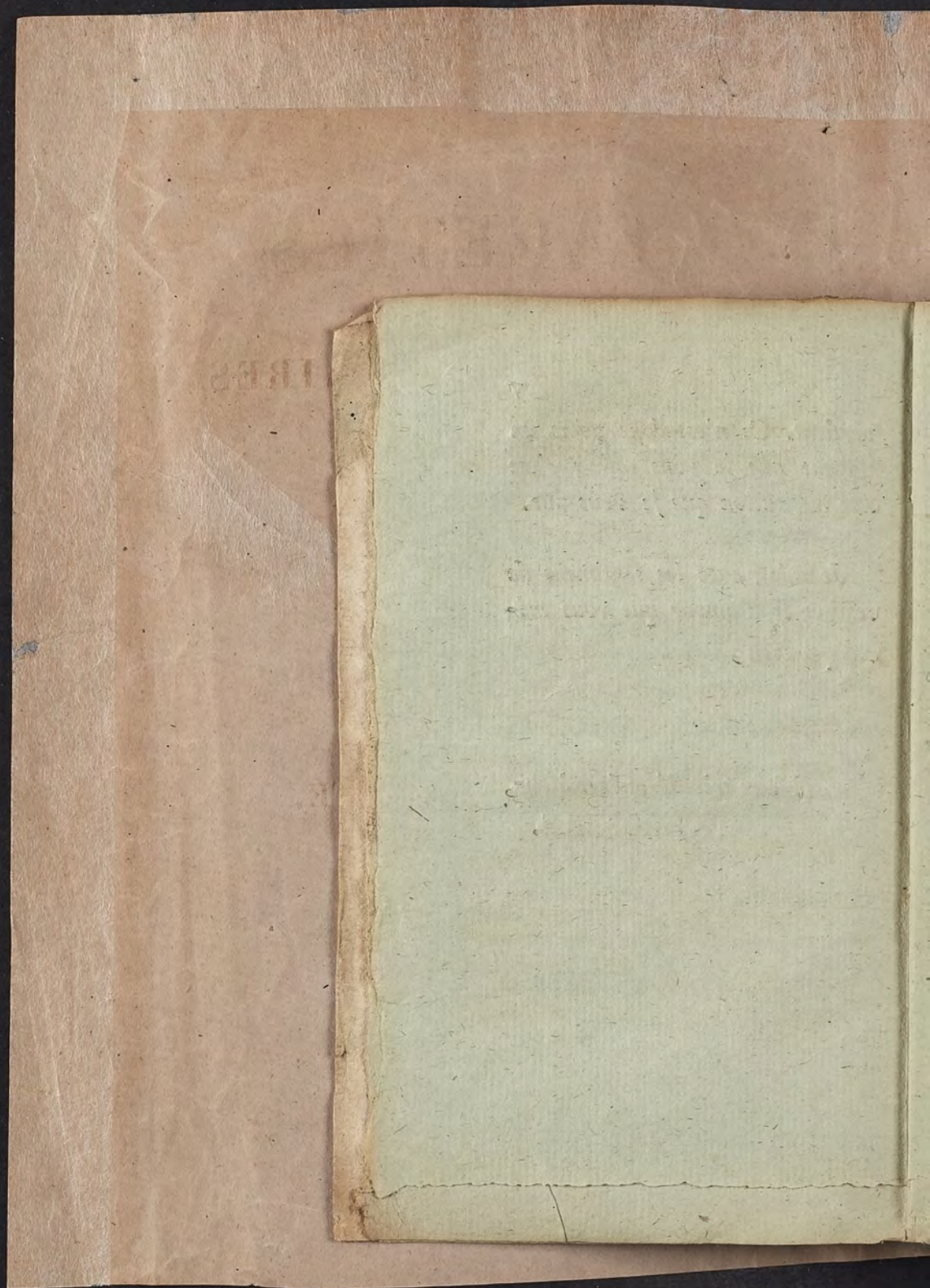
*M. de Chenier vient de vous
dédier son ouvrage , et s'il me
demande pourquoi je l'imite , je
répondrai que si je connoissois
un plus bel exemple , je le sui-
vrois.*

*Il est d'usage , dans une Épître
Dédicatoire , d'attribuer à son
Mécène tout ce qu'il y a de meil-
leur dans l'ouvrage qu'on lui dédie,
et il n'en croit rien. Ici , MA
TRÈS-CHÈRE NATION , je
peux vous défier de nier que tout
le mérite de mon ouvrage vous ap-*

partient. Ce n'est donc point un
présent que je vous offre ; c'est
une restitution que je vous fais.

Je suis , avec les sentimens de
respect et d'amour que vous mé-
ritez si bien ,

Votre très-dévoué serviteur ,
PATRIOPHILE.





LA GAITÉ PATRIOTIQUE.

*Le Français, en riant, vient de
briser ses fers.*

DANS une des assemblées clandestines
d'une petite partie de l'assemblée nationale,
au couvent des Capucins, M. l'évêque de
Nancy relut les principaux articles du fameux
décret qui rend à la Nation les biens que le

clergé lui avoit enlevés : la salle retentit des applaudissemens des spectateurs. Le prélat, voulant faire cesser ce tumulte, s'écria : *eh ! messieurs , nous , ne voulons que votre bien Et nous , lui répondit-on , nous ne voulons pas vous le donner (*).*

Un enfant âgé de neuf ans , habillé en uniforme national , et armé d'un petit fusil à canon de bois , courut prendre ses ébats dans le jardin des Thuilleries , tandis que son papa étoit de garde auprès du roi. Son adresse avoit ramassé beaucoup de monde ,

(*) Le 4 mai 1789 , est l'époque de l'ouverture des États - Généraux. M. Voidel , le 3 du même mois de cette année , a proposé d'en célébrer l'anniversaire , par un *Te Deum* qui seroit chanté dans l'église des capucins. Le choix de l'église a paru fort remarquable. M. Bouche l'a fort approuvé , d'autant mieux , a-t-il dit , que le *Te Deum* pourroit servir à la purifier.

lorsque monseigneur le dauphin , passant près de lui , s'arrêta pour le regarder. Le jeune militaire se redresse aussi-tôt avec orgueil , et présente les armes à son prince qui , se retournant vers sa gouvernante , lui dit : . . *Ah ! ma bonne , voilà un bien jeune patriote ! Mon prince*, répond l'enfant , sans se déconcerter ; *nous le sommes tous en naissant.*



M. le marquis de Villette passoit dernièrement un acte chez un notaire. Comme on le lui lisoit , il interrompit à ces mots : *est comparu haut et puissant seigneur*, etc. *Je ne signerai jamais cela*, dit-il ; *je ne suis ni haut , ni puissant , ni seigneur : je suis petit , foible , soldat de la garde nationale , et je m'appelle Charles.*



On se rappellé la nuit à jamais mémorable du 5 au 6 octobre (1789) , où nos braves

citoyens, précédés d'une phalange d'héroïnes parisiennes, marchèrent à Versailles, et s'y signalèrent par leur valeur. Il faisoit un tems affreux. La pluie, les vents et l'orage sembloient de concert avec nous pour tout bouleverser. Hommes et femmes se réfugièrent, pêle-mêle, dans l'église de Saint-Louis, où ils s'arrangèrent comme ils pûrent pour passer la nuit. Une jeune poissarde, très-jolie, mais sur-tout, citoyenne zélée, et qui s'étoit égosillée tout le jour à chanter des hymnes à la Nation, se jucha sur un canon où elle s'endormit profondément. Un garde national, indigné sans doute que, dans un moment aussi critique, l'on s'amusât à dormir, profita de sa bonne fortune en vrai militaire, et la réveilla un peu brusquement. La jeune poissarde, encore toute occupée de ce qui s'étoit passé la veille, s'écria en balbutiant: *vive... vive... vive la nation, la nation, la nation!*

✱

M. l'abbé D**** se trouvant dans une maison avec M. de Mi...beau, quelqu'un

lâcha un propos qui déplut à ce dernier....
*Eh donc, s'écria-t-il, cela est aussi bête que
le décret que nous avons rendu hier. . . . Pour
quoi dater, monsieur le comte? répondit aussi-
tôt l'abbé.*

Un prince de la maison de Lorraine deman-
doit à Louis XVI une grâce que son orgueil
ne croyoit pas que ce monarque pût lui
refuser. Osant faire éclater son dépit, il élevoit
la voix en ces termes : . . . *Songez, sire, que
les princes de ma maison. . . .* lorsque le roi
l'interrompit avec tout le calme de la ma-
jesté, en lui disant : . . . *Songez, monsieur,
que tous les rois de la mienne n'ont jamais
appris de personne à faire ce qu'ils ont cru de
leur devoir.*

Dans la crise momentanée où nous nous
trouvons, tous les spectacles représentent avec
une louable émulation au profit des pauvres.

Cependant, si les recettes continuent de baisser dans une progression aussi sensible, il faudra bien-tôt afficher *au profit des pauvres comédiens*.



Des méchans cherchent, depuis quelques tems, à faire courir, sur M. le comte de M.... des bruits peu favorables à sa bravoure. Voici une anecdote qui fait tomber toutes les plaisanteries qu'on a faites à ce sujet. Il y a quelque tems que M. le comte de M... crut devoir se battre avec le comte de Gall.... pour un outrage sanglant, sans doute, pour celui qui le reçoit, mais dont, nous autres Français, ne faisons guères que rire : ces deux messieurs se battirent. Le comte de Gall.... reçut un coup d'épée qui n'étoit pas dangereux. Dès qu'il fut guéri, M. le comte de M... lui proposa un second combat. Celui-ci le refusa, sous prétexte qu'il avoit fait des preuves : cette réponse ne satisfit point son adversaire. A quelque tems de-là, le comte,

de Gall... donna un grand repas. Au dessert, le comte de M... lui envoya un plat de très belles écrevisses.



LETTRE aux Auteurs du Journal général.

Je vous prie, messieurs, de vouloir avertir les maris de ce qui se passe dans leurs maisons. Nos femmes aiment éperdument notre commandant-général, M. de la Fayette; et, en vérité, si, après nous avoir rendu la liberté, il s'avisait de vouloir conquérir celle de nos femmes, je vous jure qu'il auroit beau jeu, et qu'elles feroient de bonne grâce la moitié du chemin. Voici un fait que je n'ose pas tout-à-fait dénoncer au *comité des recherches* (*); mais qui, cependant, est assez grave pour mettre martel en tête à tous.

(*) Le comité est établi pour veiller à la découverte des délits, et en rendre compte à l'assemblée nationale.

les maris de la capitale. Une jeune et jolie patriote du marais, non contente de suivre M. de la Fayette à toutes les revues, vient de fixer son portrait en pied dans le fond d'une alcove délicate. Il est vrai que le ruban tricolore dont ce portrait est orné, donne le change aux curieux bénévoles; mais, dites-moi, messieurs, si la belle dame pourra rêver toujours le pur patriotisme, si le héros de la patrie ne lui donnera point souvent de ces distractions qui alarment les maris délicats. Quant à moi, je vous avoue que je ne suis pas tranquille. J'aime beaucoup mon général; mais je voudrais que nos femmes l'aimassent un peu moins. L'exemple de la *Bastille* me fait peur. Mais, que direz-vous de l'invention du portrait? Je vous prie de le dénoncer à tous mes confrères, comme pouvant devenir très-dangereuse. L'extase du patriotisme peut en amener un autre. Je sais que notre général a d'excellentes raisons pour être fidèle à son aimable épouse; mais, nous autres maris, nous sommes jaloux.

même des caprices du cœur et des erreurs de l'imagination. Je revère M. de la Fayette, je l'admire et je l'aime de toute mon âme ; mais je vous avoue, que je n'aurai point le bonheur de m'honorer de son voisinage : c'est là sur-tout que je déteste l'aristocratie, ou le gouvernement des grands.

Je suis, messieurs, dans les alarmes d'un bon mari, votre, etc.

Signé CORNEMANN.



Il y eut, il y a quelque tems, une assez grande rumeur dans l'assemblée nationale, parce que plusieurs membres à la fois vou-
loient demander la parole. Les uns, après quelques débats, proposoient de lever la séance ; les autres d'entendre seulement M. le vicomte de Mirabeau, dont on connoît les sarcasmes ingénieux qu'il donne quelquefois pour des raisons solides. C'est ce qui fit dire à M. le comte de Mirabeau, son frère, qui

vouloit aussi parler: ... Monsieur le président, je vous prie de croire que dans notre famille la parole n'est point solidaire.



On se rappelle que dans le tems de la guerre burlesque de la Fronde, le coadjuteur de Paris, depuis cardinal de Retz, disoit au duc de la Rochefoucault: ... *Je suis ecclésiastique et vous êtes poltron ; il n'y a pas moyen que nous nous battions.* Les ecclésiastiques de nos jours ne sont pas si scrupuleux. L'abbé M...i, outré d'une épigramme que lui avoit lâché le duc d'A.... qui le comparoit à je ne sais quel père de l'église, lui a proposé tout simplement le coup de pistolet. *Je sais que vous êtes homme de cœur,* lui a-t-il dit ; *je voudrois vous prouver que je n'en manque pas. Vous m'entendez. A quatre pas d'ici, je vous dirai le reste.* Le duc, à ces mots, a tenu un petit conseil de guerre, où quelques amis affidés ont été appelés.... Là, de bonne foi, leur a-t-il dit, décemment, je

ne peux pas me battre avec cet abbé : quel-que soit l'événement, je n'en puis sortir que deshonoré. Mais, n'a-t-il point quelque parent, quelque ami qui venille prendre sa querelle ? Qu'il se présente. Nous nous parlerons ; me voilà prêt. A ces mots, quelqu'un l'a interrompu, en lui disant : monsieur le duc, cet abbé n'a ni parens, ni amis.



Quant on parcourt les loix odieuses des siècles féodaux, on y rencontre ça et là quelques traces d'humanité, d'autant plus précieuses à recueillir, qu'on s'attendoit moins à les y trouver ; c'est un ruisseau dont l'eau pure serpente à travers les sables d'un désert aride. Voici un trait que nous tirons du *Plaid de Saint-Maurice*. On appelle ainsi les anciennes coutumes écrites au grand poêle du Landeron, jour de ce Saint, 22 septembre 1403. « Item, si un chevalier, ou un » pèlerin, ou femme enceinte, errans sur » les chemins, dans le ban, désirent des

» raisins, ils en doivent demander aux *brés*
 » *vards* (gardes-vignes). Et s'ils n'en veu-
 » lent donner, ils doivent entrer dans la
 » vigne, et en prendre chacun plein son
 » bonnet, pour lui et son serviteur; et la
 » femme enceinte, tant qu'elle en pourra
 » soutenir sur ses mains devant son *pis*.
 » (sein). «



COUPLET sur l'air : *C'est ce qui me désole.*

Un aristocrate inhumain
 Va dire, en nous voyant du pain,
 C'est ce qui me désole. (bis.)
 Mais Louis, notre boulanger,
 Va dire, en nous voyant manger,
 C'est ce qui me console. (bis.) (*)



(*) Lorsque le roi se rendoit de Versailles à Paris, pour y faire son séjour, le peuple crioit pendant la marche : nous ne manquerons plus de pain ; nous amenons le boulanger, la boulangère et le petit mitron.

Une personne du sexe a écrit à l'assemblée nationale la lettre suivante, en lui envoyant 1200 livres. « Messieurs, j'ai
 » un cœur pour *aimer*. J'ai amassé quelque
 » chose en *aimant* ; j'en fais, entre vos
 » mains, hommage à la patrie : puisse mon
 » exemple être imité par mes compagnes de
 » tout rang ! »



Un *quidam* crut faire une excellente plaisanterie en faisant manœuvrer son âne à l'instar de la garde nationale : à gauche... à droite... pas simple... pas redoublé... Le pauvre baudet qui ne sentoit pas encore une vocation bien décidée au patriotisme, regrettoit ses chardons et donnoit au diable son maître et toute sa tactique. Un officier du district Saint-Benoît, ennuyé de cette mauvaise plaisanterie, a fait arrêter le maître et l'écolier. Il a attaché l'un à la porte du district, et a fait conduire l'autre en prison.

Le comte de Mirabeau ayant énoncé dans l'assemblée nationale, une opinion très-sage et qui fut très-applaudie, le vicomte, son frère, cita tout haut ce vers de la Métromanie :

Le bon sens de monsieur, quelquefois m'épouvante.

Il paroît une brochure intitulée : *le chat et le chien*, ou *les deux Mirabeaux*.



La nouvelle rue qui est en face de celle des deux écus, avoit reçu le nom de *rue de Calonne*. On a remarqué de son tems qu'elle conduisoit au pilori. Elle vient de quitter ce nom pour prendre celui de *rue de la Fayette*.



Un citoyen, soldat de la milice de Versailles, s'étant présenté en uniforme à la porte des Thuilleries, la sentinelle lui a refusé l'entrée, en lui disant que c'étoit l'heure à

laquelle le roi alloit se promener. *Avez-vous peur que je ne vous l'enlève?* A répondu le Versaillois avec humeur.



M. d'Ep.....il vient d'acheter six mille acres de terre sur les bords du Scioto. Il se dispose à y passer lui même avec toute sa famille, pour y établir les *droits de part et de champart*, le régime féodal, le magnétisme, le mesmérisme, le théologisme et le parlementisme.



Dans une contestation élevée dans une des séances de l'assemblée nationale, on s'agita beaucoup pour décider si, ce jour là, on s'occuperait d'un décret sur les impositions, ou d'un décret sur les biens ecclésiastiques. Un des membres ayant crié *l'impôt! l'impôt!...* Eh! messieurs, s'est écrié plaisamment un des opposans, *l'impôt ne nous décharge point, et le clergé nous décharge.*

Les MAIS sur les parlemens.

Mais, monsieur *Refus*, comment des corps qui ont jugé, gouverné et représenté la nation..... *Représenté la nation* ! C'est un point de critique qui, depuis long-tems, est décidé contr'eux. Ce qui est bien assuré, monsieur *Ramus*, c'est qu'ils ont cherché à se substituer aux états-généraux, et surtout à les faire oublier. L'assemblée nationale reprend aujourd'hui sa place, et remet le parlement à la sienne : quoi de plus naturel !

Mais, on veut détruire jusqu'au mot de *parlement*, et je vous avoue, monsieur *Refus*, que je n'aime point à voir appauvrir notre langue : elle n'est point déjà trop riche par elle-même, et si on la compare au latin.... Pour Dieu, monsieur *Ramus*, vous qui les mêlez toutes deux si souvent ensemble, *felici connubis*, comment pouvez-vous vous plaindre que ce soient les mots qui nous manquent ! Ce n'est pas ce qu'on nous reproche. D'ailleurs, cette dénomination enlevée à un corps de juges, ce mot *parlement*, dont ils avoient l'usage

exclusif , va être remis en circulation dans la langue , et y faire richesse. Il étoit usité du tems de *Louis - le - gros* , pour exprimer toute assemblée où l'on *parloit d'affaires* : ce titre ne convient pas plus à l'assemblée de *messieurs* , qu'à toute autre assemblée. L'on pourra donner ce nom à toutes celles où l'on *parlera d'affaires* ; à l'assemblée , par exemple , que nous tenons dans ce moment , où nous *parlons des affaires du Parlement*. D'après cela , vous voyez bien , monsieur *Ramus* , que le café où nous nous trouvons , vous et moi , dans ce moment-ci , est une réunion de *parlemens* , puisque chacun y *parle de ses affaires*.

Mais , c'est au moins une étrange chose de voir former un *parlement* au scrutin , et nommer *messieurs* à la majorité , sans obliger les candidats à payer ni marc d'or ni provision , et avec la faculté de les changer (*)...

(*) Sénèque disoit que les magistrats n'achetoient la justice en gros , que pour s'enrichir , en la vendant en détail.

Pas si étrange. Lorsque Charles VI prit en main le gouvernement du royaume, en 1388, il fit une ordonnance portant que lorsqu'il vaqueroit des *lieux* de présidens ou d'autres conseillers au parlement, il se feroit, pour les remplir, des élections de personnes *suffisantes*, en présence du chancelier. Quant à l'amovibilité des charges, elles ne furent déclarées héréditaires que sous Louis XI, et ce n'est pas un modèle à suivre. Vous qui tenez aux étimologies, monsieur *Ramus*, d'où pensez-vous que vienne le mot de *cour* et des *cours*? Des rôles où étoient inscrits les noms des magistrats qui devoient juger pendant le *cours d'une année*, lesquels rôles s'appelloient *decuria*, dont on a fait *curia*.

Mais, comment une chambre des vacations qui, par sa nature, ne peut jamais passer la Saint-Martin, pourra-t-elle remplacer?... Observez, monsieur *Ramus*, que ce n'est point une chose nouvelle que la suspension du parlement et l'attribution des causes à la chambre des vacations. Une ordonnance

donnance de 1320, porte que « ceux de » la chambre des requêtes entrèrent après » diner, depuis Pâques jusqu'à la S. Michel, » pour *bésoigner* ». Ainsi, on travailloit aux enquêtes jusqu'à la S. Michel, et on y travailloit pendant que *le parlement ne tenoit pas*. En 1324, il n'y eût point de parlement. Le roi nomma des commissaires. *Vocatis igitur super hoc partibus coram commissariis quos ad hoc duximus deputandos, etc.* En 1326, il est dit également qu'il n'y eût point de parlement, et que cependant on jugea les affaires; *et prolata fuerunt judicata et arresta*. Enfin, outre une infinité d'autres preuves que je supprime, le parlement, en 1755, fut continué, et il n'y eut point de *vacation*; en sorte que vous voyez les parlemens remplacer les chambres de vacations, et les chambres de vacations tenir lieu de parlemens.

Mais, le prieuré de Saint-Martin-des-Champs qui est obligé, suivant une fondation, d'envoyer tous les ans, le lendemain de Saint-Martin, par deux de ses religieux, deux bonnets quarrés et deux complimens

pour le premier président, le premier de *ve-*
lours et le second d'été, une écritoire pour
le greffier en chef, et des gands pour le
premier huissier..... Eh bien ! le président
se passera de bonnets et l'huissier n'aura pas
les gands.

Mais, si vous renversez, détruisez, anéan-
tissez tout.... alors, monsieur *Ramus*, on
appliquera au parlement la dénomination qu'il
a donnée lui-même à ses quatre plus anciens
registres, et qu'on appelle les *olim*, les *autre-*
fois. Ce titre lui servira d'épithaphe, et elle
doit vous plaire, car elle est latine.

Telle est, messieurs, la manière ironique
et dure dont monsieur *Refus* a répondu à des
doutes modestes que j'ai voulu lui présenter.
J'ai l'honneur de vous le dénoncer (*),
afin que vous me donniez des armes contre
ce terrible homme-là. Comme il est plus fort
que moi sur l'histoire de France, j'ai voulu
recourir à l'histoire ancienne et à la citation

(*) Ce petit écrit a été envoyé à MM. les rédac-
teurs de la *chronique de Paris*.

que, j'ose le dire, je *manie* assez bien. Après
 lui avoir représenté toutes les obligations que
 nous avions au parlement, et dont il con-
 venoit avec peine, j'ai voulu le ramener par
 l'histoire du peuple Juif qui, gouverné d'a-
 bord par des *juges*, se trouva fort mal en-
 suite d'avoir voulu être gouverné par des
rois. Il m'a répondu que rien ne lui paroîs-
 soit plus absurde qu'un gouvernement de
juges-rois. J'ai essayé de l'allégorie tirée de
 la fable, parce que je sais qu'il y est très-
 sensible, et qu'il la goûte fort. « Sou-
 » venez-vous, lui ai-je dit, que l'un des
 » trois *juges* des enfers, *Éaque*, fut le pre-
 » mier qui civilisa les hommes; jusques-là,
 » qu'il les tira de dessous terre, où ils avoient
 » fait des trous qu'ils habitoient; ce qui a
 » fait dire qu'il avoit changé les *fourmis* en
 » hommes ». — J'ai cru un petit moment que
 je persuadois mon adversaire. Le sourire étoit
 sur ses lèvres; déjà je croyois voir ma vic-
 toire dans sa réponse. Mais ce sourire n'étoit
 qu'une dernière perfidie. « Je sens l'allégorie,
 » me répondit-il; je vois le pouvoir de la

» justice que vous défendez ; mais quant au
 » mérite du *juge*, souvenez - vous que les
 » hommes qu'il forma ou qu'il gouverna,
 » furent les *Myrmidons* ».



Pendant que le fer s'aiguise dans une grande
 partie de l'Europe, le pape, sensible au dé-
 pouillement des évêques, s'occupe charita-
 blement à leur donner au moins un *Paillium* ;
 partageant avec eux les débris de sa puissance
 théocratique, si redoutable autrefois à tous
 les rois, et dont les enfans se moquent au-
 jourd'hui.

Ils ne sont plus ces tems où l'Europe avilie
 Craignoit les vains décrets d'un prêtre d'Italie. (*)

Charles IX, tragédie.

(*) Voltaire avoit prédit la chute du trône théo-
 cratique, lorsqu'il a dit dans la *Henriade* :

*Rome alors n'étoit plus terrible à l'univers ;
 Ses foudres impuissans se perdoient dans les airs*

Les évêques de Messine, Prague, Sassari, viennent d'être décorés d'un *mantau d'honneur*, tandis que leur instituteur n'avoit point où reposer sa tête.

Un pape philosophe comme Benoît XIV devoit se dire quelquefois à lui-même : me voici successeur des Césars, assis dans la même ville, où ils ont régné, chef d'une religion qu'ils ne soupçonnoient pas devoir s'étendre sur le globe. Ils dominoient par les armes, et je tiens, comme eux, le monde enchaîné. Ils envoyoit des édits à toute la terre, et moi j'envoie des bulles. Je tiens en main le faisceau de ces opinions qui se sont accumulées à l'aide de dix-sept siècles. Quel est mon pouvoir ! il m'étonne moi-même. Les rois règnent par la force, par le canon, par différens corps militaires, et moi qui oser me dire *infaillible*, je sais ce qui en est. L'un me baise les pieds, l'autre me prie de délier ses péchés. Celui-ci m'invite à canoniser un mort, pour l'invoquer ensuite. Je suis comme environné de fantômes. Ma place elle-même ressemble à un rêve. (MERCIER.)

On pourroit écrire, sur la marche du trône pontifical, le vers de Racine :

Tremble! ton jour approche, et ton règne est passé.

(Esther.)

Dans le nombre des caricatures que vendent nos marchands d'estampes, il en est une qui mérite d'être citée. Elle est intitulée : *le barbier patriote*. On voit dans sa boutique un paysan, un marquis et un abbé, et on lit au bas : *je raze le clergé ; je peigne la noblesse ; j'accommode le tiers-état.*



É N I G M E.

Entre l'esprit et la matière,
Entre le silence et la voix,
Je suis un intermédiaire ;
Je parle arabe, grec, latin, hébreu, chinois,
Ainsi que le soleil je répands la lumière ;
Je n'ai pourtant pas ses rayons.
Ainsi que Raphaël, j'exprime un caractère ;
Je n'ai pourtant point ses crayons.
Libre, je sers d'organe à la raison humaine ;
Esclave, je l'étouffe, ou bien je la combats ;
Les grands sont vils, le peuple est bas,
Et les bons rois trompés, si-tôt que l'on m'enchaîne,
J'eus beaucoup d'ennemis, les parlemens, les sots,
Le grand inquisiteur et le garde-des-sceaux.

Dans la liste nombreuse des prisonniers renfermés à la Bastille, on remarque particulièrement le nom du maréchal de Richelieu et celui de Voltaire. Richelieu a été renfermé trois fois. La première, en 1711, *pour avoir couché avec une grande princesse, mère d'un grand prince.* La seconde, en 1716, pour une imprudence. La troisième, parce que mademoiselle de Valois, fille du régent, depuis duchesse de Modène, *étoit amoureuse de lui, qui, en même tems, avoit sept à huit autres maîtresses, dont trois princesses du sang.* Les emprisonnemens de Voltaire n'ont point eu des causes aussi brillantes. Le plus célèbre est celui du 28 mars 1726. Voltaire avoit été insulté par M. de Rohan-Chabot, et il fut arrêté et conduit à la Bastille, pour avoir cherché l'occasion d'en tirer vengeance.

« Je remontre très-humblement, (écrivoit-il
 » au ministre du département de Paris,)
 » que j'ai été assassiné par le brave chevalier
 » de Rohan, assisté de six coupes-jarrets,
 » derrière lesquels il étoit hardiment posté.
 » J'ai toujours cherché, depuis ce tems-là,

» à réparer , non mon honneur , mais le
 » sien ; ce qui étoit trop difficile ». (*)



Le vicomte de Mirabeau lisoit un pamphlet chez un libraire du Palais-Royal. Un particulier qui déclamoit contre M. Albert de Rioms, se permit, en parlant de cet officier distingué, des expressions grossièrement injurieuses. Aussi-tôt le vicomte de Mirabeau quitte sa lecture, et regardant le calomniateur, dit

(*) J'approchai, dit l'homme de fer, d'une forteresse renfermant des prisonniers qui n'étoient ni assassins, ni voleurs, ni séditieux. Je vis un homme de quarante ans, qui, livré à ses réflexions, étoit détenu dans une oisiveté profonde et plus insupportable que tout le reste. Je lui demandai quelle en étoit la raison. « C'est pour avoir remué le bout de ma langue, me dit-il ; ce qui n'a pas fait tomber un cheveu de toutes les amples perruques qui ont décidé ma captivité ». Un autre avoit remué trois doigts de la main, dont un étoit un peu noirci d'encre ; ce qui n'avoit pas occasionné, dans tout le royaume, la chute d'une tuile, et il étoit gardé sous trente verroux. (*MERCIER.*)

hautement que celui qui parloit ainsi de M. de Rioms étoit un..... et qu'il alloit sortir avec lui. Deux ou trois jeunes gens accueillirent *la motion*, et chacun d'eux demandoit *la priorité*; mais il fut *décreté* que le vicomte la méritoit. Ce *décret* ayant été *sanctionné* par les amis du vicomte, il se battit.



On invite toutes les femmes du bon ton, à faire, pour un an seulement, le sacrifice de la dépense de leur parure de tête, et d'en verser le montant dans la caisse patriotique. Les pères, les maris ne s'opposent point à cet élan généreux, et abandonneront bien volontiers à leurs filles et à leurs épouses, les sommes destinées aux marchandes de modes. Un chapeau noir, surmonté d'une plume de même couleur, seroit la seule parure des dames patriotes, et, à coup sûr, ne terniroit point l'éclat de leurs charmes. (*)

(*) Ne seroit-il pas beau, dans une cérémonie publique, de voir la reine marcher à leur tête? Pour-

Le Nostradamus moderne, almanach national et patriotique, avec des changemens considérables dans le Calendrier, etc. L'auteur de cet opusculé ingénieux a substitué aux noms de saints, ceux des députés à l'assemblée nationale, et donné une nouvelle appellation à chacun des mois. *Janvier* s'appelle le mois de *Voltaire*; *Février*, celui de *Montesquieu*; et le privilège de cet almanach est tourné d'une manière gaie. L'auteur, après avoir dit que son ouvrage est imprimé en vertu d'un privilège, celui qui permet de publier tout ce qui peut instruire ou amuser les hommes, ajoute : « nous serons dispensés de donner » des exemplaires *ès-mains* du très-cher et » féal chancelier de France, *ès-mains* du

quoi pas? Louis XVI. n'a-t-il point arboré la cocarde nationale? Pythagore vint à bout de persuader à ses concitoyennes de fondre tous leurs ornemens et leurs bijoux d'or et d'argent, et on ne demande au plus grand nombre des nôtres, que le sacrifice de leurs rubans, de leurs fleurs, de leurs gazes et de leurs faux cheveux.

» très-cher et féal garde-des-sceaux de France ;
 » Si ces messieurs chevaliers veulent se ré-
 » galer de ce petit ouvrage ; ils voudront
 » bien l'envoyer prendre chez le libraire , à
 » Liège et à Paris ». L'auteur , cependant ,
 fait hommage d'un exemplaire à la bibliothè-
 que du roi , et nous invitons tous les écri-
 vains à ne pas s'écarter de cet usage noble
 et raisonnable. Mais , pour Dieu , mes amis !
 n'envoyez rien à cette chambre syndicale ,
 qui prétend toujours subsister en dépit de la
 révolution , et qui croit aux revenans comme
 un enfant .



On sera peut-être un jour embarrassé pour
 entendre ce que signifioit le mot *mou-
 chard* , terme qui désignoit un des agens de
 la ténébreuse police des *d'Argenson* , des
Sartine , des *Lenoir* , etc. De 1590 à 1600 ,
 il s'étoit formé , dans le royaume , une petite
 inquisition qui avoit ses familiers , ses ana-
 thèmes , ses foudres ; ses victimes , son *index* ,
 ses pièges , ses délateurs. Il y avoit sur-tout

un certain *mouchard*, qui se rendit fameux par son zèle à poursuivre, à déferer à ce tribunal quiconque osoit penser sans sa permission, et ses recherches, son espionnage, ses délations le rendirent si odieux à la nation, que son nom est devenu une mortelle injure, même pour l'espèce d'homme la plus vile et qui a le moins besoin d'honneur. *Mercier.*



On nomme par acclamation le célèbre Mallet du Pan, fameux par ses pillules *mercurielles hebdomadaires* et *anti-patriotiques*, pour prononcer à Notre-Dame, (sans catfalque) l'oraison funèbre de Joseph Néron, second du nom. Dans le panégyrique pompeux qu'il vient de nous donner dans le *mercure*, en forme d'essais, l'orateur s'est peint lui-même, traits pour traits, lorsqu'il a parlé « de cette » classe de sophistes, adorateurs de la puissance par-tout où ils l'a rencontrent, agés » nouillés devant les rois, lorsqu'ils sont » absolus, lâches flatteurs, etc. »

Tout le monde connoît à Paris un fripon de procureur qui, ayant reçu cent louis d'un mari pour faire consentir sa femme à une séparation, a reçu cent autres louis de la femme, pour faire enfermer son mari. Voici un fait analogue à celui-là, mais peut-être plus singulier. Le lieutenant de la maréchaussée de M *** acheta, dans les bureaux de M. de Saint-Floréantin, une lettre-de-cachet pour faire enfermer sa femme. Celle-ci qui avoit des raisons pour en user de même avec son mari, sachant qu'on les vendoit à bon marché chez M. de Sartine le fugitif, s'y présenta. Sa beauté frappa un *inspecteur de police* qui la lui fit expédier sous condition. Le hasard voulut que les deux lettres-de-cachet furent exécutées en même-temps. Voilà un sujet de comédie tout trouvé. Nous ne doutons point qu'il ne fournisse les scènes les plus plaisantes.

Quelques personnes étoient embarrassées pour savoir combien font six et six. Elles

(38)

s'adressèrent à un député du côté gauche. Il répondit, sans hésiter, *six et six font douze*. Qui n'entend qu'une partie n'entend rien, s'écria un penseur. Écoutons un député du côté droit ; la question est proposée à cet honorable membre qui répond, après avoir mûrement réfléchi : *six et six font quatorze*. Nouvel embarras. On consulte un membre du milieu de l'assemblée.... Combien, répond-il, vous a-t-on dit à gauche?... *douze*.... Combien à droite?... *quatorze*.... En ce cas-là, *six et six font treize*. Voilà ce que c'est qu'un *impartial*.

Galerie des aristocrates militaires et mémoires secrets avec cette épigraphe.

Conseillé par des fous, servi par des poltrons,
Louis XV a reçu les plus sanglants affronts.

Ces mémoires de la guerre de 1757, écrits depuis dix-huit ans, et condamnés à ne jamais sortir du porte-feuille, sont d'un militaire.

et doivent le jour à la restauration de la liberté. Ils dévoilent, avec indignation, dans une suite de portraits, toute l'impéritie, les intrigues, les cabales, les trahisons de nos généraux, pendant ces campagnes flétrissantes. On y juge un peu sévèrement ce même maréchal de Broglie, dont les courtisans sa-voient bien rabaisser le mérite, quand il leur faisoit ombrage, et qu'ils ont comparé à Turenne lorsqu'il faisoit dernièrement ses admirables dispositions au *Gros-Caillou*. Dans le grand nombre d'anecdotes piquantes que contient cet ouvrage, nous en avons remarqué deux que nous croyons devoir copier. Les voici. Le duc de L...s, lieutenant-général, s'étant mis à couvert des coups de fusil, derrière un arbre, à la bataille d'Hastembeck, un grenadier du régiment d'Eu lui dit, en passant:.... *Mon général, vous avez choisi là un bon chef de file; il ne vous manquera point.* Il essuya, à la même bataille, des reproches encore plus sérieux de M. de Chevert qui le traita avec le dernier mépris. *Taisez-vous*, lui dit le duc de L...s.

*vous n'êtes qu'un soldat.... Et vous , répondit
Chevert, vous n'êtes qu'un J. F. (*)*



Le Requiem aeternam du Clergé.

Que cette journée opportune,
Qui, des créanciers de l'état,
Assure à jamais la fortune,
Brille d'un singulier éclat!

Le fatal décret se prononce
Au palais de l'archevêché,

(*) A cet exemple de poltronerie, on peut en ajouter un d'inhumanité. Le maréchal de M....bois, étant fortement invité à poursuivre une victoire qui pouvoit faire naître la paix, mais qui abrégéoit le tems de son commandement, répondit : *je n'aurois plus rien à faire.*

Ce trait rappelle celui de Louvois. « Je vois, disoit
» ce ministre, à la manière dont le roi vient de me
» traiter, que je suis perdu dans son esprit. Je n'ai
» de ressource que dans une guerre qui me rende né-
» cessaire. Pardieu ! il l'aura ; j'en répons. »

Et le président qui l'annonce
est un avocat du clergé.

Cette œuvre salutaire et pie
Advient le jour des trépassés,
Et ce moment de gloire expie
Dix siècles de péchés passés.

Pour que l'éclipse fut plénière,
La lune, elle-même, ce soir,
Eut soin d'éclipser sa lumière,
Pour mieux cacher leur désespoir.

Ainsi, quand le ciel et la terre
Confirment ces heureux décrets,
Ne craignez plus ni faim ni guerre,
Et ne songeons qu'à vivre en paix.



Dans la deuxième livraison des *mémoires*
sur la Bastille, il est question d'un certain
Gribourg, prêtre-aumônier de M. le comte
de Montgomery, savant empoisonneur qui,
entr'autres horreurs, disoit, pour vingt pis-
toles, la messe sur le ventre des femmes
retroussées jusqu'au dessus de la gorge. Après,

la consécration ; il prononçoit cette conjuration , pour le dessein dans lequel les messes étoient dites . . . » *Je vous conjure , esprits dont les noms sont écrits dans ce papier ; d'accomplir la volonté et le dessein de la personne pour laquelle cette messe est célébrée.* »



Lettre aux auteurs de la chronique de Paris

MESSIEURS ;

Un homme vivant , pour ainsi dire , au milieu de la postérité , un vieillard chargé de cent-vingt ans , et arrivant des montagnes voisines de Jura , mérite peut-être d'occuper un moment notre attention , à moins que le spectacle de nos révolutions politiques ne nous rende indifférens sur les phénomènes de la nature. Lorsque j'adressois l'année passée (1788) au journal de Paris , plusieurs lettres sur ce vieillard extraordinaire , je n'imaginois pas qu'il viendrait apporter lui-même aux in-

crédules son extrait baptistaire. On est venu m'annoncer hier que ce vieillard étoit arrivé à Paris, et me prier de publier sa venue. Je n'ai rien à refuser à celui que je regarde comme le doyen du genre humain. Il pouvoit mieux prendre son temps pour se montrer à Paris ; mais on conviendra qu'il n'avoit pas de temps à perdre pour commencer à voyager. Il se nomme *Jacob*. Il loge au Palais-Royal. Les personnes méfiantes croiront peut-être que c'est un comploteur qui vient y faire des motions ; mais il est sourd et ne parle que le patois de son pays. Lorsqu'il fût présenté à l'assemblée générale, tous les membres se levèrent par respect pour la vieillesse, et décidèrent d'ajouter, en leur nom, à la pension dont le roi l'a honoré. (*)



Lorsque le roi passa dans la place de Louis XV, le jour de son entrée à Paris ;

(*) Le 30 janvier, on a enterré à S. Eustache un particulier, Suisse de nation et très-pauvre, âgé de cent vingt-un ans.

un homme dit tout haut : ... *Je voudrais bien savoir ce que diroit Louis XV, s'il pouvoit parler Je ne sais pas ce qu'il diroit ,* répondit une jeune femme , *mais j'ai vu Henri IV sourire.*



Lorsque l'armée des parisiennes partit pour se rendre à Versailles , elle fut accueillie en route par la plus forte averse ; une d'elles s'écria énergiquement : *tu as beau faire b... de pluie , tu n'éteindras point notre courage.*



Après la représentation de la pièce intitulée *le souper d'Henri IV*, M. Paillardelle , acteur du théâtre de MONSIEUR , récita les vers suivans :

Au meilleur de nos rois , quand nous rendons
hommage ,
De vos yeux attendris on voit couler des pleurs ;
Et nous sentons combien il est doux pour nos cœurs ,
De pouvoir l'adorer dans sa vivante image .

Au commencement des troubles , la ville de Lyon se trouva remplie tout-à-coup d'une foule d'étrangers aussi déchaussés que les carmes , dont le derrière n'étoit couvert que d'une méchante veste , et dont les figures n'avoient rien moins que de prévenant. Justement effrayés des désordres qu'ils commettoient et dont on ne pouvoit prévoir le terme , les bourgeois , ayant pris les armes , firent feu sur cette multitude. Mais quelle fut leur surprise , lorsque , parmi cent prisonniers , ils en trouvèrent 96 dont les épaules étoient chargées de symboles et d'hiéroglyphes ! Les dos de cette troupe , rangés à l'hôtel-de-ville , offroient l'image d'un cabinet de médailles , et les écussons de toutes les puissances de l'Europe.



L'auteur du discours de *la Lanterne aux Parisiens* , remarque que Salomon est le doyen des auteurs lacérés , brûlés , mis à l'*index*. Le pieux Ezéchias , ayant fait brûler sur les degrés du temple , ses livres d'histoire

naturelle, de peur qu'ils ne détournâssent le peuple de son attention à la sainte écriture ; cela, dit-il, doit un peu consoler les auteurs dont les brochures sont brûlées par les gens du roi, au pied du grand escalier.



On ne parlera plus désormais d'almanach ; sans se rappeler le divin faiseur, monseigneur le comte de Rivarol, auteur du *petit almanach de nos Grands Hommes* ; espièglerie littéraire dans le goût que fit autrefois M. Pallissot, sous le titre de *petites Lettres sur les Grands Philosophes*. On sait tout le mal qui arrive à monseigneur, depuis le mélange impur des trois ordres. Les lettres de Bagnolet mandent que les paysans ont brûlé l'ancien et superbe château de Rivarol. Comme les princes ont des pièces de canon et des drapeaux devant leurs palais, M. le comte avoit aussi des *batteries* et une enseigne devant sa porte. Tout a été pillé. Son terrier, ses titres de noblesse n'existent plus. Heureusement ! la

manufacture des almanachs va lui rendre de quoi bâtir un château plus magnifique. Voyez quels beaux almanachs vous avez à faire; monsieur le comte; almanach de l'assemblée nationale; almanach de l'hôtel-de-ville; almanach des districts; almanach des douze mille brochures de cette année, (1789); almanach des quarante mille pensionnaires du roi; almanach des soixante mille filles; almanach des cent mille c O mon cher comte ! La belle chose que les almanachs et la liberté de la presse ! Des méchans vous ont accusé d'être le fils d'un marchand de vin. Ils citent le mot de votre domestique que vous maltraitez un jour, dans un moment d'emportement, et qui vous disoit que monsieur votre père *mettoit de l'eau dans son vin*. Ils rapportent une certaine quittance conçue en ces termes, imprimée et publiée au mois de février 1788 :

» Je soussigné, reconnois avoir reçu comp-
 » tant de MM. etc. la somme de soixante
 » coups de canne, monnoie ayant cours
 » parmi mes pareils, pour le loyer des so-

» tises que j'ai débitées contr'eux dans mon
» ouvrage, à compte de ceux qu'ils me de-
» vront encore si je continue. De laquelle
» somme je les tiens quitte. A Paris, ce 25
» février 1788. »



On vient de publier un ouvrage intitulé :
l'une des trente-six mille manières de combler le
déficit, ou les biens de l'Eglise restitués à la
France. A Rome, de l'imprimerie du Vatican ;
chez Pasquin et Marforio, à l'enseigne de
l'index, avec cette épigraphe :

Au tems jadis, au siècle d'or,
Crosses de bois, évêques d'or :
Maintenant ont changé les loix ;
Crosses d'or, évêques de bois,

BONIFACE, évêque.



On trouve dans l'ouvrage dont nous venons
de copier le titre, le trait suivant que l'auteur
met

l'auteur met dans la bouche d'un pasteur An-
 glais. « Evoquez l'ombre de Louis XIV ; mon-
 » trez-là teinte encore du sang des malheu-
 » reux habitans des Cévennes. A côté de lui,
 » placez son fougueux archevêque , nouveau
 » Calcas , un glaive d'une main , de l'autre ,
 » cet édit désastreux qui priva la France du
 » tiers de ses sujets. Faites voir l'inepte et
 » crapuleux Dubois , conduisant ses orgies
 » sur les ruines de la France ; l'inutile
 » Fleury , communiquant au corps de l'é-
 » tat les glaces et les infirmités de la vieil-
 » lesse ; le frénétique Loménie , sans prin-
 » cipes , courant dans tous les sens , revenant
 » sur ses pas , rétrogradant encore , sans pou-
 » voir reconnoître sa route , fuyant enfin en
 » Italie , au-devant de la honte et de la ba-
 » rette . . . &c. » — L'auteur se trompe ;
 la honte étoit après lui.



Aux auteurs de la Chronique de Paris.

» Quels terribles fondeurs vous êtes ;
 » messieurs ! Vous fondez les saints ; Vous

» fondez les patenes ; vous fondez les clo-
 » ches , etc. etc. etc. Il est étonnant que
 » vous ayez laissé échapper l'idée de fondre
 » ces énormes chappes que les chantres les
 » plus vigoureux ont bien de la peine à porter.
 » Je crois qu'on en pourroit tirer un grand
 » parti , et me rappelle Denis de Syracuse
 » qui fit fondre le manteau d'or de Jupiter ,
 » parce qu'il étoit , disoit-il , trop chaud pour
 » l'été , et trop froid pour l'hiver. Il lui en
 » donna un de laine qui pouvoit bien avoir le
 » même inconvénient , mais je voudrois que
 » l'on fondit toutes ces chappes , et qu'on
 » leur en substituât d'autres beaucoup plus
 » commodes , de nankin pour l'été , de plu-
 » che pour l'hiver. *Josse, fondeur de galons.*



Quoique les trois ordres soient réunis , ils
 ne sont cependant pas confondus. On distin-
 gue , dans l'assemblée nationale , le canton du
 clergé qu'on appelle *le charnier des innocens.*
 Le quartier de la noblesse qui se nomme *le*

faubourg Saint-Germain. Entre la noblesse et les communes, est un petit coin désigné sous le nom de *Trou-d'enfer*, comme occupé par les plus violens. A côté est une division des communes que l'on nomme *le Palais-Royal*. Vis-à-vis est une autre correspondance qui porte le même nom, et une autre plus douce et plus modérée que l'on appelle *le Marais*. Enfin, la tribune aux harangues se nomme *le Quartier des pénétrés*, parce que tous ceux qui s'y présentent sont toujours *pénétrés* d'amour, de respect, d'admiration, de reconnoissance, etc. etc.



Une de ces femmes qui, dans les grands troubles, couraient tout Paris comme des furieuses, malgré les belles espérances qu'on s'efforçoit de leur donner, criait : . . . on ne fait que mettre des emplâtres sur la plaie ; il faut la percer.



*AFFICHE d'un nouveau spectacle, par les
soi-disans amis du peuple.*

Te par mons du clergé, de par dame noblesse,
Venez, bonnes gens, venez voir nos travaux.
Nous allons vous montrer maints et maints tours nouveaux.
Sieur L...e est par nous chargé de tours d'adresse.

L'abbé Mauri sera pour le vol le plus haut,
Et les plus grands succès sur la corde l'attendent.
Grands tours de force après, par l'Hercule F...d.
Les V—v, les H—t et tous ceux qu'ils commandent,
Imitant C—s et sur-tout M—r
Sauront, pour vous séduire, avec art se plier.
L'élève de Mesmer, charlatan plein d'audace,

Desprémenil fera les tours de passe-passe,
Et cadet Mirabeau, bouffon plat et grossier,
Sera pour notre troupe un excellent paillasse.

Cela fait, nous jouerons un peu du glorieux,
Avec tout le tartuffe où notre troupe excelle;
Puis, enfin, nous aurons une pièce nouvelle,
Un passe-tems céleste, un spectacle pieux,
Composé d'une main saintement vengeresse,
Image précieuse à nos cœurs affligés :
Nous verrons les Français l'un par l'autre égorgés.
Si nos jeux vous tentoient, vous avez notre adresse.

La révolution actuelle répand déjà son heureuse influence dans les campagnes. M. Pagnière, l'un des fermiers d'Étrépnigny, affecté du malheur des temps, a cru devoir vendre son bled bien au-dessous du prix courant. Cet acte de patriotisme n'est pas resté sans récompense. La garde nationale d'Étrépnigny, commandée par M. de Saint-Pair, vient de lui décerner une couronne civique, composée d'épis de bled enlacés de rubans. Il a été conduit, cette couronne sur la tête, un bouquet à la main, orné des mêmes fleurs et avec tous les honneurs militaires, dans les principaux endroits de ce bourg.



Le 24 mars, à cinq heures après midi, a été amené au comité de police du district des Feuillans, le sieur Guillaume-Louis-Alexis le Feyre, docteur de Sorbonne, avocat en parlement, prêtre-habitué de la paroisse de Saint-Roch, demeurant à la communauté de ladite paroisse, lequel s'étoit présenté à

la porte des Thuilleries, sans cocarde ni ruban à sa boutonnière. Alors, la sentinelle lui en a refusé l'entrée, à quoi ledit abbé lui a répondu qu'il entreroit, parce qu'il étoit député à l'assemblée nationale, en quoi ledit prêtre a menti. Malgré ses raisons, la sentinelle n'a pas voulu le laisser entrer, car telle étoit sa consigne, et elle a été obligée de le repousser vivement pour le faire sortir. Enfin, une demi-heure après, ledit abbé est revenu par la grande porte royale, s'est présenté de nouveau, et a attendu que la sentinelle fût retournée de son côté, pour lui faire la grimace et lui montrer son derrière, sur lequel il appliqua la cocarde qu'il tenoit à la main. Daprès cette insulte, la sentinelle est couru après ledit abbé pour l'arrêter, et l'ayant atteint, elle en a reçu un coup de pbing dans l'estomach. Elle lui a riposté par un coup de canon de son fusil sur la tête, et l'ayant arrêté, l'a fait conduire au district des Feuillans avec les témoins ci-dessus désignés, et à l'instant sont comparus les sieurs Joseph Boudreau, Louis Tourhon

et Michel Mâçon , lesquels ont affirmé ladite déclaration , et ont signé. Ledit sieur abbé ci-dessus désigné a été conduit par-devant le tribunal de police, auquel il a été référé , et qui étoit présidé par M. le maire qui l'a invité à respecter la garde nationale , et l'a envoyé à l'hôtel de la force. On assure que c'est la troisième fois que ledit sieur abbé le Fevre , docteur en Sorbonne , avocat en parlement et prêtre-habitué de la paroisse de Saint-Roch , se permet cette petite espionnerie.

Tétrebleu ! ce me sont de mortelles injures,
De voir, qu'avec le vice, on prenne des mesures.

(MOLIÈRE.)



La paroisse de Normée en Champagne s'est assemblée dernièrement pour former sa municipalité ; les paroissiens , fraternellement réunis dans leur église , ont , conformément aux décrets de l'assemblée nationale , nommé

(56)

leur président. Leur choix a tombé sur un honnête maçon de l'endroit. «... *Comment !* » *messieurs*, se sont aussi-tôt écriés quelques gentillâtres du lieu, qui s'étoient » rendus à l'assemblée générale pour tâcher » d'y troubler l'harmonie... *Comment !* » *dans un instant où les parlemens sont en* » *si mauvaise odeur*, vous mettez à votre » tête un président à mortier ! Cette plaisanterie a failli coûter cher à ses auteurs, qui n'ont dû leur salut qu'à la fuite la plus prompte. La commune, pour réparer l'injure faite à son président, l'a nommé maire à l'unanimité des suffrages.



ÉPIGRAMME.

Vous qui lavez Broglie, Augeard,
Qui lavez Bezenval, qui laveriez la peste,
Vous êtes le papier brouillard ;
Vous enlevez la tache, et la tache vous reste.



Plusieurs capucins de la rue Saint-Honoré désirant, mais n'osant se conformer au décret de l'assemblée nationale, ont imploré la protection de la *commune*. Elle s'est fait escorter de barbiers, et c'est en sa présence que le rasoir, le peigne, la poudre et le fer à toupet ont fait de nouvelles têtes de toutes ces vieilles barbes. On avoit aussi apporté des souliers; mais rasés et chaussés, les transfigurés n'avoient point d'habits séculiers. N'importe: ils sont sortis avec leur casaque ordinaire, et on les a menés à la fripperie des pilliers des halles. Quelques réfractaires cependant s'étoient enfermés dans l'infirmerie, et crioient par les fenêtres: . . . « Défendez » vos barbes, mes chers frères. N'enfermez » point vos pieds nus dans des souliers. » Plus de capucins, plus de religion. Ah! » ne devenez pas les complices des crimes » affreux que la France ne cesse de com- » mettre. » La commune haranguoit, de son côté, les réfractaires, en leur disant, *que les vertus civiles ne contredisoient point les vertus religieuses*. Ceux-ci alors répondirent: « Hé-

» bien ! nous ne quitterons que lorsqu'on
 » nous aura donné notre argent et notre
 » pension. » *A la bonne heure*, repartirent
 les députés de la ville ; *bientôt le brevet ne*
tardera point à vous être expédié. A ces pa-
 roles tout fut appaisé. L'on n'entendit plus
 retentir le mot d'apostat, et l'on cria par les
 fenêtres de l'infirmerie : « *nous attendrons :*
 » *qu'on laisse ici les rasoirs.* » MERCIER.



Quand M. de M...beau le cadet se pro-
 posoit de sauter par-dessus les murs des ja-
 cobins, (*) un jeune patriote qui l'accom-
 pagnoit, lui dit : ... *allons, monsieur, voici*
le moment de monter à l'échelle ... pas encore »
 répondit M. de M...beau. *J'entends*, lui ré-
 partit le jeune patriote, *vous ne reculez que*
pour mieux sauter.

M. Foucaud, déclamant contre la garde

(*) Le jour qu'ayant tiré l'épée, il fut obligé de se
 sauver de l'assemblée nationale.

nationale, s'avisa de dire : Nos commettans ne nous ont point envoyés pour faire des loix *le sabre à la main*. Le mal-adroit, s'écria-t-on dans le parti noir, on lui a dit de dire ; *le sabre sur la tête*.



Rien de plus commun en France que d'affirmer ce qu'on avance par ces mots : *sur mon honneur*. Un écrivain périodique vient d'offrir au public une liste d'*honneurs à vendre*, mis depuis long-temps en gage et non dégagés. On y trouve les noms de plusieurs membres de l'assemblée nationale, qui avoient engagé *leurs honneurs* à faire ou à soutenir des motions dont il n'a jamais été question. On lit au bas de cette liste, la note suivante : « Comme la vente proposée doit » avoir lieu au profit du parti de l'opposi- » tion, et que ceux qui le composent ont » un pressant besoin d'argent, on prévient » qu'il ne sera reçu rien autre chose que de » l'argent comptant, seule valeur réelle de » l'espèce de marchandise qu'on y exposera. »

Quelques temps après qu'on eut publié le décret qui abolit le préjugé qui flétrissoit les familles de ceux que leurs crimes ont exposés au glaive de la loi, deux femmes se battirent dans un marché. Épuisées de fatigue, des coups elles en vinrent aux injures. Ce nouveau combat fit long-temps rire. Mais une d'elles ayant reproché à l'autre que son mari avoit été pendu, une autre femme s'élança aussi-tôt de la foule, et s'adressant à celle qui venoit de parler : . . .

Tu n'es qu'un monstre, lui dit-elle. Qu'a fait son mari ? il est entré dans un cabaret ; il a cassé un verre ; il a payé ; il ne doit rien.

Tous les assistans convinrent de cette vérité, que le coupable qui a expié son crime, cesse de l'être, parce qu'il ne doit plus rien à la loi. (*)

(*) Duchos avoit en horreur le préjugé qui flétrissoit les parens des suppliciés, mais il ne vouloit pas que les familles sollicitassent des grâces quand elles craignoient de partager l'infamie d'un de leurs membres.
« Si j'étois le maître, disoit-il plaisamment, je n'en

Le Quart patriotique.

Un vieux guerrier que nul bienfait du prince
 N'avoit payé du sang qu'il répandit,
 Pauvre, mais fier, vivoit dans sa province,
 Sans regretter la jambe qu'il perdit.
 Lcrsque l'on vient lui demander encore,
 Par un décret, le nouveau quart prescrit.
 Mon quart, dit-il, c'est envain qu'on l'implore,
 A Klostercamp un boulet me le prit.



Des commissaires envoyés pour lever un
 nouvel impôt dans un village d'Allemagne,
 rassemblent les principaux habitans et font
 lecture de l'ordonnance du roi de Prusse.
Nous n'entendons pas, disent ces bons alle-
 mands. Nouvelle lecture. *Hélas ! nous n'en-*
tendons pas Mais, reprend un des
 commissaires, *c'est bien du bel et bon alle-*
mand Ah ! c'est de l'allemand ? par-
donnez-nous. Nous n'entendons plus que le

» accorderois aucune. Quand chaque famille aura son
 » pendu, on n'aura plus rien à se reprocher ».

français. Les commissaires interdits expédient un courrier à Berlin. La réponse qu'il en rapporte est prudente. Glissez sur ce canton ; et cherchez-en d'autres où la langue française n'ait point encore pénétré.



Dans une lettre écrite aux grenadiers du régiment d'Auvergne, par les grenadiers du régiment de Dauphiné, on lit : « Camarades, » nous avons appris avec admiration, mais » sans surprise, votre conduite digne des » plus grands éloges. Il étoit réservé aux » grenadiers d'Auvergne d'effacer, par leur » fidélité, la tache qu'eût pu imprimer, sur » le régiment, la désertion de quelques compagnies. (*) Ce fut sous le maréchal de Saxe, chers camarades, que nos

(*) Quelques basses compagnies du régiment d'Auvergne, séduites par l'argent qu'on leur prodiguoit, s'étoient dévouées au parti aristocratique qu'elles ont depuis désavoué.

» drapeaux unis marchèrent souvent à la
» victoire. Puissent-ils, unis de nouveau,
» se trouver dans les champs de l'hon-
» neur!.... et si jamais, accablés par le
» nombre, notre valeur y devenoit insuf-
» fisante, nous crierons avec confiance : à
» nous, *Auvergne* !...



A l'Année 1789.

Adieu, mémorable année et la plus illustre
de ce siècle ! année unique, où les augustes
Français ramenèrent dans les Gaules l'égalité,
la justice, la liberté, que le despotisme
aristocratique tenoit captives ! Adieu, année
immortelle qui avez fixé un terme à l'avi-
lisement du peuple, qui l'avez ennobli,
en lui révélant des titres dont l'original étoit
égaré ! Adieu, très-glorieuse année par le
courage et l'activité des parisiens, par la
mort de haut, puissant et magnifique *clergé*,
par le décès de dame puissante et hautaine
noblesse, morte en convulsion !

Merveilleuse année ! le patriotisme est sorti tout armé de vos flancs généreux , et c'est lui qui a mis tout-à-coup à leur place une foule de citoyens éclairés , qui a fait éclore des talens inconnus , et qui a donné enfin à l'Europe attentive et étonnée de grandes leçons , dont elle profitera sans doute.

Année incomparable ! vous avez vu finir le gouvernement d'épouvantable mémoire , qui avoit une si étroite accointance avec la Bastille : sa première favorite est la femelle la plus grosse et la plus monstrueuse qu'on ait jamais vue , morte d'une attaque subite et violente , et c'est par-là qu'on vit , le même jour , nos braves et heureux compatriotes , sauver *l'assemblée nationale* (qu'on alloit couper à boulets rouges) briser les chaînes de l'esclavage , et épouvanter le glaive du despotisme que le prince de Lambesc avoit déjà fait étinceler , ce glaive perfide , placé dans la main des troupes étrangères , et qui (quoi qu'on en dise) vouloit nous immoler pour s'épargner le soin de nous payer.

Que d'événemens inattendus renferme

cette année ! Dans l'espace de quelques mois , on a réparé les malheurs et les fautes de plusieurs siècles. L'homme a recouvré sa dignité première , et ce système de féodalité , d'oppression , qui outrageoit l'humanité et la raison , est anéanti. Un roi-citoyen et honnête homme a préféré son peuple à sa cour , et en voulant la régénération de la France , il a su élever son âme à la hauteur de sa puissance. Qu'il soit toujours persuadé de cette grande-vérité , *que la cour est l'ennemie née du royaume* , et conséquemment de la gloire des rois.

J'entends le peuple des campagnes qui bénit l'année de la révolution. Le gibier détruit restituera à la terre le tiers des arbres et des moissons. *La déclaration des droits de l'homme et du citoyen* , a levé le voile qui cachoit la vérité et a fait cesser les prestiges d'optique. Tous les hommes aiment la liberté , mais les plus prudens sont ceux qui l'ont mise sous la protection des loix , et non sous celle des monarques.

Je vous offre mon encens, auguste année !

Vous avez changé *mon Paris* , il est vrai : il est tout autre aujourd'hui ; mais , *encore un peu de temps* , il sera le séjour de la liberté et du bonheur. J'y respire déjà l'air des montagnes de la Suisse ; j'y suis soldat , non comme un dogue guerrier lancé par un despote colère ou fanatique , mais comme un citoyen qui donnera sa vie avec joie , pour la *vraie* cause de la patrie. Depuis trente ans j'avois un pressentiment secret que je ne mourrois point sans être témoin d'un grand événement politique. J'en nourrissois mon âme et mes écrits (*). Voilà du *nouveau* pour ma plume ; je vous en rends grâce trois fois , bienfaisante année. Si mon *tableau* est à *refaire* , l'on dira du moins un jour : les

(*) M. Mercier est un de nos philosophes qui ont semé dans leurs écrits les germes de la moisson qu'on recueille aujourd'hui. Comme eux , il a eu l'honneur de voir brûler , en Espagne , le plus utile et par conséquent le meilleur de ses ouvrages. Je regrette seulement pour sa gloire qu'il n'ait pas séjourné quelque tems à la Bastille ; il le méritoit bien , et c'est une injustice qu'on lui a faite.

Parisiens ont montré au trône , au ciel trois
cens mille bras armés en quarante-huit heures.
Ils n'ont pas voulu laisser détruire leur ville;
ils ont fait un mouvement , et ce mouve-
ment s'est communiqué à la France et au
reste de l'Europe. Tant le peuple est une
puissance , et même la seule puissance : ce
qu'il faut que les Souverains sachent enfin.

Grande année ! vous serez l'*année régéné-
ratrice* ; vous en porterez le nom. L'histoire
célébrera vos hauts faits : vous fuyez pour
vous enfoncer dans le tems ; adieu , puis-
qu'il est impossible à nos vœux d'allonger
votre terme ; mais dites - bien , du moins à
ma chère fille l'année 2440 , que nous cou-
rons au devant d'elle de toutes nos forces ;
que nous précipiterons notre marche pour
l'atteindre et pour l'embrasser. Sans flatterie,
vous lui ressemblez beaucoup, chère fugitive ;
j'ai cru même *un instant* qu'il n'y avoit qu'à
changer la *date* de la naissance. Mais votre
cadette (n'en soyez point jalouse , rare et
surprenante année !) aura encore plus de
charmes , d'*esprit* et de *beauté* que vous ,

parce que le patriotisme est une vertu qui s'accroît et se fortifie par l'exercice ; parce qu'il faut encore rêver la félicité publique , afin d'en bâtir l'édifice immuable ; parce qu'enfin le chef-d'œuvre de l'esprit humain n'est pas de faire de belles loix , mais de les mettre à exécution.

Adieu , année sans pareille dans notre histoire ! Moi , qui fus libre *bien avant les jours de notre liberté* , puis-je manquer d'être *fidèle* à votre souvenir ? Non ; chaque jour je remercierai l'Être suprême de m'avoir fait voir l'aurore du soleil de la liberté. Il va luire sur ma patrie , armé de tous ses rayons. Montesquieu , Rousseau , Diderot , Mably , Helvetius , Voltaire , Turgot et Thomas , sont dans la tombe ; (*) ils n'ont point vu les jours étonnans , les jours de gloire que

(*) Remercions le ciel de voir encore parmi nous *le dernier des Romains* , l'abbé Raynal ; son génie est un des leviers dont on s'est servi pour soulever le poids sous lequel le despotisme nous écrasait .

leur génie avoit préparés. Oh ! de quelles louanges n'auroient-ils pas salué le peuple français régénéré ! C'étoit, hélas ! à leur organe, et non au mien, qu'il appartenoit de chanter ces vertus patriotiques, qui ont devancé mon attente tardive et surpassé mes espérances. Mais j'écrirai du moins *ce que j'ai vu*, afin que de tels événemens ne sortent point de la mémoire des hommes nés et à naître ; afin qu'ils apprennent, dans tous les tems et dans tous les lieux, qu'il ne tient qu'à leurs bras et à leur tête de détruire toute espèce de tyrannie, qu'il ne faut que *vouloir*, et que Dieu (qui aime également toutes ses créatures pétries du même limon) protège visiblement toute insurrection généreuse, parce que l'empire des loix descend de son trône éternel. C'est, sans contredit, le plus grand bienfait qu'il ait accordé à l'intelligence humaine, et elle répondra aux magnifiques desseins de son auteur, en humiliant le superbe, le méchant, et en rompant, à force ouverte, les complots impies, sanguinaires, tramés contre la liberté de l'homme.

(70)

Adieu , tumultueuse , mais très-chère et très-
aimable année !

MERCIER.



CHARLES IX , Tragédie nationale.

On a donné à Strasbourg , le 12 mars ,
une représentation de *Charles IX*. Pendant
les huit jours qui ont précédé cette repré-
sentation , toutes les chaires ont retenti d'in-
vectives contre cet ouvrage , et les nobles
se sont entendus pour louer toutes les loges ,
et les laisser vuides le jour qu'on la donne-
roit. En attendant , ils ont agi vivement au-
près des magistrats pour la faire défendre.
Ceux-ci ne demandoient pas mieux , mais
le peuple l'a exigée impérieusement , et il
a fallu agir en conséquence. Le parterre a
été rempli et toutes les loges vuides (*).

(*) Tout le monde sait qu'une cabale composée de
nobles , employa le même moyen pour faire tomber le

Ce trait rappelle celui de ce dévot président qui envoya aux comédiens de la ville où il siégeoit, une défense de représenter le Tartuffe qu'ils avoient annoncé pour le lendemain. Ce jour-là, un comédien vint sur le bord du théâtre, et dit aux spectateurs :
messieurs , nous devons aujourd'hui vous donner le Tartuffe , mais M. le président ne veut pas qu'on le joue.

Le sieur Chabrolles, ayant toujours vécu dans la religion protestante, vient d'y renoncer dans l'église de S. Benoît. Comme on n'a pu découvrir aucun indice qu'il eût reçu le baptême, on le lui a conféré. Il a eu pour parain M. Palerme de Savy, maire de Lyon, et pour maraine, Mlle. de Palerme, sa fille. Cette cérémonie a eu lieu le jour où l'on a donné dans cette ville la première représentation de Charles IX. A cette occasion, on a remarqué la différence du tems

Phédre de Racine. Ces nobles, dans leur méchanceté, n'ont pas même le mérite de la nouveauté.

où nous vivons, de celui où les fureurs du fanatisme faisoient couler le sang des malheureux protestans. Le cardinal de Lorraine, avec tous ses bourreaux, n'étoit parvenu qu'à faire abhorrer sa personne et sa croyance (*). On prétend que le même jour une jeune catholique renonça publiquement à la religion de ses pères, pour embrasser le protestantisme, sans que le triomphe de Rome sur Genève, ni celui de Genève sur Rome, ait occasionné le moindre trouble. On est moins *teste* dans le Cambrésis : dans cette province, les confesseurs demandent à leurs pénitentes si elles ont vu représenter Charles IX, et si elles conviennent de leur crime, le sacré guichet leur est aussi-tôt fermé, et point d'absolution (**).

(*) Le cardinal avoit neuf évêchés ou archevêchés, et autant d'abbayes. Au concile de Trente, il s'opposa fortement à l'établissement du divorce en France, mais, en récompense, il proposa l'établissement de l'inquisition.

M. De Chenier.

(**) A la prestation du serment civique, les prêtres

*EXTRAIT d'une lettre de M. de Chenier ;
aux Auteurs du Journal de Paris.*

« J'ai lu , messieurs , avec surprise , la se-
» conde lettre de l'anonyme sur la censure
» du théâtre.... Je conçois que des censeurs-
» royaux trouvent la censure nécessaire. C'est
» le raisonnement de M. Josse qui est or-
» fèvre , et de M. Guillaume qui vend des
» tapisseries. On connoît le mot de l'abbé
» Desfontaines, *il faut que je vive* ; mais on
» connoît aussi la réponse foudroyante de
» M. d'Argenson , *je n'en vois pas la néces-*
» *sité* ! L'anonyme suppose une pièce qu'on
» auroit pu faire jouer , il y a deux mois ,
» sur le théâtre de Nicolet. C'est dommage
» qu'il n'ait pas essayé de l'écrire ; mais ,
» s'il n'a pas l'imagination nécessaire pour
» exécuter ce chef-d'œuvre , il est assuré-
» ment très-digne de composer une poétique
» à l'usage des grands danseurs du roi. La

ont refusé de chanter le *Te Deum*. Ces gens assurément n'aiment plus la musique.

MOLIÈRE.

D

» fable parle d'un animal timide qui se cou-
 » vroit de la peau d'un lion ; il eut le mal-
 » heur de laisser passer un bout d'oreille. Ici ,
 » beaucoup de gens assurent qu'ils ont ap-
 » perçu des oreilles entières. L'autruche,
 » poursuivie par des chasseurs, cache sa tête
 » derrière un arbre , et se flatte de n'être pas
 » vue ; mais l'autruche doit être avertie qu'elle
 » se trompe. Si j'en crois mes amis , cette
 » lettre , où l'on trouve , *je ne sais pourquoi* ,
 » les mots de talens , de génie , de savoir et
 » d'esprit , vient , aussi bien que la première ,
 » d'un homme qui n'a rien de tout cela , mais
 » qui est parvenu , *je ne sais comment* , à s'en-
 » sevelir , de son vivant , dans le coin d'une
 » académie célèbre. » (*)

(*) M. Suard ayant été élu pour être membre
 de l'académie française , ne se trouva point prêt le
 jour fixé pour sa réception : il demanda un retard.
 Quelqu'un ayant demandé la cause de ce retard , on
 lui dit que M. Suard n'avoit point encore achevé
 son discours de remerciement. *Ah !* répondit-on , *il*
est juste de lui laisser du tems ; c'est son premier
ouvrage.

*EXTRAIT d'une lettre de M. de Chenier,
aux Auteurs de la Chronique de Paris.*

On trouve, messieurs, dans un journal peu connu, qui se nomme *le Spectateur national*, un petit article contenant un petit mensonge qu'on me conseille de relever. Voici l'article innocent. « Vendredi, on a donné à ce » théâtre (théâtre de la nation) au profit » des pauvres, la vingt-cinquième représentation de *Charles IX*. On devoit croire » que cette tragédie qui a attiré, *dans ses* » premières représentations, une si grande » affluence, par le seul motif de la curiosité, » en ameneroit une au moins aussi grande, » quand il s'agiroit de générosité, de bien- » faisance, d'humanité. Cet espoir a été » trompé, et le chef-d'œuvre national, » qui a produit tant d'argent, tant échauffé » d'esprits, tant occasionné de querelles, de » vanité ou d'anti-patriotisme, a produit à » peine une recette de charité, montante » à 1200 livres. Il y a bien loin de l'es-

» prit d'enthousiasme à l'humanité ! » (*)

Je ne parlerai point de l'envieuse malignité qui a dicté ce joli paragraphe. Mais il est faux que la re ette de vendredi n'ait monté qu'à 1200 livres. La recette de la porte a monté à 1800 livres, moins un ou deux écus. Ce mensonge est peu important par lui-même, mais il est toujours inutile de mentir. *Le Spectateur national* me permettra de lui donner un avis dont il fera bien de profiter ; ce n'est point tout de n'être point lu et de n'être point lisible, il faut encore être véridique.... Au reste, je sais quel est le style ordinaire de ces petits *eunuques* de littérature, qui, désespérés et confus de leur impuissance, ne cessent de décrier, dans leurs misérables feuilles, tous ceux qui sont capables de produire. Si vous réussissez, ils vous prouveront, comme dit M. de Voltaire, que vous n'avez pas dû réussir. (**)

(*) Comme il y a bien loin de l'esprit de la justice à celui de la malignité.

(**) L'idée de la translation des cendres de Voltaire

*EXTRAIT des notes de M. de Chenier, sur
son épître aux mânes de Voltaire.*

J'ai voulu rappeler la Melpomène antique ;
Et dans les premiers jours de notre liberté,
J'attachai sur son front, avec quelque fierté,
La cocarde patriotique.

Non pas en composant la tragédie de
Charles IX, qui étoit faite depuis long-tems ;
mois en ajoutant au rôle du chancelier de
l'Hôpital seize vers où il prédit la révolution.
Les voici :

. A la grandeur du trône,
On verra succéder la grandeur de l'état :
Le peuple, tout-à-coup, reprenant son éclat,
Et des longs préjugés terrassant l'imposture,
Reclamera les droits fondés sur la nature ;
Son bonheur renaitra du sein de ses malheurs :
Ces murs, baignés sans cesse de sang et de pleurs,
Ces tombeaux des vivans, ces bastilles affreuses,
S'écrouleront alors sous des mains généreuses.
Au prince, aux citoyens, imposant leur devoir,

à Paris, où on lui a refusé la sépulture, prend tous
les jours un plus grand crédit. On assure que le 30 mai
prochain, on rendra cet honneur aux mânes de cet
immortel écrivain. *Correspondance littéraire secrète.*

Et fixant à jamais les bornes du pouvoir,
On verra nos neveux, plus fiers que leurs ancêtres,
Reconnoissant des chefs, mais n'ayant point de maîtres,
Heureux sous un monarque, ami de l'équité,
Restaurateur des loix et de la liberté.

(*Acte III, Scène I.*)

Des Carmes-déchaussés, la mâle république,
Avant d'en connoître un seul vers,
S'avisait de juger mon ouvrage pervers.

Quelques citoyens du district des carmes
eurent la bonhomie, car il faut être poli,
de dénoncer à leur district la tragédie de
Charles IX, dont ils ne connoissoient que
le nom. Ce district eut la bonhomie, car
il faut toujours être poli, de députer vers
les comédiens français et vers la commune
de Paris, pour faire suspendre la représen-
tation de cette pièce. Cette démarche n'eut
point de suite.

Et devant la commune, en très-mauvais français,
Poujant, la veille du succès,
Me dénonça comme hérétique.

C'est le 23 novembre, veille de la pre-
mière représentation de *Charles IX*, que

Cicéron Poujant jugea à-propos de dénoncer cette tragédie. Il n'en connoissoit pas un seul mot, non plus que le district des carmes. L'accusation d'hérésie n'est pas avérée comme on le croit bien, mais la dénonciation est très-réelle. A l'objet du discours de l'orateur, et à son discours même, une partie de l'assemblée crut qu'il étoit ivre, ou qu'il étoit subitement devenu fou; mais il est constant, malgré l'apparence, qu'en dénonçant *Charles IX*, Cicéron Poujant n'étoit ni plus ivre, ni plus fou qu'à son ordinaire.

Et qu'un citoyen véridique,
 Dans l'élan d'une âme énergique,
 Proclamoit *l'école des rois*.

A la première représentation de *Charles IX*, au quatrième acte, un citoyen dit assez haut pour être entendu de ses voisins: *cette pièce devoit s'appeller l'école des rois*. J'ai adopté ce second titre. Le citoyen dont je parle est M. de Maumené, négociant à Paris. Les gens curieux d'anecdotes sauroient gré à un auteur de leur avoir conservé le nom du

vieillard qui, à la première représentation des *précieuses ridicules*, s'écria du fond du parterre : *courage , Molière , voilà la bonne comédie.*

Le soir , le lendemain , vingt lettres anonymes m'annonçoient un assassinat.

Le jour même de la première représentation , on m'avertit que la pièce ne seroit pas seulement commencée, que je serois sifflé, hué, et qui pis est, égorgé. Beaucoup de gens *au Parquet* avoient des pistolets dans leurs poches. Un quart d'heure avant de lever le rideau , un homme eut la bêtise ou la méchanceté d'aller dire à Mme. Vestris qu'on tireroit sur elle et sur le cardinal aussitôt qu'ils paroïtroient; mais le public imposa silence à la cabale imbécile qui se flattoit d'écraser cette tragédie patriotique. Elle fut écoutée avec une attention parfaite, et le silence ne fut troublé que par des applaudissemens universels.... Plusieurs personnes ont déposé dans le procès de l'insensé mar-

quis de Favras, qu'il avoit voulu faire tomber
Charles IX à la troisième représentation,
moyennant 18 ou 20,000 livres... (*)

Des Gautiers, des Charnois, disciple infortuné,
La fêrûle de ces grands maîtres,
M'a souvent un peu mal mené.

M. Gautier, qui n'est pas même Gautier-
Garguille, est un écrivain des charniers.
Auteur d'une misérable feuille intitulée: *Jour-
nal général de la cour et de la ville.* (**) Les

(*) Ce marquis, après avoir fait amende hono-
rable, a été pendu en place de Grève, le 19 février.
Il passe encore pour un martyr aux yeux de quel-
ques personnes à qui nous souhaitons le même bon-
heur.

(**) J'ignore si M. Gautier est parent d'un autre
M. Gautier qui eut le malheur d'écrire contre Rous-
seau, dans l'espérance de faire parler de lui un mo-
ment, et que Rousseau, dans sa réponse, a criblé de
plaisanteries, en protestant toujours qu'il ne vouloit
point lui répondre.

gens qui lisent tout, m'assurent que je suis souvent attaqué dans ce journal. Si M. Gautier peut gagner un écu de plus en me dénigrant, il fait son métier de folliculaire, et je l'exhorte à continuer. M. de Charnois, écrivain très-inférieur à la classe médiocre, est pourtant supérieur à M. Gautier. Il a, comme Perrein-Dandin, la fureur de juger, mais il se borne à juger de littérature, et sur-tout de littérature dramatique ; il est d'ailleurs fort ignorant. Il fait aussi un journal intitulé : *le spectateur national*. Il s'y est permis plusieurs mensonges sur la tragédie de *Charles IX* : je ne compte pas les absurdités. M. de Charnois a déjà été couvert de boue par M. de la Harpe, M. Palissot, et plusieurs autres écrivains distingués. Vouloir augmenter son ridicule seroit une entreprise impossible. C'est un de ces gens auxquels on ne sauroit dire pis que leur nom.

Faut-il que la race nouvelle apprenne et l'existence et le nom d'un Suard ?

M. Suard étoit ci - devant censeur du

théâtre ; il est de plus membre de l'académie française (*). On a tort de lui contester ses titres littéraires. Il n'a tenu qu'à lui d'avoir une grande réputation ; il lui suffisoit de signer les lettres qu'il écrivoit au journal de Paris. Des gens dignes de foi m'ont assuré qu'il avoit fait d'autres ouvrages. M. Suard jouit de sa gloire avec modestie ; c'est une

(*) La séance de la commune de Paris a reçu, le 13 mars, une députation du musée de Paris. On observera que c'est la première association littéraire qui ait fait cette démarche civique. En général, tout ce qui est corps académique a trop perdu à la révolution, pour venir rendre hommage à une congrégation de simples citoyens qui n'ont d'autre mérite que leur civisme et d'autres titres que leurs vertus. On assure que si la contre-révolution a lieu, M. Bailly est rayé, de droit, de la liste des quarante immortels dont les principaux sont réduits à *végéter* dans la planète qu'on appelle *mercure*. *Courier de Lyon*, N^o, 18.

Végéter ! et pourquoi pas vivre ? Que leur manque-t-il ? *J'emploie les premiers écrivains de la nation au mercure*, disoit dernièrement M. Pankouke, mais je les couvre d'or,

vertu de plus. J'ai cru devoir profiter de cette occasion , pour apprendre à l'Europe que M. Suard, M. de Charnois et M. Gautier barbouillent du papier à Paris.

A changer la nature on ne sauroit prétendre.
Louis doit présenter un grand modèle aux rois;
Syeys doit inventer les loix
Que la Fayette doit défendre.

Tout suit aveuglément les ordres du destin :
Le cygne, au bord d'une onde pure,
Fait entendre sa voix, honneur de la nature;
La grenouille croasse en un marais voisin.

L'homme est né pour créer, le tigre pour détruire,
Le renard est fait pour tromper,
L'aigle pour fixer la lumière,
L'insecte et Charnois pour ramper,
Entre la fange et la poussière.



Certains lecteurs malévoles ont pensé que j'en voulois aux grands aristocrates titrés, chamarés, enrubanés, chargés de croix, de plaques et de clefs. J'avouerai que ces très-hauts, très-puissans et très-excellens m'ont

paru quelquefois très-méprisables ; m'ayant enlevé la majeure partie de ma fortune , j'en ai pris un peu d'humeur. J'ai prêté loyalement ; ils ne m'ont répondu qu'avec des arrêts de surséance. Ces hommes , couverts de paillettes et d'opprobres , jouoient , soupoient , chassoient avec le roi , et se marioient dans sa chapelle. Je les ai vu sourire , d'un air protecteur , à l'honnête citoyen qui venoit à pied de quatre lieues , demander la larme à l'œil un léger à compte. Mais , si cette aristocratie mérite la haine , il en est une autre qui fait rire. Par exemple , l'écuyer-conseiller-secrétaire du roi , maison , couronne de France qui , dans ses nobles fonctions , employe toute une matinée , sue sang et eau pour arranger dignement des fins de lettres circulaires , donnera-t-il le *respectueux* ou le *sincère attachement* ; la *véritable estime* ou la *parfaite considération* ; les *sentimens avec lesquels* ou le j'ai l'honneur d'être , tout court ? L'abbé Syeyes , en écrivant sur les droits de l'homme , n'a pas été plus fortement travaillé par la pensée et la méditation ;

L'un se fabrique une généalogie tout exprès ;
pour méconnoître sa parenté , comme ce
gentillâtre à qui Desmahis fait dire :

Je suis sur-tout un parent sor et mince ,
Qui vient me cousiner du fond de la province.

L'autre qui préside un bureau de finances ;
tout fier de sa nouvelle dignité , est en simarre
jour et nuit. Il n'a qu'un mot à la bouche.
Il dit , sans distinction , à tous ses cliens : *le
vôtre de tout mon cœur* , & s'il entend la
messe , il ne manque pas de dire à l'élévation
de l'hostie : *le vôtre de tout mon cœur*. On de-
mandoit d'un grand magistrat de la même
éttoffe , attifé , poudré , ambré , lustré , pour-
quoi il étoit si fort considéré dans le monde ;
et pourquoi il l'étoit si peu chez lui ; quelqu'un
répondit : *c'est qu'il y est sans perruque*. (*)
Toutes ces petites aristocraties s'ajustent à

(*) Dans une pièce de Favart , une femme , en ba-
dinant , tire un peu l'énorme perruque d'un médecin.
Celui-ci s'écrie : *finissez-donc , vous m'enlevez toute
ma réputation*. Ce mot peint l'aristocratie du char-
latanisme.

merveilles avec celle de ce chasseur courtisani qui soutient encore que la destruction des capitaineries sera funeste à la récolte et au commerce, *par la raison*, dit-il, *que le gibier engraissoit les terres, et que les peaux de lapins faisoient les chapeaux*. Ce brave et féal nous racontoit hier la mort subite du dentiste du roi. *C'est d'autant plus disgracieux pour ce pauvre M. Bourdet*, disoit-il, *que dans ce moment-là même, il avoit l'honneur d'arranger la bouche de sa majesté*. Ce trait me rappelle celui d'un homme qui, revenant de la cour de Louis XIV, disoit : *je l'ai vu, ce grand roi; il se promenoit lui-même*. Un autre, en racontant les désastres de la peste de Marseille, ajoutoit : *enfin, c'étoit une maladie si terrible, que même un homme de condition n'étoit pas sûr de sa vie*. (*)

(*) Un grand seigneur aussi connu par la dépravation de ses mœurs que par l'antiquité de son origine, venoit de mourir. On s'efforçoit de consoler sa veuve... Ah ! dit-elle, *il étoit de trop bonne maison pour que Dieu ait le courage de le condamner*.

Le passé , le présent , l'avenir.

*Qu'avons-nous été ? des esclaves ,
Servans , chantans , jurans gaiment ,
Et flagornant très-galament
Les Dieux qui serroient nos entraves*

*Que sommes-nous ? de grands enfans ,
Juges d'hier , soldats naissans ,
Qui , stupéfaits de voir l'aurore
D'un jour trop long-tems souhaité ,
Pour un hochet , prenons encore
Le sceptre de la liberté.*

*Que serons-nous ?..... le temps avance ,
Et de la crainte à l'espérance ,
Chaque décret nous fait passer.
Croyons-y ; mais sur l'apparence ,
Défendons-nous de prononcer.*



Plusieurs personnes de mérite désirent la permanence des districts , et je la désire comme elles si l'on me démontre qu'elle peut être utile. Quoi qu'il en soit , et supposé que cette permanence soit décrétée , je de-

mande que l'on ne me nomme plus président. Je sais que cela fait honneur à une famille, mais j'ai deux cousins qui l'ont été; l'un est devenu sourd, et l'autre est affligé d'un enrouement dont je ne crois pas qu'il guérisse : j'y ai passé comme eux, et je ne puis dire à quel point ma poitrine est affectée. Cependant j'avois fait mes exercices dans les meilleurs cafés de Paris, et j'y étois entendu. Jugez des moyens que j'avois reçu de la nature. Je les ai perdus, mais j'en ai fait le sacrifice à la patrie et je n'en veux point aux districts grands et petits, jeunes et vieux; tous ont le droit d'y parler, raisonner, déraisonner, proposer, discuter, amender, et ce n'est que du choc des opinions que sortent les traits de lumière qui font appercevoir la vérité. Elle étoit si loin de nous cette vérité qui déplaisoit à tant de monde, que ce n'est qu'à force de crier que nous sommes parvenus à la rapprocher. Crions donc toutes les fois qu'on voudra l'éloigner, et crions si fort (le roi sera de moitié avec nous) qu'à la majorité absolue,

elle soit enfin nommée citoyenne de Paris et déclarée inviolable, comme la personne de nos députés.



Un chanoine de Sainte - Geneviève est sorti de son couvent armé de deux pistolets. On prétend qu'il vouloit s'amuser à tuer quelques ennemis du clergé. On dit, d'un autre côté, qu'il destinoit ses armes à se défendre contre ceux de ses camarades qui se seroient opposés au dessein qu'il avoit de les quitter. La garde s'en est emparée, et ses supérieurs interrogés, ont répondu qu'il étoit fou. Que n'a-t-il eu le calme des cinq carmélites qui viennent de se décloîtrer ? Une d'elles a plus de soixante-quinze ans. Ce retour au monde n'est sûrement point un enfantillage.



Aujourd'hui que la nation a obtenu le retrait des biens du clergé, que la noblesse

n'a plus de privilèges , et qu'enfin ce qu'on appelloit *les deux premiers ordres* est venu se fondre dans les communes , il ne peut plus y avoir d'esprit de parti. Un évêque de cour est entré ce matin chez moi , et m'a dit , d'un air satisfait : *nous voilà donc à notre juste mesure. Post tenebras lux. Il ne reste plus qu'à nous marier pour faire de nous d'honnêtes gens.*

Ah ! monseigneur , d'un prêtre est-ce là le langage ? A ce *monseigneur* , il s'est fâché tout de bon. Il ne veut plus être appelé de ce sobriquet. Il ne veut plus de cette exagération de Louis XIV , aujourd'hui que les évêchés ne sont plus des seigneuries , que les révérendissimes pères en Dieu sont à gages et vont être réellement les serviteurs de la nation. Ils rentrent dans leur institution primitive , à l'exemple du souverain pontife qui se qualifie encore *servus servorum Dei*. Un autre prélat , sortant de l'assemblée nationale , répondit avec humeur à une pauvre femme qui lui demandoit l'aumône : *maintenant que la nation a tout notre bien , adressez-*

vous à elle. Cette femme lui répondit : *hélas ! si elle l'avoit eu depuis long-temps , je ne vous demanderois pas du pain aujourd'hui.* On a remarqué qu'il y eut une sorte de fatalité attachée au décret sur les biens ecclésiastiques. Il a été rendu à l'archevêché , prononcé par l'avocat du clergé , le jour des morts , et suivi le même soir d'une éclipse de lune.



Une femme connue par son esprit et par ses talens , a écrit la lettre suivante à M. le comte d'Artois :

MONSIEUR ,

Vous êtes bien loin , et je suis encore près de vous. Éloignez un moment , s'il vous plaît , ceux qui vous flattent ; j'ai quelques vérités à vous dire. Savez-vous au juste où en est la révolution ? C'est une affaire finie. Demandez plutôt au roi , demandez à MONSIEUR. Ils ont vu de leurs yeux les

abus et les préjugés tomber comme des quilles. Les nobles, les prêtres, les parlemens même, tout le monde est rendu. Que pouvoient-ils contre l'opinion, dans une ville sur-tout où la Fayette, d'un coup de pied, fait sortir cent mille hommes? Vous a-t-on dit, monseigneur, ce que coûte à la France cette révolution? Pas si cher que la fête qui a été donnée à la place de Louis XV, pour le mariage de ce frère que nous aimons tous. Il est vrai qu'elle vous coûtera un peu d'argent, mais vous y gagnerez encore; puisqu'on vous débarrasse de tous ceux qui vous voloient.

Moi, qui vous parle, monseigneur, j'ai eu beaucoup de peine à me faire aux *droits de l'homme*; mais, réflexion faite, c'est un beau spectacle qu'un peuple libre. Chacun y sera jugé selon ses œuvres, et fut-on né comme vous, monseigneur, de la côte de Saint-Louis, si on n'a point de mérite, il faudra du moins se faire oublier, pour échapper au mépris. L'abbé Maury lui-même sent déjà la nécessité, pour vivre de l'autel, de paroître un bon apôtre.

Je ne ris plus, monseigneur. Vous êtes dans une disposition à avoir besoin d'une *Minerve*, et je la deviens pour vous. Assez et peut-être trop de femmes s'occupent de vos plaisirs ; je ne songe qu'à votre gloire et à votre repos. Encore une fois, la révolution est consommée. Faite sans vous, que du moins votre retour lui paroisse un hommage. Elle ne vous implore pas, mais elle vous attend ; elle vous espère encore. La France aime ses princes ; elle les aime jusqu'à croire que leurs défauts ne sont point à eux.

Voulez-vous goûter, monseigneur, le plus grand plaisir de la vie ? Montez à cheval : presque seul, accourez, sans qu'on s'en doute, à l'assemblée nationale ; si vous passiez par Cl.... je préparerois un uniforme de la garde parisienne, qui vous iroit tout aussi bien que celui des suisses. Vous ne tarderiez pas à être dans cette salle où se font les loix. On vous reconnoît ; on vous annonce ; déjà vous êtes à la tribune. Là, une main sur votre épée, vous direz avec la

fierté et la franchise d'Henri IV : *je jure de défendre la loi, le roi et la constitution.* Les *bravo* retentiront jusqu'aux Thuilleries, et la foule vous portera dans les bras de Louis XVI qui versera des larmes de joie, et moi qui vous suivrai de la pensée, je regretterai de n'avoir point à vous offrir tout ce que j'ai perdu.



M. l'abbé Bernet de Boislorette, aumônier de la garde nationale parisienne, qualifie le vœu de continence des ecclésiastiques de vœu insensé, sacrilège, anti-social, etc.....
 » Mais quelle puissance pourra relever de
 » ce vœu ? Rome ? Dans cette sainte
 » cour, on ne finit rien. Les affaires y
 » vont si lentement !... si lentement !...
 » et notre mariage est si pressé ! et moi en
 » particulier, comme l'un des aumôniers de
 » l'armée parisienne, je suis si pressé, si
 » pressé de lui donner un bon soldat !...
 » Sorbonne ! prends tes fourures ; assemble-

» toi, et prononce. Censure, si tu veux ;
» excommunie, anathématise, je ne crains
» point ta foudre. *Vel duo vel nemo* : voilà la
» seule thèse que je te présente. Elle est
» sacrée, elle est sublime; si tu oses la dé-
» chirer, le roi de la nature te condamne
» et il m'approuve : avec son approbation
» je me passerai de la tienne. »

L'auteur de cette lettre est un jeune ec-
clésiastique de 26 ans, d'une figure très-
agréable et de mœurs très-pures. (*)



Comme on levoit dernièrement le rideau
au théâtre de la nation, pour commencer
la petite pièce, le public s'est écrié :....
la Rive ! Mlle. Sainvalle l'aînée ! Un
particulier a levé la voix du milieu du par-

(*) Le célibat ne fut point établi dans l'église d'An-
gleterre avant 1130. A cette époque, un concile de
Londres l'ordonna. Mais le roi, voyant que cette dis-
terre ;

terre ; voici un fragment de son discours. . . .

« Le temps n'est plus où des despotes subal-
 » ternes donnoient des ordres et gênoient
 » les talens. Ils doivent paroître maintenant.
 » Ce n'est pas que nous ne reconnoissions
 » ceux des acteurs de la comédie française ,
 » mais sans y préjudicier , nous demandons
 » *la Rive et Mlle Sainval l'aînée*. Nous ne
 » prétendons point leur imposer une loi ;
 » nous exigeons seulement qu'on porte à
 » ces deux acteurs dont les talens nous sont
 » chers , les vœux du public. » M. Molé a

position soulevoit les esprits , permit le mariage aux prêtres , comme il l'avoit été , dit-il , sous les rois ses prédécesseurs. Le cardinal de Creme fut envoyé à Rome , pour appuyer de toute l'autorité pontificale , le décret du concile de Londres. Il fit une harangue où il peignit , avec énergie , le crime d'un prêtre qui , sortant des bras de sa femme , alloit , de ses mains impures , porter le corps de J. C. dans sa bouche toute souillée par les baisers de l'amour profane. La nuit suivante ce cardinal fut surpris , par des officiers de police , dans le lit d'une courtisane , quoiqu'il eût dit la messe le matin.

répondu que l'on satisferoit le public. Mademoiselle Sainval l'aînée est de retour à Paris, et M. de la Rive doit incessamment remonter sur la scène. — Voilà la conduite grave et le ton décent avec lequel le public a le droit de se faire obéir.



Le gouvernement espagnol prend de jour en jour plus d'ombrage sur ce qui se passe en France. Il vient de défendre à tous ses sujets (*) d'envoyer étudier leurs enfans en France (**). Ces mesures n'empêchent pas que chaque jour on n'essaye à parler avec plus de liberté du gouvernement. On vend

(*) Les fiers Espagnols ne sont encore que des sujets. Félicitons-nous d'être devenus des citoyens.

(**) Il a raison. Qui sait si on ne leur feroit pas l'opération de la cataracte? A Naples, on ne reçoit plus les Français. A la bonne heure! mais si les Napolitains viennent en France?

même, sous le manteau, une caricature qui a pour sujet un homme assis au pied d'un arbre aux branches duquel est attaché un pain. L'homme, avec des yeux où se peignent la douleur et l'inquiétude, regarde le pain et dit : ... *Se no baxas me levanto, cui dado a ti, Carlos quarto!* C'est-à-dire, *Si tu ne te baisses, je me leve; prends garde à toi, Charles IV!* Voici un placard que l'on s'est permis d'afficher dans plusieurs endroits. *La Francia ha parido, la Espana esti de parto. Cui dado a ti, Carlos quarto! La France a enfanté, l'Espagne est en travail, prends garde à toi, Charles IV!*



Le Blason, songe philosophique.

Je rêvois que j'étois excessivement riche et que la tête m'ayant tourné, j'avois acheté la noblesse, que j'y avois joint une belle terre qui me donnoit le titre de baron.

Aussi-tôt, je fis peindre mes armoiries sur les portes, sur les fenêtres, sur les cheminées

de mon château , sur les chapeaux de mes domestiques , sur leurs bas , sur les fers de mes chevaux. La garde-robe n'en fut pas même exempte , et je voulois que par-tout on reconnût les armoiries de M. le baron.

J'achetois tout-exprès une bibliothèque , afin de faire mettre mes armes sur le dos de chaque volume , et je les prêtois à tout venant , me dispensant de les lire , vu mon opulence. (*)

J'envoyai cinquante mille écus à un généalogiste qui me faisoit descendre de Louis-le-Gros , par les femmes , et le tableau de cette généalogie fut appendu dans le lieu le plus apparent de mon salon. (**)

(*) Quoi ! ces riches , ces nobles , ils ont des livres , et le désir de les lire ne les dévore pas ?..... Non ; le duc de *** en fit acheter , chez un libraire , par son valet-de-chambre , à tant la toise , pour varier les tapisseries de son hôtel.

(**) On demandera , même avant l'an 2440 , ce que c'est qu'un généalogiste ; et comme les savans ouvrages qui traitent de l'art héraldique n'existeront

Quelqu'un s'étant avisé de dire à ma table que les hommes n'ont qu'une seule et même tige, que la noblesse devoit être fondée sur des vertus personnelles, je lui soutins qu'il falloit être né gentil-homme pour être quelque chose dans ce monde, et quoiqu'il se tut après cette convaincante réponse, parce qu'il mangeoit beaucoup, je le fis remarquer à mon portier (*), afin qu'il fut éconduit chaque fois qu'il se présenteroit.

Un autre convive ayant soutenu que s'il prenoit fantaisie au grand-seigneur de se faire baptiser, il ne seroit pas reçu chanoine dans

plus, on sera fort embarrassé. Un noble disoit qu'en employant cette science, il prouveroit qu'il descendoit directement d'Adam. *Tant pis*, lui répondit-on, *vous n'en toucheriez que de plus près au limon dont le premier homme a été formé.*

(*) L'auteur sait mieux que moi qu'il n'y a que des bourgeois qui ont des portiers. Les gens de qualité ont des suisses. Bachaumont a rendu célèbre celui de Scudéri, gouverneur de Notre-Dame-dt-la-Garde, et auteur de *l'amour tyrannique*.

un chapitre d'Allemagne, attendu qu'il ne pouvoit faire aucune preuve du côté de sa mère. Je le pris en singulière affection, car il répétoit souvent que je prouvois huit quartiers, d'après le tableau de mon salon.

A force de me l'entendre dire, je me le persuadois à moi-même, et je respectois un grand vaurien de fils, parce qu'il avoit un degré de noblesse plus que moi.

Madame la baronne tomboit en syncope dès qu'on annonçoit un roturier (*). Elle me fit acheter le nobiliaire et l'art héraldique qu'elle consultoit soir et matin : d'après son récit, je voyois clairement que la famille étoit noble de toute éternité.

Le sujet de la conversation journalière étoit d'examiner quel étoit le prince de l'Europe le plus distingué par la noblesse.

(*) On sait que Louis XIV, durant tout le cours de sa longue vie, n'adressa jamais la parole à ces gens-là : son aversion pour eux étoit si forte, qu'il défendit, pendant tout son règne, qu'on fit entrer dans son palais les tableaux de Ténieres et de Calot.

Quelques têtes couronnées perdirent à cet examen, et leur diadème pâlit sous l'œil scrupuleux de madame la baronne ; mais elle avoit conçu, en revanche, une vénération religieuse pour un petit prince qui venoit de naître, parce qu'elle prétendoit que réunissant le sang de deux maisons illustres, il étoit plus noble que chacune d'elles en particulier.

Je répétois ces paroles par-tout où je me trouvois. Alors, elle me gracieusoit d'un doux sourire, ce qui me ravissoit ; car, depuis long-temps, elle m'avoit convaincu que l'amour le plus extrême l'avoit seul fait déroger, en venant partager ma couche.

Je chassois tous les jours, et dès qu'un malheureux paysan avoit tué un lièvre, je le faisois traîner dans une cave humide que j'appellois une prison, et où les rats venoient lui manger les pieds (*). Je n'en assisiois

(*) Voyez ce récit en action, dans une des pièces de théâtre de l'auteur, intitulée: *le Gentillâtre*, et dont le public attend avidement la représentation.

pas moins à la messe solennelle ; puis , j'invitois à dîner le curé qui avoit fait un sermon sur la charité , et je louois à haute voix , pendant le repas , sa touchante éloquence.

Madame la baronne m'avoit mis en tête de bâtonner , de temps en temps , quelques paysans , pour leur intimer la subordination ; ce que je faisois pour conserver mon rang. Mais un de ces paysans m'ayant rencontré à six lieues de mon château , dans un endroit où il n'y avoit pas de témoins , me fit pésamment sentir que l'inégalité de condition n'est qu'une chimère. Argument décisif que je ne communiquai point à madame la baronne , car elle n'auroit jamais voulu avouer sa possibilité.

Je crus moi-même quinze jours après , que c'étoit un rêve , un délire de mon imagination , et je continuai à mépriser la robe , à mal parler de la cour , à décider que je resterois oisif , et que je ne servirois qu'au préalable on ne me donnât un régiment.

J'avois un grande fille , bien dignement élevée par sa mère. A six ans , elle donna un

soufflet au fils d'un président qui avoit osé l'embrasser à la fin d'un menuet , après quoi , elle lui présenta noblement sa main à baiser ; ce qui fit présager à madame la baronne , l'alliance la plus solennelle , vu la force du sang qui avoit parlé en elle de si bonne heure.

Madame la baronne me regardoit comme un monarque fourvoyé qui , au jeu obscur de la naissance , avoit manqué une couronne. Sa tendresse m'en consolait quelquefois en me représentant les soucis et les travaux attachés à la royauté. Elle me faisoit appercevoir un de mes petits-fils succédant à quelque branche éteintes. Mon arbre généalogique ne devoit pas finir , sans pousser quelques fleurons.

Dans l'extase de ces belles idées , nous nous serions tendrement la main , surtout en contemplant la dignité future de notre postérité. Aussi , en sortant de ces conversations , madame la baronne , toute entière à la première vertu des princes , daignoit généreusement traiter un paysan

comme un homme , car elle n'étoit pas vraiment née avec un âme tyrannique.

Ma fille grandissoit : elle auroit pu nommer toutes les pièces honorables , dans leur position respective et sans les confondre , du blason qui lui étoit familier. Madame la baronne , regardant tous les roturiers comme les animaux de sa basse-cour , ne craignoit pas , pour sa fille , la moindre séduction. Tous les roturiers , assimilés aux coqs-d'inde , pouvoient lui parler et l'accompagner. Mais un noble n'entretenoit jamais ma fille que sous les yeux de sa mère , et à une distance convenable.

Qui l'eût prévu ? le fils du bailli du village fit un enfant à ma fille. Madame la baronne , les cheveux épars , vint me l'apprendre , et moi , voyant mon arbre généalogique coupé de cette manière , j'entrai dans une si furieuse surprise , que je crus mourir d'indignation , mais je ne fis que m'éveiller.

MERCIER.

Il seroit à désirer que la cocarde nationale aux trois couleurs, fût la seule en France. Ce signe honorable de la liberté, que le monarque a adopté avec joie, devroit être sur le chapeau de tous nos guerriers des troupes réglées, comme il l'est dans leur cœur, puisqu'ils sont patriotes. Cette uniformité entre tous les citoyens deviendrait un gage d'union, et la tranquillité publique ne seroit plus troublée par les rivalités et les scènes sanglantes que la diversité des cocardes peut faire naître (*). *Gulliver*, dans son voyage à *Lilliput*, trouva les *Lilliputiens* en guerre civile. Les deux

(*), Toutes les fois que je verrai en France ou ailleurs un homme décoré de la cocarde aux trois couleurs, je dirai : c'est un homme libre, c'est un frère, un ami. Quand il aura une cocarde noire, je dirai : c'est un Autrichien, un esclave, un aristocrate, un barbare. Quant à moi, je ne quitterai jamais la cocarde parisienne aux trois couleurs. Je la ferai mettre sur mon lit de mort. Je la baiserais avant de rendre le dernier soupir, et j'exigerais de ma famille qu'on en décore le linceul qui enveloppera les débris de mon existence. *CARRA, Annal. Patriotiq.*

parties différoient d'opinions sur la manière de manger les œufs : l'un prétendoit qu'on devoit casser l'œuf par le gros bout, l'autre qu'il falloit l'attaquer et l'avaler par le petit bout. *Gulliver* rapporte que cette querelle de l'œuf fit couler autant de sang dans le royaume de *Lilliput*, que les disputes théologiques, l'ambition et le fanatisme en ont fait répandre en France, pendant le quinzième siècle. *Mercier*.



*Extrait d'une lettre de madame de religieuse de Monfleury, au père B** , religieux du même ordre, grand-vicaire de l'archevêque d'Embrun.*

MON TRÈS-CHER ET TRÈS-RÉVÉREND PÈRE,

. Nous sommes ici partagés pour les sentimens. Notre prieure est tellement infatuée de l'assemblée nationale, qu'elle est loin de savoir tout ceci. Je crains

le renversement de notre maison. Votre prélat m'offre un asyle chez lui , mais je sais la belle réputation avec laquelle une de nos dames qui a restée deux ans chez lui , en est revenue. Je craindrois d'en faire une seconde édition qui seroit augmentée. Au reste, il va devenir si pauvre par la suppression de toutes ses pensions et par la poursuite de ses créanciers, qu'il ne pourroit plus guères m'offrir qu'un verre d'eau. Je joins à mon paquet quatre saucissons de notre fabrique.

Vous m'obligerez sensiblement de m'envoyer quelques-unes des jolies estampes qu'on vend, dit-on, à votre palais-royal : celle sur-tout qui représente une jeune femme qui s'est mise dans l'attitude convenable pour prendre un lavement tout à son aise , tandis que celle qui va le lui donner , fait signe à un charmant jeune homme de rester à l'entrée de la porte , pour ne rien perdre de ce petit spectacle. Je vous salue et me recommande à vos saintes prières.

Plaignez mon sort. Les quatre saucissons que vous m'avez envoyés et que je destinois à quatre sunamites de notre cher prélat, m'ont été escamotés. Je soupçonne fort notre prieur de m'avoir fait ce tour de gibecière, et ce qui me fâche le plus, c'est que je les avois annoncés à ces charmantes nymphes. Me voilà brouillé avec elles. Je n'ai plus de prélats à leur procurer. Le mien n'est pas ici. Ceux qui restent ont la bourse si mince, qu'ils ne peuvent plus fournir à leurs menus-plaisirs, et moi qui étois si bien accueilli par ces tendres vestales, aujourd'hui que je ne leur procure plus rien, elles ne veulent plus me recevoir. Le jour que je leur annonçai la perte de mes chers saucissons, elles voulurent m'arracher les yeux et me chassèrent comme un polisson, etc.



Lettre de M. Lally-Tolendal à M. Mounier.

Le diable vous emporte, s'il est capable

de vous enlever comme un balon. Nous nous fondions sur vos paroles, sur vos forces et sur ce que votre Dauphiné devoit opérer, et dans le temps qu'on espère de sa part une contre-révolution, il se prosterne bassement devant l'assemblée nationale. Il faut convenir que c'est une jolie divinité pour être encensée, sur-tout quand elle file des paroles à travers l'entonnoir d'un Mirabeau. Il semble qu'on soit alors dans une forge, et que c'est la gense qui coule (*).

Nos frères errans me marquent, et sur-tout le seigneur de Chantilly, qu'il n'a fui que dans la persuasion que le Dauphiné seroit le bouclier des aristocrates, et que les alpes qui l'avoisinent deviendroient le boulevard des privilèges de la noblesse et du clergé.

Sans cela, moi le fils des héros, moi qui tant de fois bravai le feu, le fer et l'acier,

(*) *Gense*. Petit baquet de fer dans lequel tombe la matière qu'on fait fondre à mesure qu'elle se liquéfie.

aurais-je fui comme un lâche , à la vue de quelques échappés du faubourg St.-Antoine et St.-Marceau ? Je ne vis plus que dans un avenir qui me dévore. Que dira la postérité ? Je me propose d'aller vous voir un de ces jours et de vous porter un réchaud magique pour enflammer les esprits.



Lettre de M. l'abbé Maury.

Vous n'ignorez pas trop , malheureux ami ; les prises de gueule que nous avons , Mirabeau et moi. C'est à qui vomira de grosses paroles avec plus d'effort. Il ose mettre sa réputation en regard avec la mienne , lui qui , dans le même creuset , dissout l'or , la conscience , l'honneur et la probité.

Je le donne , en cent mille , au plus méchant des diables , pour faire autant de mal qu'il en a fait , et je suis sûr qu'il n'en viendrait pas à bout. Un peuple doux par lui-même devenu féroce ; un roi puissant par

son nom réduit à n'être rien ; tous les leviers du royaume le plus fort , plus foibles que des roseaux ; tous les états confondus (1) ; toutes les loix sans vigueur (2) ; tous les grands sans crédit (3) ; tous les trésors vuides (4) ; toutes les troupes sans subordination (5) ; tous les parlemens sans voix (6) ; le vassal semblable à son seigneur (7) ; le

(1) Point du tout. On les a remis chacun à leur place.

(2) Oui , les anciennes dont on reconnoît le ridicule.

(3) Tant mieux , ils ne pourront plus en abuser.

(4) Le *livre rouge* vient de faire connoître ceux qui les ont épuisés.

(5) Comment cela ? Quand elles se confédèrent par-tout , et jurent d'obéir à la loi et au roi.

(6) Ils n'ont parlé que trop long-temps. Les oracles des temples se sont tus , quand le règne de la vérité a commencé.

(7) Eh ! pourquoi y avoit-il des seigneurs ? la nature n'a fait ni comtes ni marquis.

prêtre autant que l'évêque (8), Dieu presque qu'un atôme, (9); voilà l'ouvrage du comte que les sots défont, que le palais-royal place avec son duc au-dessus de l'empire. Du moins, je n'ai point désemparé le champ de bataille. Que n'ameutez-vous le peuple de Grenoble? Faites bien comprendre à l'homme aux grosses lèvres la gloire qu'il acquerrait, s'il faisait la contre-révolution.

Tous vos corps semblent être sous la glace, et tout le mesmérisme ne pourroit les ranimer... etc.



Lettre de M. d'Espréménil à M. Mounier.

Au récit de vos non-succès, mon âme bouillonne et l'effervescence de ma douleur

(8) Pourquoi, annonçant le même Dieu, et prêchant la même morale, l'un seroit-il plus que l'autre?

(9) Les sermons de l'auteur lui rendront toute son existence.

brise ma plume et ma pensée. Comment ! tant de belles promesses sont échouées , et vos imbécilles du Dauphiné , malgré tout leur génie , sont devenus sans âme et sans sentiment , au moment qu'ils devoient être tout de bitume et de feu ! Tout cela m'engage à réaliser mes projets , et à prendre au plutôt la route qui conduit au *Scioto*. Là , sur les bords de cette étonnante rivière , qui , par sa longueur , semble être la reine des fleuves , je fixerai mon domicile , et je me trouverai mille fois moins enterré que sous la tyrannique liberté de l'assemblée nationale.

Je sens qu'il faut un tronc à la raisonnable impétuosité de mon génie , et , comme on dit que j'aime les couronnes , on ne sera point surpris de m'en voir prendre une.

Vous serez mon premier ministre , si vous voulez m'y joindre. Notre religion sera celle de l'abbé Maury qui vient avec moi. Vous savez combien il est dévot. Et quand nous tiendrons des états-généraux , nous y prendrons un busle du pays , pour y représenter

le comte de Mirabeau (1)... Défiez-vous de nos démocrates; ces gens coupent des têtes comme des artichaux. Malheureux, qui rompent des filets pour nous donner des câbles!



Le dimanche 12 juillet (1789), commencèrent les vêpres parisiennes à la place Louis XV. Ce fut réellement à l'heure qu'on les chante, que le prince Lambesc, qui faisoit les fonctions de célébrant, vint jusques dans les Thuilleries décharger son sabre et sa férocité sur la tête d'un brave bourgeois qui ne lui disoit mot. Si, dès le lendemain, le parlement l'eut décrété de prise-de-corps, quel grand coup! Il se ré-

(*) Il y avoit autrefois à la cour des rois, des fous en titre d'office, pour les faire rire. Je suis surpris que M. d'Epréménil n'ait point donné cette charge à M. de Mirabeau cadet, dont les saillies amusent si souvent l'assemblée nationale.

concilioit, en quelque sorte, avec le peuple, et ce coup de politique eût fait merveille; mais il dormoit comme la marmote, depuis six mois (*).

Le 13 fut tout entier en proie à la rage des brigands. On peut cependant les comparer aux oyes du capitolé, lors de l'invasion des gaulois, qui réveillèrent la ville et furent cause de son salut. Effectivement, dès le soir même, on sonna le tocsin, on s'assembla, et dès le lendemain, jour où la conspiration devoit éclater, la bourgeoisie, d'un coup de sifflet, parut sous les armes, après les avoir enlevées aux invalides, à la barbe de ce superbe camp qui fit semblant de l'ignorer, de ce valeureux camp qui devoit faire des prodiges et qui, malgré toutes ses

(*) Le parlement, pendant ces six mois, a dû faire un songe bien extraordinaire.

Mon songe a fini par un coup de tonnerre.

Crébill.

Voyez le décret de l'assemblée nationale du

fanfaronades, eût été désarmé. L'on attendoit les dix mille hommes qui devoit en arriver de Saint-Denis. *Va-t-en voir s'ils viennent.* C'étoit comme dans l'histoire de Barbe-Bleue : ma sœur Anne que vois-tu ? . . . *La terre qui poudroie et le soleil qui verdoie.*

Les parisiens s'avisèrent que le moment étoit venu de s'emparer de la Bastille, et ils s'en emparèrent ; d'abattre les têtes des ennemis de la nation , et ils les abatirent ; de les promener sur des piques , à la manière de l'ancienne Rome , et ils les promenèrent : têtes qu'on peut dire parlantes , parce qu'elles firent tant de bruit , qu'on se tut à Versailles , qu'on se tut à Saint-Denis , qu'on se tut à Montmartre , qu'on se tut dans le camp , qu'on se tut enfin par-tout. Une lanterne redoutable , où l'on accrocha ces têtes , devint le tombeau du despotisme et le berceau de la liberté. Chaque coupable qu'on y suspendit , put s'écrier :

. O lanterne ennemie !

N'ai-je donc tant vécu que pour cette infamie !

Barbouilleurs de papier, mes illustres confrères,
 Eternels écrivains de pamphlets éphémères,
 Contre le sens commun hardiment déchaînés,
 Et de la liberté sur-tout ennemis-nés,
 Vous avez bien raison : ne souffrez pas qu'en France
 On prétende être heureux, qu'on s'instruise, qu'on pense.
 Montrez que par les loix un empire périt.
 Sur-tout, si vous pouvez, ayez un peu d'esprit.
 Vous voyez que *Peltier*, fameux entre vous autres*
 S'honore en publiant ses *actes des apôtres*. (*)
 Ses nombreux quolibets lui coûtent peu d'effort.
 Et dans le calembourg personne n'est plus fort.
 Un pareil avocat est digne de sa cause.
 Etudiez ses vers, étudiez sa prose.
 Voilà le vrai génie et voilà le bon goût.
 Le sévère *Boileau* n'y connut rien du tout,
 Alors qu'il dédaignoit et l'équivoque fade,
 Et le rire hébété de la turlupinade.
Molière avoit grand tort de croire impertinens,
 Ces *rebus* estimés des marquis de son tems.
 Ce genre heureux d'esprit parmi nous va renaître.

 Courage, mes amis, efforcez-vous de rire.
 Oh! que sur ce ton-là, j'aime à vous voir écrire.

(*) Brochure aristocratique, méprisée même de
 ceux dont elle prend la défense.

La France va, par vous, se laisser gouverner ;
 Avec des calembourgs, on doit tout entraîner.
 La haine des tyrans, l'amour de la patrie,
 Ces sermens solennels de lui donner sa vie,
 Sermens que, malgré vous, vous-mêmes avez faits,
 Deux millions de bras à combattre tous prêts,
 La raison contre vous avec la force unie,
 Est-ce donc là de quoi glacer votre génie ?
 Vous anéantissez tous ces vastes projets,
 Par une parodie, ou par quelques couplets.
 Rien ne peut résister à de pareilles armes.
 La révolution qui cause vos alarmes,
 Si vous n'y consentez, ne s'achèvera pas.
 Je vois la nation revenir sur ses pas,
 Abjurer les élans d'un vain patriotisme,
 Regretter, rétablir l'aimable despotisme ;
 Des Français sont-ils faits pour être citoyens ?
 Un honnête esclavage est le premier des biens.
 Notre gouvernement étoit si bon, si sage !
 Nous avions la bastille avec l'espionnage,
 Et le bonheur de voir, du pur sang des sujets,
 S'engraisser des catins, des chanteurs, des valets.
 Nous goûtions la douceur, philosophes dociles,
 De ne pouvoir penser de vérités utiles :
 A ce régime heureux enfin nous devons tout,
 Et nos sévères mœurs, et notre excellent goût,
 Nos journaux innocens, nos fidèles histoires,
 Et les censeurs royaux et les réquisitoires.

J'entreprendrais

J'entreprendrois en vain de nombrer ses bienfaits.
 O ciel ! et ce bon tems ne reviendra jamais !
 Je sais qu'on se plaignoit que certains personnages
 Frondoient ouvertement nos mœurs et nos usages ;
 Qu'ils croyoient voir par-tout des abus , des horreurs ,
 Et d'un peuple opprimé se disoient les vengeurs.
 De bons ordres du roi , par fois les faisoient taire.
 D'ailleurs , c'étoient des fous , c'étoient *Rousseau* ,
Voltaire ,

Dont on siffle aujourd'hui la médiocrité ,
 Et qui n'ont , Dieu merci , nulle célébrité. (*)
 C'étoient *Helvetius* , *Mably* , gens sans mérite ,
 Raynal . . . voilà pourtant les auteurs que l'on cite !
 Détestons leurs écrits , et n'oublions jamais

(*) En 1788 , il parut un éloge de Voltaire , par *M. Eerlinf* , prononcé dans l'abbaye de Scellières , en présence de tous ceux qui la composent. On prétend que les moines , transportés d'un accès de raison , après l'avoir entendu , vouloient , en sortant tumultueusement du chapitre , élever à l'instant même un tombeau à Voltaire , avec les pierres de leur église , et d'un meilleur goût que celui de Virgile près de Naples. Mais leur père prieur leur fit entendre que le moment d'élever un monument au plus beau génie de la nation , n'étoit pas encore arrivé ; qu'il ne convenoit pas de détruire l'église avant l'ordre. Jettant ensuite ses

Qu'ils ont été brûlés dans la cour du palais.
 J'oppose à ces faquins des hommes de génie ,
 Partisans décidés de l'*aristocratie*.
 Nos meilleurs écrivains , l'admirable *Peltier* ,
 L'illustre *Rivarol* , et le grand *Sabatier*.
 Noms fameux , qu'à genoux le monde entier révère ;
 Et les petits *Séguier* , dignes fils d'un tel père.
 Genève doit bien moins , lecteurs , convenez-en ,
 Célébrer son *Rousseau* , que son *Mallet du Pan* (*).

Et toi qui n'est point fier de ta noblesse antique ,
 O révérend *Duval* , sermoneur pathétique !
 Si tu hais de bon cœur la révolution ,
 C'est par un saint amour pour la religion.
 Allons , père *Duval* , encore un Homélie ; (**)

regards dans l'avenir , il leur prédit , le 30 mai 1787 ,
 que l'intention du gouvernement étoit de les rendre
 tous , dans peu , et bien pensionnés , à la société hu-
 maine , en abolissant à jamais tous les monastères
 dont la France étoit infectée. Voilà une prophétie
 dont on ne contestera point l'accomplissement.

(*) Des gens mal intentionnés attribuent à
M. Mallet du Pan , la partie politique du *Mercur* ;
 mais ses vrais amis nient le fait.

(**) Nous exhortons tous nos concitoyens à lire le
 beau sermon de *M. Duval* d'Epréménil , inséré dans

Crie à la tolérance , à la philosophie.
Ces exécrables mots viennent de Belzebut.
La liberté sur-tout est contraire au salut.
Mais, qu'entends-je ?... On te siffle ! O crime !
ô barbarie !

Duval, laisse périr ton ingrate patrie.
Un empire te fut promis par *Cagliostro* : (*)
Pars , et va le fonder aux bords du Scioto.

l'Année Littéraire , sous le titre d'*Observations sur un sujet très-important*. Comme il ne doit plus s'en trouver chez aucun libraire, vu la rapidité avec laquelle le public s'est saisi de cet excellent écrit, il faut aller consulter la minute chez M. Dufoulleur, Notaire à Paris, rue Montmartre. M. Duval nous prévient qu'il a déposé les originaux de tous ses ouvrages, parmi les actes de cet officier public.

Sur ce dépôt si cher, si précieux,
Maître Dufoulleur, ayez toujours les yeux !

(*) On mande de Rome, en date du premier Mars de cette année, que *Cagliostro* et sa femme y ont été brûlés. Voyez les papiers publics.



*Lettre de M. de Vilette aux auteurs de la
Chronique de Paris.*

MESSIEURS,

Je lisois hier, dans votre feuille, la prédiction de *Palatin le philosophe*, trouvée dans une capucinière d'Italie; mais ce qui est bien plus extraordinaire, c'est la prédiction de *Jean-Jacques le Philosophe*, que je copie, mot pour mot, dans son *Emile*. tom 2. pag. 115.

» Vous vous fiez à l'ordre actuel de la
» société, sans songer que cet ordre est sujet
» à des révolutions inévitables. Le grand
» devient petit; le riche devient pauvre;
» le monarque devient sujet. Les coups du
» sort sont-ils si rares, que vous puissiez
» compter d'en être exempt? Nous appro-
» chons de l'état de crise et du siècle des
» révolutions.

» Je tiens pour impossible que les grandes
» monarchies de l'Europe aient encore long-
» temps à durer. Toutes ont brillé, et tout
» état qui brille est sur son déclin. J'ai, de

» mon opinion , des raisons plus particulières
» que cette maxime ; mais il n'est pas à pro-
» pos de les dire , et chacun ne les voit que
» trop (*).

» Qui peut vous répondre de ce que vous
» deviendrez alors ? Tout ce qu'ont fait les
» hommes , les hommes peuvent le détruire.
» Il n'y a de caractères ineffaçables que ceux
» qu'impriment la nature , et la nature ne fait
» ni princes , ni riches , ni grands seigneurs :
» heureux celui qui sait alors quitter l'état qui
» le quitte , et rester homme en dépit du
» sort !

» Qu'on loue tant qu'on voudra ce roi
» vaincu (Louis XIV) qui veut s'enterrer en
» furieux sous les débris de son trône ; moi ,

(*) Cependant le dépôt des archives du despotisme n'avoit point encore été saisi à la Bastille. Cependant , le *livre rouge* n'étoit point encore public ; cependant les *Mémoires de Richelieu* n'avoient point encore paru O Rousseau ! j'aime à croire que tes manes ont tressailli , lorsqu'un de tes disciples a donné à la nation et à toute l'Europe , la *déclaration des droits de l'homme et du citoyen*.

» je le méprise. Je crois qu'il n'existe que par
 » sa couronne, et qu'il n'est rien du tout s'il
 » n'est roi. Mais celui qui la perd, et s'en
 » passe, est alors au-dessus d'elle. Du rang de
 » Roi, qu'un lâche, un méchant, un fou
 » peut remplir comme un autre, il monte à
 » l'état d'homme, que si peu d'hommes sa-
 » vent remplir. Alors il triomphe de la for-
 » tune, il la brave, il ne doit rien qu'à lui
 » seul. Et quand il ne lui reste à montrer que
 » lui, il n'est point nul, il est quelque chose.
 » Oui, j'aime cent fois mieux le roi de Syra-
 » cuse, maître-d'école à Corinthe, et le roi
 » de Macédoine, greffier à Rome, qu'un
 » malheureux Tarquin, ne sachant que deve-
 » nir s'il ne régne pas ».

Voltaire, Jean-Jacques, Helvétius, Hume
 et Raynal me fournissent de quoi surprendre
 vos lecteurs. Je me rappelle avec quel déri-
 gement, des officiers de justice et des pre-
 miers commis, parloient quelquefois de nos
 philosophes. A les entendre, il falloit sourire
 en lisant les beaux rêves qu'ils traçoient en si

belles phrases (*). J'en suis fâché pour messieurs de robe et de bureaux ; mais nous ne sommes pas encore à la fin des prophéties.



A M. le Marquis de La Fayette.

Oui , Bayard est toujours présent à ma pensée ,
Et la Fayette , émule du héros ,
Ne laisse à ma muse empressée ,
Le temps ni le désir de prendre du repos.

Bayard eut les mœurs d'un vrai sage.

La Fayette est époux comme le fut Caton :
De même que Bayard , à la fleur de son âge ,
Il a de la valeur le courage et le ton.

Bayard , dans les dangers paroisoit intrépide ;
La Fayette est prudent , mais rien ne l'intimide.

Bayard de ses soldats fut le guide et l'appui ;
Observez la Fayette , il agit comme lui.

Fidèle au souverain , en servant la patrie ,

Bayard à tous les deux sut consacrer sa vie.

Ainsi fait la Fayette ; en ce commun danger ,

(*) Lorsque M. Mercier nous donna l'an 2440 pour un rêve , il ne croyoit pas toucher de si près au moment du réveil. Nous croyons cependant que tous les vrais citoyens lui conseilleront de reprendre son *Bonnet de Nuit* et de rêver encore.

Il sait parler ou vaincre , et ne sait point changer.
 O citoyen chéri ! comme ta gloire est pure !
 Le sang n'a point souillé ton bras victorieux ,
 Et ton nom , chaque jour , porté jusques aux cieux ,
 Loin de faire pleurer , console la nature.
 Ah ! ne t'offences point , si j'ai pu comparer
 Au héros qui n'est plus , celui qui le remplace :
 L'ombre du grand Bayard en secret te rend grâce :
 Elle souffroit des maux que tu peux réparer.
 La France qu'il aimoit te voir suivre sa trace ,
 Son âme l'attendoit pour ne plus soupirer.



Les aristocrates renforcés , les hydrophobes
 de Cambrai et d'Arras ne cessent d'inonder
 les campagnes de libelles contre l'assemblée
 nationale. Ces écrits incendiaires sont rédigés
 par des écrivains faméliques , gagés pour in-
 venter l'*hydrophobie* qui tourmente leurs pa-
 trons. De bons observateurs ont remarqué
 que cette cruelle maladie s'est manifestée dans
 l'Artois et dans le Cambresis , à l'époque où
 le décret sur les *biens ecclésiastiques* y a été
 connu. Elle a exercé ses premiers ravages
 dans les riches couvens , dans les grandes

abbayes, et, en général, sur tous les gros bénéficiers qui possèdent plus de la moitié du sol fertile de ces provinces. Les symptômes de cette hydrophobie aristocratique sont fort singuliers, et tiennent du délire. Les malades vont criant par-tout que les représentans de la nation ne représentent point la nation. Ils prétendent que M. Treillard a eu tort de dire que l'église est *l'assemblée des fidèles*, c'est-à-dire, la nation, et qu'ainsi les biens de l'église appartiennent à la nation, et non pas au clergé qui n'est qu'une partie de la nation. Ils disent aux habitans des campagnes que les parisiens doivent, en vertu du décret sur les biens ecclésiastiques, faire, au premier jour, un voyage dans le Cambresis et l'Artois, pour y prendre toutes les abbayes, les prieurés, les fermes, les moulins à cidre, les champs à bled, les prairies et les bois, les mettre dans leurs gibernes et les apporter à Paris. Si les bons laboureurs refusent de croire que les parisiens ont des gibernes assez grandes et des épaules assez fortes, pour

porter tant de butin, les hydrophobes disent à leurs fermiers: malheur à vous ! car il est écrit que les créanciers de l'état viendront fondre sur vos terres et qu'ils se partageront nos dépouilles. Et qui sont ces créanciers, demandent les paysans ? ce sont, disent les hydrophobes, des huguenots, des luthériens, des calvinistes, des quakers, des anabaptistes, des juifs, des mahométans, des schismatiques, des parsis, des bramines, des bonzes, des capitalistes, des encyclopédistes, des journalistes, des académiciens, des philosophes, tous misérables qui ne croient pas en Dieu, mais qui disent qu'ils ont prêté leur argent au roi et à la nation, et qui demandent qu'on les paye avec les biens du clergé. Mais, rispostent quelques-uns de ces paysans, tous ces messieurs-là ne savent point cultiver la terre. Ils auront besoin de fermiers; nous serons les leur au lieu d'être les vôtres; ce sera tout de même (*), et

(*) Ces paysans pouvoient demander comme l'âne de la Fable: Nous fera-t-on porter double bars, double charge ? *La Fontaine.*

si nous avons quelques écus de reste, on nous dit que nous pourrons acheter quelques arpens de vos terres qui ne se vendent pas autrefois : de fermiers, nous deviendrons propriétaires ; ce qui ne laisseroit pas de nous faire plaisir, et sur-tout grand profit.

Nous avons cherché vainement dans la *nausologie* (ou nomenclature des maladies qui affligent l'espèce humaine) du célèbre médecin *Sauvage*, l'*hydrophobie-aristocratique* ; il paroît que cette maladie n'est connue sur notre continent que depuis l'époque glorieuse de la révolution française.



Jean Chevauché, dit Dupont, habitant de Bonnetable au Maine, âgé de cent ans ; vient de s'enrôler dans la troisième compagnie de la garde nationale de cette ville. Il a déjà monté sa garde lui-même et a prouvé qu'il n'avoit pas oublié un métier abandonné depuis 70 ans. Il a servi dans les

dragons , s'est trouvé à la défense de Lille , en 1708 , à la bataille de Malplaquet ; en 1709. Il s'est marié deux fois et a eu vingt-sept enfans (*). Cet homme est très-robuste et paroît pouvoir compter encore sur plusieurs années de vie. Sur ce qu'on lui témoignoit quelque étonnement de lui voir reprendre le métier des armes à son âge , il répondit , en parodiant les vers de *Rodrigue* , dans *le Cid* :

Je suis vieux , il est vrai , mais aux âmes bien nées ,
La valeur vit malgré le nombre d'années.



Le duc de Brunswick est le premier qui ait aboli , en 1787 , toutes les loteries dans

(*) En 1787 , il est mort , dans le Comtat de Barany , un vieillard qui avoit épousé successivement et légitimement huit femmes encore filles , de chacune desquelles il eut des enfans ; ce qui lui composa une famille de quarante-deux personnes , tant enfans que petits-enfans , qui partageront sa succession.

ses états. Il faut espérer que l'assemblée nationale, au grand regret des fripons et même des dupes, décrétera dans peu cette utile abolition.

« Étant entré dans une maison à colonnes ;
 » je vis des petites roues et des hommes
 » en robes et en rabats qui les environnoient.
 » Je demandai ce que c'étoit. C'est un jeu ,
 » me dit-on , qui s'exécute devant ce qu'il
 » y a de plus grave ».

Aussi-tôt parurent des enfans aux joues arrondies, qui avoient des gâteaux et grand appétit. Ils alloient les manger , lorsqu'une voix s'écria : « Ne mangez point vos gâteaux ,
 » mes amis , donnez-les moi ; car pour un
 » gâteau , je vous en rendrai quinze ; pour
 » deux , deux cents soixante-dix ; pour trois ,
 » cinq mille cinq cents ; pour quatre , soixante-
 » quinze mille , et pour cinq , un million de
 » gâteaux. »

Les enfans ouvrirent de grands yeux , répétant : *un million de gâteaux !* combattirent et domptèrent leur appétit. Cette magnifique promesse étoit si flatteuse , qu'ils entrevirent

dans ce jeu la perspective d'un goûter splendide pour le même jour , pour le lendemain , et pour tous les jours de leur vie.

Ils sacrifièrent donc la jouissance du moment , et s'étant cottisés , ils donnèrent cent gâteaux. Leur regard étoit attentif au mouvement des roues , et brilloit de la plus vive espérance. Les roues tournèrent sous l'œil réfléchi et composé des graves magistrats , et il ne revint aux pauvres enfans , dressés sur la pointe des pieds , pour mieux voir , que quatre gâteaux ; de sorte que l'impitoyable égoïsme , moteur de ces perfides roues , en avoit dévoré arithmétiquement quatre-vingt-seize.

Comme les enfans pleuroient , la voix magistrale , pour les consoler , disoit : « Jouez » constamment cinq ou six cents mille fois de » suite , et vous aurez à coup sûr des chances » heureuses. Jouez encore , mes petits amis ; » pour ce jeu-là on vous le permet ».

Effrayé de l'inégalité de ce jeu barbare et dangereux , je brisai toutes les roues , afin qu'il ne fût plus question de cette méchante coutume , qui enlevait aux pauvres enfans , déçus

par l'espérance, les gâteaux qu'ils auroient mangés avec le plus sensuel appétit; ce qui les auroit fait grandir pour le service de la patrie. Ils restèrent rabougris, les jambes grêles; et les quatre-vingt-seize gâteaux passèrent sur des tables où étoient assis des gens qui touchoient les mêts d'une dent superbe et dédaigneuse, qui ne sentoient pas le besoin de la faim, et qui donnèrent les gâteaux volés à leurs valets & à leurs chiens.

L'Homme de Fer, par MERCIER.



Je lis dans un ouvrage qu'on vient de publier, intitulé : *Description des principaux lieux de France*, une anecdote qui, en montrant une des origines des biens du clergé, convient aux circonstances présentes.

Deux frères, l'un appelé *Bernard* et l'autre *Gerbert*, prétendoient chacun avoir droit à la terre de *Presque*, en Querci. L'affaire fut portée devant le comte Raymond, qui, pour décider la querelle et connoître la valeur des

prétentions de l'un et de l'autre , ordonna , le 13 juillet 960 , que les deux plaideurs choisiroient chacun un avocat qui , selon l'usage , se battoient en duel pour eux.

Les deux champions se présentèrent dans la lice devant le comte et plusieurs autres vénérables assistans rangés tout au tour. Ils commencèrent le combat à la dixième heure du jour , et le continuèrent jusqu'au soleil couché , avec le même courage et le même acharnement. Le comte ne pouvoit prononcer un jugement entre deux parties qui , ayant des forces égales , lui sembloient avoir un droit égal au gain de la cause. On croiroit qu'il va , par un jugement conciliateur , réunir les deux frères et accorder à chacun une portion égale des terrains contestés. Ce ne fut point là l'opinion du comte ; il falloit bien que le jugement répondit à la procédure.

Ce juge , lassé d'attendre que Dieu manifestât le bon droit de l'une ou de l'autre partie , se détermina à donner les biens contestés , *à Dieu créateur de tout* , est-il dit dans le jugement , *à Saint-Pierre-de-Beaulieu , Prince des*

'Apôtres, et aux Moines de ce Monastère. Ainsi, les deux frères furent dépouillés de leur patrimoine, et l'abbaye de Beaulieu en fut enrichie. Ex uno disce omnes, et vous applaudirez, avec toute l'Europe, au décret fameux de l'assemblée nationale, qui vient de rendre les biens du clergé à leurs premiers propriétaires, en destinant une somme pour l'entretien du culte religieux et la subsistance de ses ministres ()*.



Conte, si vous voulez.

Il étoit une fois un antique et vaste édifice ébranlé par quelques secousses, mais solide encore, quoiqu'on pût reprocher des vices essentiels à ses bases, et de grandes fautes à sa

(*) Plus on bâtit de temples dans une religion, plus elle est près de sa chute. Il ne faut qu'un temple dans une ville, afin qu'il conserve cette pompe mystérieuse qui en impose à l'imagination. Ces dépenses énormes pour des édifices sacrés, sont onéreuses au peuple qui ordinairement en fait les frais.

distribution. Le chef de la famille qui l'occupoit, appelle autour de lui ses enfans que sa voix seule pouvoit rassembler, et les consulte sur les moyens de réparer un monument qui, malgré ses dégradations, étoit un objet vénérable pour la famille, et même pour l'œil des étrangers. Les enfans sont prompts à saisir cette heureuse occasion de communiquer directement avec leur père. Ils accourent pleins de zèle, mais tout-à-la-fois tremblans que les serviteurs du père, égarés par les illusions de l'intérêt particulier, ou par l'ignorance des véritables intérêts communs, n'élèvent des obstacles puissans contre les sages mesures de sa bonté paternelle.

Les aînés de la famille étoient accoutumés à des jouissances, prix exagéré des services que l'expérience, acquise par leur primogéniture, les avoit mis à portée de rendre à leurs frères. Quelques enfans gâtés, à qui des agrémens superficiels, plutôt que des qualités solides, avoient gagné la prédilection du père, étoient comblés de faveurs égales ou supérieures à celles dont jouissoient les aînés. Ces

avantages dont les uns et les autres , mais surtout les derniers , ont quelquefois abusé , nourrissoient depuis long-temps la jalousie de leurs frères négligés (*).

Un jour ceux-ci qui se voyoient les plus nombreux , voulant détruire les abus dont ils ne profitoient pas , guidés par leurs soupçons contre les serviteurs du père , aigris par la préférence accordée à leurs frères , se livrent sans frein aux mouvemens de leur effervescence. Une forte résistance de la part des aînés , une inquiétude peu fondée , ajoutent aux efforts du plus grand nombre réuni. Ils se portent à la fois contre l'édifice qui leur est commun à tous , contre leurs frères et contre les serviteurs. Le chef de la famille se trouve trop foible pour empêcher de si grands maux.

(*) Les courtisans ont toujours été les enfans gâtés de la fortune , a dit M. le baron de Vimpfen , dans une des séances de l'assemblée nationale. *Poussez-en la roue en sens contraire* , et les clameurs de ce petit nombre de favoris vous vaudront les bénédictions des peuples dont vous allégerez le fardeau.

L'édifice est renversé. Les frères aînés, ou favoris, sont intimidés, humiliés, fugitifs ; les serviteurs proscrits, chassés, emprisonnés. Alors la majorité des enfans, qui juge trop légèrement de toutes ses facultés, par sa force et par son zèle, entreprend de reconstruire un nouvel édifice. Dans le cours de cette pénible entreprise, les enfans qui se sont rendus maîtres de la famille et du terrain, rencontrent des difficultés qui leur font sentir la possibilité de celles qu'ils n'ont pas encore apperçues ou qu'ils ont long-temps méprisées. Cependant, engagés trop avant pour reculer sans danger, ils poursuivent leurs travaux, que le mécontentement de leurs aînés harcèle et contrarie.

Parmi ces derniers, quelques-uns regrettent le monument détruit et le vieux régime avec toutes ses imperfections. Ils voudroient recouvrer le terrain pour y rétablir l'ancien édifice. D'autres, par amour pour la paix, animés de sentimens fraternels, éclairés par la leçon du malheur, sont prêts à se concerter avec ceux de leurs frères qui voient à

leur tour qu'on a trop suivi des mouvemens passionnés. Ils voudroient un édifice dans lequel on fit entrer tous les matériaux utiles de l'ancien , qui conservât tout ce que le nouveau présente déjà d'avantageux , afin qu'il en resultât une harmonie générale. Ces dispositions conciliatoires devroient repousser la mauvaise foi. Dès lors , il seroit facile de s'accorder sur les points essentiels. Les travaux de la famille réunie rameneroient le bonheur par un régime adapté sagement aux diverses humeurs des frères , mais tendant au bien de tous. Le temple de la liberté seroit contre l'édifice : au-dessus s'élèveroit un dôme majestueux , sous lequel se tiendroient rassemblés et protégés toutes les vertus qu'embrasseroient les membres de la famille.

Par MA MERE L'OYE.



On vient de distribuer le prospectus d'un nouveau Journal qui s'appellera *Le Distillateur-Citoyen*. Nous pensions d'abord que c'étoit l'ouvrage du patriotisme de quelcon-

fiseur ou distillateur de la rue des Lombards , qui vouloit nous donner périodiquement les procédés de son art et les secrets de madame Amphoux ; mais nous avons vu , avec autant de surprise que de joie , que le but de cette entreprise étoit de mettre tous les Journaux à l'alambic et d'en tirer tout l'esprit *qui peut s'y trouver*. C'est un nouveau bienfait de la chymie. Cette découverte n'est pas moins importante que celle qui nous a appris à extraire du bouillon *des os* ; et il faut convenir qu'elles se ressemblent beaucoup. (*)



On a trouvé , dans les ruines d'un chapitre noble , un fragment du *vrai tableau d'une société politique , telle quelle doit être constituée pour sa plus grande prospérité*. Le voici. (*)

(*) Il faut convenir aussi que le journaliste qui fait cette observation , est plus fait que tout autre pour en sentir la vérité.

(*) Si ce petit morceau n'est point une plaisanterie ,

« Une bonne monarchie doit être com-
 » posée de six à sept classes subordonnées
 » les unes aux autres. Dans la première sont
 » *les grands seigneurs* ; c'est-à-dire , cette
 » partie des gens de la cour en qui sont réu-
 » nies la naissance , une grande place et l'opu-
 » lence. La seconde classe comprend *les pré-*
 » *sentés* connus , ceux qui *paroissent* ; ce sont
 » les gens de *qualité*. En troisième ligne ,
 » viennent *les présentés* inconnus , qui n'en
 » veulent qu'aux honneurs de la gazette ; ce
 » sont les gens de *quelque chose*. 4°. On con-
 » fond dans la classe des *non présentés* , qui
 » peuvent cependant être bons , tous les gen-
 » *tillâtres* de province. Dans la cinquième
 » classe , il faut mettre les *annoblis* un peu
 » anciens , ou gens de *néant*. Dans la sixième ,
 » se présentent , ou plutôt sont relégués les
 » nouveaux *annoblis* ou gens *moins que rien*.
 » Enfin , et pour ne rien oublier , on veut
 » bien laisser , dans une septième division ,

comme on me l'assure , il est une preuve du haut
 degré où le délire de l'orgueil peut s'élever.

» le reste des citoyens qu'il n'est pas possible
 » de caractériser autrement que par des inju-
 » res. *Risum teneatis, amici.* »



L'illumination de l'Hôtel-de-Ville, le 14 Février, s'est faite remarquer par cinq transparens, sur lesquels on avoit écrit cinq phrases du discours que le roi prononça le plus beau jour de sa vie, c'est-à-dire, celui où il vint jurer, à l'assemblée nationale, de rendre son peuple libre. On lisoit, sur le transparent du milieu. . . . *Le Roi et les Représentans de la Nation n'ont que le même vœu et le même intérêt.* Le peuple se plaisoit sur-tout à relire, sur un autre transparent, cette phrase du discours: *Ce bon peuple, dont on m'assure que je suis aimé, quand on veut me consoler de mes peines.* Ces paroles seront répétées d'âge en âge, comme ces mots touchans de Louis IX, de Louis XII et de Henri IV, que l'on entend jamais sans attendrissement. Ce même jour, un grenadier à larges moustaches est sorti des rangs, en disant à M. le maire, qui

qui ne le connoissoit pas *Permettez-moi de vous donner la main.* M. le maire l'embrassa , et des applaudissemens retentirent de toutes parts.



Le 30 Octobre on a représenté au théâtre de la Nation , le *Cinna* de Corneille. Cette tragédie avoit été *demandée* , e: l'événement a fait voir que ce n'étoit pas sans dessein. Toutes les allusions à la nécessité du pouvoir d'un seul , ont été , non pas saisies , mais indiquées , car les endroits qu'il falloit applaudir avoient été marqués d'avance : il sembloit que tous les aristocrates se fussent donné le mot , et peut-être y a-t-il eu des circulaires d'invitation. On a sur-tout affecté l'enthousiasme après les vers de *Cinna* à *Auguste* , lorsque cet empereur le consulte pour savoir s'il rendra la liberté aux Romains. *Maxime* , comme on sait , est pour l'affirmative ; *Cinna* seul cherche à l'en dissuader , et lui dit :

« Si l'amour du pays doit ici prévaloir ,

» C'est son bien seulement que vous devez vouloir ,

- » Et cette liberté qui lui semble si chère ,
 » n'est pour Rome , seigneur , qu'un bien imaginaire ;
 » Plus nuisible qu'utile , et qui n'approche pas ,
 » De celui qu'un bon prince peut faire à ses états.
 » Avec ordre et raison les honneurs il dispense ;
 » Avec discernement punit et récompense ,
 » Et dispose de tout en juste possesseur ,
 » Sans rien précipiter , de peur d'un successeur.
 » Mais , quand le peuple est maître et n'agit qu'en
 tumulte ,
 » La voix de la raison jamais ne se consulte.
 » Les honneurs sont vendus aux plus ambitieux.
 » L'autorité livrée aux plus séditions.
 » Ces petits souverains qu'ils font pour une année ,
 » Voyant d'un temps si court leur puissance bornée ,
 » Des plus heureux desseins font avorter le fruit ;
 » De peur de les laisser à celui qui les suit.
 » Comme ils ont peu de part aux biens dont ils
 ordonnent ,
 » Dans le champ du public largement ils moissonnent :
 » Assurés que chacun leur pardonne aisément ,
 » Espérant , à son tour , un pareil traitement ».

On n'est point étonné que de mauvais citoyens aient pu applaudir ces mauvais vers avec des transports qu'ils feignoient d'éprouver ; mais on l'est qu'eux-mêmes n'aient point été accablés du bruit des sifflets. Il nous sem-

ble voir Corneille , ce grand homme qui avoit l'âme toute romaine , s'indigner dans sa tombe de l'usage que l'on ose faire de ses écrits. C'est dans la bouche d'un ami parjure , d'un chef de conjurés , qu'il met ces conseils perfides ; des *Cinna* seuls en ont pu donner de semblables à *Auguste*.



Tandis que la plupart de nos belles dames de la noblesse désertoient Paris , à la sollicitation de leurs maris ou de leurs amans , sans autre raison que les spasmes d'un genre nerveux , trop sensible ou trop aristocratique ; tandis qu'elles emportoient dans les pays étrangers un numéraire considérable , une dame vénérable , que nous allons nommer pour l'exemple , a résisté à toutes les craintes qu'on cherchoit à lui inspirer , et à toutes les sollicitations qu'on lui faisoit de fuir en province (*).

(*) *Mulierem fortem quis invenit ?* demandoit Salomon. Honorons-nous de l'avoir trouvée parmi nous. Imitons cet ancien qui remercioit le ciel d'être né du temps de Socrate. Le monarque juif ajoute :

Madame la comtesse d'Esclignac avoit toujours été la mère des pauvres et la bienfaitrice de tous les malheureux qui lui étoient connus. Elle jouit d'une fortune considérable, mais elle en a toujours fait l'usage le plus digne de sa belle âme. « Pourquoi, disoit-elle, crain-
 » drois-je mes concitoyens dans ce moment
 » de révolution ? M'arracheront-ils par force
 » ce que je leur donne si volontiers ? Les
 » abandonner, c'est les trahir. Et mes pau-
 » vres, que deviendront-ils dans ce temps de
 » disette ? . . . ». Ce n'étoit pas des paroles
 seulement, c'étoient des faits. Le district des
 Capucins-Saint-Honoré peut le certifier.

Toutes les semaines elle envoyoit des sommes considérables à ce district. Quatre de ses domestiques montoient la garde exactement dans ce même district. Trois cents livres de pain, qu'on faisoit faire hors de Paris, étoit

et laudabimus eam. Continuez à lire cet article, et vous éprouverez que votre impuissance à la louer d'une manière digne d'elle, est le plus bel éloge que vous en puissiez faire.

distribué, de sa part, tous les jours, dans le quartier Saint-Honoré; cent cinquante livres de pain distribué également tous les jours, pendant le temps de la disette, aux habitans de sa terre de Marcoussi, sans excepter l'argent, le bois et des habits pour tous les pauvres enfans qui étoient recommandés à sa charité.

Les soldats du bataillon du district des Capucins étoient partis le 5 Octobre pour Versailles, sans provisions. Madame d'Escignac ordonna que l'on fit cuire cent livres de viande, et qu'on les leur envoyât avec deux cents livres de pain et cent bouteilles de vin. Un cocher qu'elle avoit, depuis 25 ans, et auquel elle étoit fort attachée, avoit péroré, d'une manière fort imprudente, au milieu de plusieurs autres domestiques; elle le renvoya, en lui assurant néanmoins une pension (*). Tous ces faits sont notoires. Ils doivent faire

(*) M. d'Epréménil a aussi renvoyé un de ses valets qu'il surprit lisant *la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen*; mais, dans sa colère, il a oublié de lui assurer une pension.

rougir de honte tous ces gens riches qui ont abandonné Paris et porté leurs revenus chez l'étranger. (*)



Personne n'est plus disert sur les théâtres que M. l'abbé Fauchet, vicaire-général de Bourges et prédicateur ordinaire du roi. Il a montré un grand foible pour le *théâtre de Monsieur*, et nous lui croyons assez de goût pour préférer la voix de mademoiselle Baletti aux meilleurs basses-tailles de son chapitre.

Il ne hait pas non plus les petits spectacles. Il en veut quatre dans Paris, et veut qu'ils soient composés d'actrices très-jeunes et de belle espérance. On voit que M. l'abbé Fauchet ne se contente pas de veiller sur les

(*) Parmi ces fugitifs, il faut compter monseigneur l'archevêque de Sens, qui, possédant cinq grosses abbayes, outre son archevêché, jouit de cinq cents mille livres de revenus. L'abbé Maury, il est vrai, reste parmi nous, mais il n'a que soixante mille livres de rente. *Le pauvre homme !*

Voyez TARTUFE.

plaisirs de l'âge mûr, il s'occupe encore de l'éducation de l'enfance.

M. l'abbé Fauchet qui a lu le Théâtre des Grecs du père Brumoy, sait mettre à profit son érudition. Il sait qu'à Athènes, où il y avoit dix mille citoyens, on représentoit, quatre fois par an, des tragédies où assistoit le peuple entier. M. l'abbé, qui a fait une très-bonne logique, conclut de-là qu'il faut que le peuple de Paris, composé de six cents mille hommes, aille *gratis* à la comédie toutes les semaines; et, voyez ce que c'est qu'un bon esprit! M. l'abbé Fauchet s'est apperçu, tout seul, que six cents mille hommes ne pourroient pas être contenus dans la salle des Français ou dans celle des Italiens; et trouvant le remède avec la même sagacité qu'il a trouvé l'obstacle, il propose d'assembler, une fois par semaine, les quatre grands spectacles dans la halle aux bleds, et d'y ressusciter sur ce théâtre, construit avec des tonneaux et des sacs de farine, la magnificence des jeux publics qu'étaioient les amphithéâtres de Rome et d'Athènes.

On dit que plusieurs acteurs des petits théâtres, ayant appris que M. l'abbé Fauchet parle avec tant de zèle et d'éloquence des spectacles, vont rédiger un plan de réforme, pour l'église et pour le clergé; mais nous n'ajoutons point foi à ce bruit que font courir sûrement de mauvais plaisans, ou de petits esprits qui croient encore qu'on doit garder les mœurs, le caractère et les convenances de son état.

Nous ignorons si M. l'abbé Fauchet sera nommé dans la nouvelle organisation de la municipalité, comme il l'a été dans la municipalité provisoire, mais, pour notre compte, nous regretterions que la chose publique perdît un si bon rhétoricien que M. l'abbé Fauchet, et un homme, dont, depuis six mois, les motions, les panégyriques et les sermons entretiennent seuls la gaieté française.



Je chassai, dit *l'homme de fer*, avec une volupté rare, avec un contentement mo-

queur, avec une satisfaction inexprimable ces commis griffonans un papier ruineux. Je brisai leur canif, plus mal-faisant que le poignard. Je desséchai leur détestable encrier ; et ils ne furent plus desœuvrés et voraces ; *omnes sedentes in telonio.*

Pour signe de triomphe, je donnai à manger à quarante paysans, sur le même tapis vert où l'on avoit médité ces systèmes insidieux, si féconds en ruines.

Tel malheureux qui, pour une poignée de sel, ou une de tabac, avoit été traité comme un des plus grands ennemis de la société, eut du sel et du tabac, et le monarque en fut plus riche.

Les tribunaux qui avoient rendu ces étranges sentences n'existèrent plus. Je fis si bien qu'il y eut plus d'argent dans le coffre royal et que personne n'alla aux galères pour avoir éternué, ou pour avoir salé son pot (*).

MERCIER.

(*) Le sel, qui ci-devant se vendoit quatorze sols la livre, ne se vend plus que six liards.

L' ANNÉE 1789.

Çà, ma voisine, ayez un conte neuf;
 C'est celui d'une année en merveilles féconde;
 C'est le tableau de l'an quatre-vingt-neuf,
 Et c'est à la rebours l'histoire de ce monde.

Des loix sans règle, un despote sans frein,
 Une peuplade esclave, infortunée,
 De cent cachots le sombre souterrain,
 Des grands sans mœurs, une cour effrénée,
 Souillant le cœur de notre souverain,
 C'étoit l'horreur de notre destinée,
 Vers le printemps de cette triste année,
 Et ce cahos, ce détestable enfer,
 Se peut vraiment nommer *siècle de fer*.

Au mois juillet un nouveau feu s'allume,
 La liberté brille dans tous les cœurs:
 On voit couler le soufre, le bitume,
 Mille canons, mille foudres vengeurs
 En mille endroits font retentir l'enclume.
 Nous combattons, nous revenons vainqueurs.
 Le sang, la mort sont pour nous une fête;
 Nous faisons plus: sur le fer assassin
 De nos tyrans nous promenons la tête.
 Dieux! quel été! c'est le *siècle d'airain*.

Mais cependant voici venir l'automne ,
 Et de l'Etat le péril est urgent.
 Tout est brisé : plus de loix , plus de trône ;
 Il faut payer le major , le sergent.
 Pas un écu ; la mort nous environne ,
 Mais , par bonheur ! il nous reste un agent ,
 NECKER le dit : voyez comme avec joie ,
 D'un cœur allègre et d'un pied diligent ,
 Chacun de nous le porte à la monnoie.
 Oui , cette automne est le *siècle d'argent*.

Ayant ainsi de la triste patrie
 Abondamment recruté le trésor ,
 La liberté , cette âme de la vie ,
 Va dans les cœurs prendre un nouvel essor.
 La douce paix , depuis long - temps bannie ,
 Dans nos foyers peut reparoître encor ,
 Et de nos maux la source étant tarie ,
 L'hiver prochain sera le *siècle d'or*.



M. le chevalier de Rivarol se trouvant ,
 par hasard , chez M. le Marquis de Créqui ,
 on parla d'états-généraux , comme cela arriva
 par-tout. Le chevalier plaida la cause de le
 noblesse , qu'il croit la sienne , et s'efforça
 d'abîmer le pauvre tiers-état ; puis , s'appro-
 chant de M. de Créqui , et lui frappant sur

l'épaulé: croyez-moi, mon cher marquis, croyez-moi; ce n'est qu'en ne nous séparant pas que nous conserverons nos forces, et que nous nous maintiendrons dans nos privilèges. M. de Créquy prit doucement la main du chevalier, la remit où elle devoit être; puis, il répétoit entre ses dents: *nous, nous,* *Qu'avez-vous donc?* dit le chevalier, *nous, nous! . . . je ne trouve rien de si singulier que le pluriel,* dit en riant M. de Créquy.

Dans le moment où des personnes armées pilloient l'hôtel-de-ville de Paris, d'où elles ont emporté cent mille livres, un jeune homme se saisit d'une pareille somme. Sur le champ, il est attaqué par d'autres hommes qui veulent partager. Il se défend vigoureusement, et leur échappe. Dès que le calme est rétabli, il rapporte la somme aux représentans de la commune, et leur dit: *voilà ce que je vous ai sauvé.* Ce jeune homme est membre de la bazoche, et âgé d'environ dix-huit ans (*).

(*) Qu'il vive! qu'il vive! cet honnête citoyen.

Le district des carmes, instruit que les têtes en carton de MM. *Foulon* et *Bertier* étoient un des spectacles de la foire *S. Germain*, a nommé des commissaires pour les confisquer; ce qui s'est fait, non sans un grand désespoir de la part du propriétaire, à qui cette horreur réussissoit d'autant mieux qu'il y joignoit, pour les amateurs, la vue d'un cœur au bout d'un sabre, et que la musique accompagnoit cette représentation, sur l'air: *non, il n'est point de fête quand le cœur n'en est pas* (*).



Les femmes arrivèrent lundi à Versailles. Le Roi étoit à la chasse. Dès qu'il eut appris leur arrivée, il se rendit au château. Toutes les grilles étoient fermées. Le régiment de Flandres et les gardes du Roi étoient en ligne sur la place d'armes. On ne laissa entrer qu'un petit nombre de femmes. Le Roi les reçut avec cette bonté qui lui est si naturelle, et

(*) Il faut convenir que la *gairé patriotique* n'auroit pas dû se parer d'un vêtement si hideux.

embrassa même la plus jolie. Cependant les femmes du dehors voulurent forcer les lignes; un garde-du-corps eut l'imprudence de faire feu; une d'entr'elles fut tuée. A six heures du soir, une division de la garde nationale qui demandoit, à grands cris, dans la place de l'hôtel-de-ville, d'être conduite à Versailles, partit enfin, sous les ordres de M. de la Fayette qui avoit reçu ceux de la commune. Elle étoit composée d'environ douze mille hommes, et d'un nombre infini de volontaires, armés de crocs, de piques, de fourches, etc. Elle traînoit avec elle vingt-deux canons; un grand nombre de femmes portant des piques, de gros bâtons, des épées, même des fusils, les accompagnoient. Quelques-unes tiroient elles-mêmes de petits canons. Cette troupe arriva entre onze heures et minuit dans l'avenue de Versailles.

M. de la Fayette reçut alors un courier du Roi, pour l'instruire de ses intentions paternelles, et lui dire que le Prince demandoit à le voir. La garde parisienne resta sous les armes. La milice de Versailles se joignit à elle,

Le Roi assura M. de la Fayette que la garde nationale auroit à l'avenir la garde de sa personne, et qu'il étoit prêt à lui donner toutes les marques d'estime et de confiance que son zèle avoit droit d'attendre. Une partie de cette garde passa la nuit dans les églises. Vers les neuf heures du matin, des gardes du Roi, arrêtés par le peuple, ayant tenté de s'échapper en poignardant ceux qui les détenoient, furent à l'instant massacrés, et ce sont leurs têtes sanglantes qui, portées à Paris, ont renouvelé ces scènes d'horreurs, qui deshonoreroient, s'il étoit possible, la cause de la liberté.

M. de la Fayette ayant fait connoître au Roi qu'il ne pourroit faire cesser la défiance et les allarmes des habitans de Paris, qu'en se fixant au milieu d'eux, sa Majesté, toujours prête à donner, à ses fidèles sujets, de nouvelles preuves de son amour, décida, sur le champ, de s'établir au château du Louvre, avec toute la famille royale.

C'étoit un spectacle vraiment nouveau que ces troupes nombreuses de femmes, de sol-

dats , de citoyens armés , qui se succédoient
 sans cesse , portant des rubans , des branches
 d'arbres , des pains au bout de leurs bayon-
 nettes , et des portions de l'habit ou des armes
 des gardes - du - corps. Mais ce qui frappa
 davantage , ce fut l'arrivée du Roi. M.
 Bailly , accompagné des représentans de
 la commune , fut lui porter les clefs de
 la ville. Le régiment de Flandres , faisant
 connoître par des cris redoublés de *vive la*
nation ! ses sentimens patriotiques , ouvroit
 la marche. Il étoit suivi d'un convoi considé-
 rable de farines. La plupart des sacs étoient
 voiturés par les chariots du Roi , sur lesquels
 on entendoit chanter des femmes et des sol-
 dats , couverts de ramées. La milice pari-
 sienne et les citoyens de tous les rangs ,
 marchaient ensuite , ayant au milieu d'eux
 les gardes du Roi , ôtant à chaque instant
 leurs chapeaux , faisant briller leurs épées ,
 et criant : *vive la nation !* On voyoit après
 le carrosse du roi , près duquel un nombreux
 concours de citoyens se pressoit , en criant
 tour-à-tour : *vive le roi ! vive la nation ! La*

grosse artillerie fermoit la marche, et les femmes étoient à cheval sur les canons. Toutes les fenêtres illuminées, les cris de joie, les décharges répétées, les danses, les chansons gail-lardes et guerrières, tout donnoit, à cette fête, un caractère particulier (*).

A l'hôtel-de-ville, M. le maire annonça ; dé la part du Roi, que c'étoit toujours avec plaisir qu'il venoit parmi les habitans de sa bonne ville de Paris. *Vous oubliez avec confiance*, interrompit la Reine ; *Messieurs*, reprit M. Bailly, avec cette présence d'esprit et cet à propos qui le caractérisent : *vous seriez moins heureux , si je l'avois dit moi-même*. Toute l'assemblée s'écria alors , d'une voix unanime : *vive le maire de Paris ! vive M. Bailly !*

Dans le nombre des dons patriotiques offerts à l'assemblée nationale, on a remarqué plus particulièrement celui des moines de Saint-Martin, qui donnent à la patrie

(*) On a remarqué que, dans cette foule immense, on ne vit point d'ecclésiastiques. La calotte s'enfuyoit devant la cocarde.

cinq cens mille livres de rente. Celui d'une demoiselle de neuf ans, qui a envoyé un dez d'or, une chaîne d'or et deux louis. Celui de M. Bousserot de Criolle, qui a donné huit feuilletes de vin de son pays, de la valeur de mille livres (*). Celui de M. Palissot, qui a fait hommage à l'assemblée de son édition des œuvres de Voltaire (*). Une confrérie a fait l'offre d'une vierge d'argent, d'un poids considérable, et un directeur de spectacle, du quart de ses bénéfices, sur un établissement dans ce genre qu'il est autorisé, par le gouvernement, de former à Paris. Les loueurs de carosses, aussi de la ville de Paris, ont fait porter, sur le bureau de l'assemblée, toutes les pièces d'argenterie de leur confrérie, telles que crucifix, chandeliers, etc. Ce présent est d'une

(*) Ce bon patriote a jugé, sans doute, qu'il étoit nécessaire que l'assemblée nationale eût une *buvette*, comme le parlement et le châtelet.

(*) Il falloit que les œuvres de ce grand homme fussent, dans tous les sens, utiles à sa patrie.

plus grande importance qu'on ne l'auroit
cru.



Sanga visitoit Babylone,
Dans un temps où quelques débats
Sembloient éloigner de son trône
Les habitans de ses états.
A peine *Sanga* paroît-elle,
Qu'entraînée par le sentiment,
Son peuple entier lui renouvelle
Ces preuves de respect, de zèle,
Gages d'un pur attachement.
De l'amour qui vous les enchaîne
Vous soupçonniez l'empressement,
Dit *Vamir* à sa souveraine,
Et tout vous peint leur dévouement.
J'en jouis, répond la princesse,
Et de ce peuple qui me presse,
Je me plais à m'environner ;
Mais il est, je vous le confesse,
Meilleur à voir qu'à gouverner. ()*

(*) Le roi et son épouse, étant allé voir la manufacture des Gobelins, leurs voitures furent entourées d'un peuple immense qui faisoit éclater sa joie. *Que ce peuple est bon*, dit la reine, *quand on vient le*

Après une représentation du *District de village*, un particulier éleva la voix du milieu du parterre, et somma les comédiens de donner à la rentrée, le *Baron de Wolsa*, ou les *Religieuses danoises*. La pièce est d'un auteur avoué, ajouta-t-il; elle est dans l'ordre du jour, et nous la voulons. Elle n'est point annoncée, dit un grand homme noir; il est ridicule de forcer les acteurs à nous donner ce qui, peut-être, ne doit jamais recevoir le grand jour de la scène. Je conclus qu'il n'y a lieu à délibérer.

Le bruit augmente, les semainiers sont appelés, et M. Rosière annonce que le maire avoit envoyé des ordres qui défendoient de jouer la pièce. Point d'ordres, répliqua l'orateur, point de défenses, point de censeurs, point de juges. C'est à nous à l'être et à faire justice de l'ouvrage, s'il est mauvais. On a nommé six commissaires pour l'examiner, reprit M. Clerval, et nous nous ferons un

chercher. Oui, lui répondit-on, mais, quand c'est lui-même qui vient chercher?

devoir de nous conformer à leur décision.
 Le motionnaire, impatient d'un résultat,
 demanda qu'on l'instruisît dès le soir même.
 On lui observa qu'il étoit trop tard. Il voulut
 bien attendre jusqu'au lendemain vendredi.

Ce jour-là, M. Clerval lui a donné la réponse suivante : « M. le maire de Paris a fait
 » examiner la pièce qui a pour titre : *le Baron*
 » *de Wolsa*, et d'après le compte qui lui en
 » a été rendu, il n'a pas dû en permettre la
 » représentation. L'auteur en a appelé à l'as-
 » semblée de la commune, qui a nommé
 » des commissaires. Ces commissaires pen-
 » sent, comme M. le maire, que la représen-
 » tation n'en peut être permise, et M. le
 » maire, consulté aujourd'hui sur la demande
 » faite hier par quelques personnes, a ré-
 » pondu qu'il respectera toujours le vœu du
 » public ; mais que ses concitoyens, en l'hon-
 » nant de leur choix dans la place impor-
 » tante qu'ils lui ont confiée, lui ont imposé
 » le devoir de faire exécuter les loix, de con-
 » server les mœurs, l'honnêteté publique, et
 » que ce devoir, ainsi que sa conscience, lui

» défendent de permettre la représentation du
» Baron de Wolsa ».

Le public a beaucoup applaudi à la sagesse de cette réponse, et l'orateur disparut. Il est probable que cette comédie étoit connue de quelques personnes; car le jeudi, en sortant du spectacle, on parloit très-haut contre la demande que l'on en avoit faite. « Que les Italiens se souviennent, disoit-on, des trois mots latins qu'ils ont fait mettre sur le rideau de leur avant-scène : *castigat ridendo mores*. C'est à cette condition que nous continuerons de venir ici, et que nous y amènerons nos femmes et nos filles ».



Extrait d'une Lettre de Saint-Pierre, île de la Martinique, du 27 Septembre 1789.

La nouvelle de la révolution qui s'est opérée en France vient d'arriver ici, et toutes les affaires ont cessé depuis trois jours. Tous les habitans ont arboré la cocarde pa-

triotique, et on n'entend dans toute la ville que des *vive la Nation ! vive le Roi !* Les négocians ont envoyé une députation au général pour lui présenter une cocarde qu'il a refusée, en leur disant que s'ils ne rentroient pas dans l'ordre, il alloit faire mettre le feu aux quatre coins de la ville, et il s'est lui-même retiré sur le champ au Fort-Royal. La députation s'est ensuite rendue chez le commandant de la ville, qui lui a répondu que son général leur ayant refusé cette marque de distinction, il ne pouvoit l'accepter. On lui dit que ce n'étoit point une grâce qu'on lui demandoit, et qu'on lui ordonnoit, au nom des habitans, de mettre la cocarde patriotique à son chapeau. Le commandant, jugeant qu'il étoit prudent de ne pas résister davantage, se soumit.

Le peuple se transporta ensuite aux casernes ; il n'eut pas de peine à déterminer les officiers et les soldats à substituer la cocarde patriotique à la cocarde blanche, et ils jurèrent tous de verser leur sang pour la commune. Depuis ce temps, les soldats ne font

plus de service ; les bourgeois seuls montent la garde nuit et jour.

Hier, on a été en procession à l'église où l'on a chanté le *Te Deum* en action de grâces. On a fait jurer au commandant de ne jamais abandonner la cause du peuple ; après avoir déployé l'étendard de la France et celui d'Amérique, en signe d'union et d'amitié, avec ceux qui les premiers avoient donné l'exemple d'une si glorieuse révolution, un des assistants a terminé la cérémonie par un discours analogue à la circonstance (*).

Le soir, le général vint du Fort-Royal au

(*) Nous avons des poètes supérieurs peut-être à ceux de l'antiquité. Il nous manquoit des orateurs. La révolution va en faire naître. Pourquoi n'aurions-nous point nos Cicérons et nos Démosthènes, lorsque, libres comme ces grands hommes, nous aurons comme eux la patrie à défendre ? Qu'un *Bossuet* renaisse parmi nous, et qu'au lieu de faire des oraisons funèbres, il s'élève et tonne dans la tribune de l'assemblée nationale, contre l'aristocratie qui veut l'anéantir, croit-on que nous n'aurions rien à envier à l'éloquence des anciens ?

spectacle , où il fut reçu très-froidement. La pièce étoit déjà à moitié , lorsque , n'y pouvant plus tenir , il se leva et harangua les spectateurs , les larmes aux yeux , en leur disant qu'il étoit fâché de ce qui étoit arrivé , et demanda qu'ils lui rendissent leur estime ; ensuite , après avoir pressé la cocarde patriotique contre son sein , il la mit à son chapeau.

Le lundi 28 , on a chanté un autre *Te Deum* à l'occasion de l'élection d'un nouveau général , M. le Moy. Il a été proclamé dans toutes les rues , et l'ancien a été solennellement déparé. On l'a fait marcher , la tête découverte , devant le drapeau , sur lequel étoit écrit : *vive la nation !* Après la cérémonie , il s'est jeté aux pieds des habitans , en les suppliant de ne lui faire aucune violence , d'avoir pitié de sa femme et de ses enfans , et en leur promettant de sortir de l'île dans vingt-quatre heures . Mais , aussi-tôt qu'il a eu sa liberté , il s'est retiré au Fort-Royal , a fait prendre les armes à la garnison , a foulé aux pieds la cocarde patriotique , et a menacé de faire *pendre* le premier qui se laisseroit séduire par les habi-

tans. Enfin, il a fait sommer toutes les troupes de venir le joindre au Fort-Royal ; mais aucun officier ni soldat n'a voulu s'y rendre (*). On se propose de donner demain un

(*) Ils ont eu tort. Est-ce qu'il n'y a pas de lanterne dans ce fort ? Au reste , je conviens que cette manière de rendre justice est souvent dangereuse , et peut-être fort injuste. En voici la preuve dans le *Petit Discours aux Colporteurs et Colporteuses de Paris*, par l'auteur du journal intitulé : *L'Observateur*.

Messieurs, Mesdames et Mesdemoiselles, vous n'avez pas oublié qu'avant-hier, plusieurs d'entre vous, négligeant l'usage où vous êtes de recevoir les feuilles par un guichet, et voulant être servis avant votre tour, enfoncèrent la porte de mon libraire. Que quelques-uns appercevant un étranger dans l'arrière-boutique, le prirent pour un spéculateur qui venoit enlever les feuilles à cents et à milles, et vous privoit, par cet accaparement, d'une partie de l'honnête bénéfice que vous rapporte la profession laborieuse à laquelle vous vous êtes livrés. Que l'un d'entr'eux s'écria qu'il falloit mettre l'accapareur à la lanterne, et qu'en moins de six secondes, huit cents gosiers vigoureux répétèrent, tant au-dehors qu'en-dedans : *à la lanterne ! à la lanterne.*

Cependant, Messieurs, Mesdames et Mesdemoi-

grand bal. Il y aura illumination générale, et tous les citoyens de toutes les classes sont occupés à en faire les préparatifs.



Amende honorable.

Cette prière est composée par un ecclésiastique dont on sait le nom, mais qu'on ne doit pas encore faire connoître, parce que son ouvrage porte l'empreinte d'un vrai délire, et que, s'il n'est que fou, on ne doit pas l'enlever au repentir en le livrant au mépris public. Cette prière a été distribuée avec

selles, cet étranger étoit un homme qui, loin d'être venu là dans l'intention de vous nuire, s'applaudissoit intérieurement du bonheur de vous procurer, depuis trois mois, le moyen de subsister par un travail utile. Cet étranger étoit l'observateur lui-même. Si vous eussiez mis votre observateur à la lanterne, vous en auriez été fâchés le lendemain; vous auriez dit: ... nous nous sommes trompés; pourquoi l'avons-nous lanterné sans en avoir le droit?

profusion dans tous les couvens et dans toutes les paroisses : elle ne s'est point vendue ; ce qui indique que l'on craignoit qu'elle ne tombât en d'autres mains que dans celles des initiés. Les confesseurs les donnoient à leurs pénitens , à travers le guichet , après les avoir commentés. Ce sont des faits qu'on peut attester. Plusieurs femmes , autrefois de *qualité* , se sont chargées des frais de l'impression , et l'on en a tiré un grand nombre d'exemplaires. On en a vu arriver une corbeille pleine au couvent de *la Visitation*. Le même auteur a prêché , cette année , des sermons qui ont fait rire les gens de bonne humeur et qui ont révolté les gens sérieux.

O Jésus - Christ , notre Sauveur et notre Dieu ! la fureur de votre père s'est déchaînée contre nous , et sa colère nous a enveloppés. La verge de sa justice nous a couverts de plaies. Que de maux ! que de maux sont tombés sur nous ! Oh Jésus - Christ ! qui , pour devenir notre Sauveur , n'avez pas dédaigné de devenir notre frère , nous avons mérité ce que nous souffrons , parce que nous avons

péché contre notre frère , et ces crimes ont provoqué la vengeance de votre père , qui verse à présent sur nous ces pièges , ce feu , ce soufre , ce vent impétueux des tempêtes dont votre prophète menace le pécheur. Partout existe parmi nous une fureur et une haine infernale contre Jésus - Christ. Ah ! votre père venge aujourd'hui sa gloire. Il la venge des livres impies qui ont fait circuler , dans toutes les contrées du royaume et au-delà , le poison de l'incrédulité. Il la venge des insultes faites à *vos autels* , lâchement *abandonnés* par les uns , et indignement *deshonorés* par les autres (*). Il la venge . . . il la venge de ce tas de scélératesse qui demande plus hautement vengeance que les infamies de Sodome et de Gomorrhe. O Jésus-Christ ! ô Jésus-Christ ! . . . toutes les langues , toutes les plumes se sont élevées contre vous ! Par-

(*) L'auteur , dans le désordre de son imagination , ne s'apperçoit pas qu'il fait ici mal-adroitement cause commune avec tous ceux qui s'élèvent contre le dérèglement du clergé.

tout il a été suivi ce cri que pousoit le paga-
 nisme à la naissance de notre sainte religion...
Méprisez Jésus-Christ Méprisez Jésus-Christ Plus de foi , plus de religion ;
 plus de piété , plus de mœurs Où som-
 mes-nous ? où sommes-nous ! O Jésus-
 Christ méprisé ! ô Jésus-Christ insulté ! ô Jésus-
 Christ blasphémé ! . . . Mais le plus grand de
 nos maux , c'est l'enlèvement de votre foi ,
 dont nous sommes prochainement menacés.
 Que faut-il faire , ô mon Dieu ! pour l'écar-
 ter , et nous le ferons ? Fallut-il verser jus-
 qu'à la dernière goutte de notre sang , nous
 sommes tout prêts à le répandre. Navrés de
 larmes , nous nous jettons à vos pieds pour
 déplorer , pour détester tant d'impiétés et
 de sacrilèges. Nous vouons , pour nos frères
 et pour nous , un respect inviolable à votre
 évangile , à vos mystères , à vos temples , à
 vos sacremens , à votre croix , à vos prêtres.
 La France n'est plus aujourd'hui qu'un vaste
 calvaire. Pardonnez à vos blasphémateurs.
 Faites refleurir votre foi ; envoyez - nous
quelques-uns de ces hommes apostoliques , tels

que vous en avez quelquefois donnés à la terre, et que des bénédictions générales et particulières soient le fruit de cette amende honorable bien faite. (*)



Dans le nombre des pensions accordées par le gouvernement, on remarque celle de 4500 livres à M. le comte d'Agoust, *pour garder les carrosses des ambassadeurs*. On con-

(*) Après avoir entendu le long hurlement du fanatisme, ne feroit-on pas volontiers aussi une *amende-honorable* au bon sens? Un homme, dans l'indigence, présenta autrefois un placet au duc d'Orléans, pour le prier de ne lui accorder aucune gratification, afin, disoit-il, qu'il restât encore en France une preuve de l'état déplorable où étoit ce royaume avant que le régent ne le gouvernât. Par le même motif, il faut conserver le morceau qu'on vient de lire, pour prouver jusqu'à quel point régnoit encore parmi nous le fanatisme, même à la fin du dix-huitième siècle. Car, qui le croira, dans les jours lumineux dont nous voyons s'élever l'aurore? qui croira que, dans la ville de Paris, on ait employé les prières publiques.

vient généralement que cet important et pénible service n'étoit point assez payé , dans

les pèlerinages pieux , les dévotions des quarante-heures , les expositions du Saint Sacrement , les prédications enthousiastes , les neuvaines , les indulgences plénières pour *appaier la colère du Ciel* et persuader au peuple que la cause de Dieu étoit en péril , parce qu'on vouloit réformer les abus parmi ses ministres ? Qui croira qu'on a répandu des imprimés par lesquels on convoque des assemblées dans les communautés , où l'on désigne , de la manière la moins déguisée , l'assemblée nationale comme les ennemis de Dieu , du roi et de la religion ? Qui croira qu'on a vu , dans ces assemblées tumultueuses , tenues le 18 , le 19 et le 20 d'avril de cette année 1790 , le célèbre *du Barri* , connu n'a guères sous le nom de *comte Jean ou du Roué* , monter en chaire pour y prêcher la religion ? Cette fermentation fut poussée au point que le cri *aux armes* se fit entendre dans plusieurs quartiers de la ville. Un sieur *Roux* , procureur en parlement (ce qu'il faut remarquer) sortit d'une maison à la tête de plusieurs gens armés , poursuivant les citoyens , la bayonnette au bout du fusil. Tous ces faits sont attestés , et ont besoin de l'être , il faut en convenir , par les procès-verbaux de la municipalité de Toulouse , dont la prudence et la fermeté sont venus à bout de rétablir le calme. On a affiché , dans les rues

Le temps qu'on accordoit cinq cents livres à un vieil officier qui n'avoit jamais risqué que sa vie dans plusieurs batailles.

Une de 236,150 liv. pour le service du berceau des enfans de M. le comte d'Artois : la remueuse n'avoit que 4000 livres pour un service aussi fatigant.

Une de 1700 liv. au sieur Bucro, coëffeur de mademoiselle d'Artois, morte à trois ans. Il falloit bien récompenser les talens prodigieux d'un homme qui coëffoit une princesse quand elle n'avoit pas encore de cheveux.

Le public commence à s'appercevoir que l'assemblée nationale offre, pour ainsi dire,

de Nîmes, le placard suivant : *L'infâme assemblée nationale vient de mettre le comble à ses forfaits ; elle a nommé un protestant pour présider. Lorsque M. Necker fut nommé ministre des finances, un évêque fit observer au roi qu'il étoit dangereux de donner à un protestant une place si importante. Sully l'étoit aussi, répondit Louis XVI.*

un champ de bataille : les deux partis constamment opposés, gardent les rangs qui leur sont assignés. Séparés en deux lignes, la tribune est le seul point qui les rapproche, mais elle ne les unit pas. Le parti de la minorité, pour être vaincu, n'a pas moins de courage que la majorité. Si chaque séance lui prépare une défaite, celle du lendemain lui offre l'espérance d'une victoire. C'est cependant de cette éternelle opposition que sortent tant de sages décrets.

S'agit-il des dépenses publiques et des fonds qui doivent y parer ? Où les prendrez-vous, s'écrie l'un ? Nous vendrons les biens du clergé, s'écrie l'autre Opération impossible, dangereuse et propre à décrier les assignats. Vous ferez disparaître l'argent ; vous hâterez la banqueroute (*). Ecoutez.

(*) Un homme ayant dit que les créanciers de l'état n'avoient point d'autre débiteur que le roi, et d'autre garant que sa volonté, je lui donnai un soufflet, dit l'Homme de Fer, et je m'écriai : Un contrat fait au profit de l'état et fondé sur la foi publique, doit être national et tenir à l'état qu'il a alimenté,

plutôt les offres du clergé et prenez 400 millions Ajoutez-en deux cents autres , dit M. Freteau , et puis nous verrons Nous ne voulons point voir Qui êtes-vous pour faire des offres ? Vous n'êtes plus un ordre ; vous n'êtes plus un corps. (*C'est le cri de six cents voix.*) Mais nous sommes le clergé , répond M. l'abbé d'Aymar. M. l'abbé de Salcette lui soutient que *cela n'est pas vrai*. Où sont vos pouvoirs ? Le clergé vous les a-t-il donnés ? Le clergé n'existe plus Eussai-je mille glaives suspendus sur ma tête , dit M. l'Evêque de Clermont , je m'oppose au décret , à la délibération : je n'y prends plus de part. Cette menace est appuyée par tous les membres d'un côté , tandis que de l'autre on rit , on crie , on applaudit (*).

comme les entrailles tiennent au corps humain. Qui me contredira là-dessus , sentira la force de mon bras.

MERCIER.

(*) C'est avec raison qu'on a observé que cette tumultueuse fermentation étoit l'effet presque inévitable du premier combat qui se soit peut-être jamais livré entre tous les principes et toutes les erreurs.

Aux Auteurs de la Chronique de Paris:

Trouvez bon , Messieurs , que je vous avertisse de la surprise qu'excite dans tous vos abonnés , le silence que vous gardez sur un fait très-extraordinaire , qui fait , depuis un mois , le sujet de toutes les conversations de la capitale. C'est une fort bonne chose que le patriotisme qui vous anime. Il est beau , il est utile d'être dévoré , comme vous , du zèle de la patrie ; mais qu'est-ce que tout cela , si vous ne sentez pas l'enthousiasme religieux qui , dans ce moment , possède tous *les gens de bien* ? Si , avec les bonnes âmes , vous ne levez pas les yeux vers les montagnes pour voir d'où viendra le secours contre tant d'*assignats* qui menacent la foi d'une subversion entière ? Et si vous partagez , comme je n'en doute point , la profonde affliction qu'inspire la cause de Dieu à ceux qui ont fait vœu d'être des siens , comment ne partagerez-vous point aussi les consolations qu'il daigne leur envoyer ? Comment ne publierez-vous pas les merveilles qu'il opère journellement pour le salut des biens de l'église ?

Eh ! quel temps fut jamais plus fertile en miracles ?

Pouvez-vous ignorer, Messieurs, qu'une prophétesse vit au milieu de nous, et que l'esprit divin a soufflé sur elle pour rassurer son peuple ? Si vous êtes assez étrangers en Israël pour ignorer les choses, apprenez que mademoiselle de la B—e, fille sainte et majeure, qui a consacré ses jours à enseigner la parole de Dieu à de pauvres enfans dans un village du Périgord, a prédit tous les événemens dont nous venons d'être témoins ; qu'elle a remis, en 1778, à dom Gerle, un écrit par lequel elle annonçoit qu'en 1789 les états-généraux de France seroient assemblés ; que lui, dom Gerle, y seroit député ; qu'elle-même y seroit mandée ; que cette auguste assemblée seroit *cause* d'une infinité de désordres et de malheurs ; que la religion seroit peu respectée ; que ses ministres seroient *dépouillés*, et que l'abomination de la désolation seroit dans la maison du Seigneur (*).

(*) Cette sainte fille n'a pas cru devoir nous apprendre par qui elle y a été introduite.

Que les troubles continueroient pendant une partie de l'année 1790, la malice des hommes croissant jusqu'à ce qu'ils aient comblé la mesure de leurs iniquités ; mais que, vers le mois de Mai, Dieu feroit connoître sa colère par un signe visible dans le ciel (1). Que les pécheurs viendroient à résipiscence ; que les peuples ouvriroient les yeux, et qu'ils viendroient en foule apporter leurs biens aux pieds des apôtres ; que la religion reprendroit son empire, et ramèneroit dans le Royaume la paix et la concorde, suivies du calme et de la tranquillité (2).

Je n'ai pas besoin de vous expliquer, Messieurs, comment ses paroles se sont vérifiées.

(1) Tout le monde sait que depuis cette prédiction, M. de la Lande, le plus célèbre de nos astronomes, et plusieurs de ses confrères de l'académie des sciences, n'ont pas laissé passer un seul jour sans épier le ciel.

(2) *La paix ! la concorde ! le calme ! la tranquillité !* Comment jouir de tous ces biens à la fois ? Ce seroit bien alors que la France jouiroit du *bonheur*, de la *félicité*, de la *prospérité*.

Vous savez que nous avons eu des états-généraux : que dom Gerle a été membre de cette assemblée , et que lui-même , sans doute *pour accomplir la loi* , a voté pour la destruction des maisons religieuses. Quant aux troubles , les incrédules demanderont peut-être , s'ils ont été la *cause* ou l'*effet* de l'assemblée nationale. Au moins , personne ne niera qu'ils ont été contemporains. On dira peut-être aussi que personne n'a songé à insulter une religion que tous les partis respectent ; mais les théologiens , dont l'avis est maintenant d'un si grand poids , savent bien le contraire , et ils vous diront tous qu'il ne peut y avoir ni religion sans prêtres , ni prêtres sans évêchés , sans bénéfices , etc. etc.

Vous sentez bien , Messieurs , qu'une prédiction aussi vraie , dans sa première partie , ne peut être fausse dans la seconde. Déjà même elle commence à s'accomplir. On attend une comète pour le mois de mai (*) ;

(*) En 1680 , il parut une comète sur laquelle M. Bernouilli écrivit. Il prétendit que ce sont des

ce qui , comme l'on sait , est un signe infail-
lible de la colère du Seigneur. *Des gens de*
bien de l'assemblée ont fait prier mademoiselle
B—e de venir à Paris ; ce qui est à peu près
la même chose que si l'assemblée l'eût man-
dée à la barre.

Je suis , pour moi , si persuadé du surplus
de la prédiction , que je ne doute pas qu'au
temps indiqué , l'on ne s'empresse de se pro-
curer de ces vilains *assignats* , non pas pour
en faire un vil commerce , mais pour les
porter aux pieds des successeurs des apôtres ,

astres réglés , et par conséquent attaqua le préjugé
populaire qui les regarde comme des signes du cour-
roux céleste. Les théologiens murmurent , et Ber-
nouilli , pour les calmer , répondit que la tête de la
comète étant éternelle , n'est pas un signe , mais que la
queue , qui est accidentelle , en peut être un. Rap-
pellons Galilée qui , pour éviter les bâchers de l'in-
quisition , nie le mouvement de la terre qu'il avoit
rigoureusement démontré. Rappelons-nous . . . mais
ces faits appartiennent à l'*histoire du génie opprimé*
par la superstition. C'est un ouvrage qui nous man-
que , et nous sommes arrivés au moment de l'en-
prendre.

(185)

des évêques et des abbés, qu'ils en recevront alors un aussi grand nombre qu'ils recevoient autrefois d'assignations quand ils étoient sur le point de quitter leurs diocèses, pour venir se délasser à Paris des fatigues de leur ministère.

LE NIAIS.

P. S. J'ai oublié de vous dire qu'un honnête ecclésiastique racontant, dans une maison où j'étois, l'histoire véritable de mademoiselle B—e, quelqu'un de la compagnie s'avisa de lui demander si l'écrit de la sainte fille du Périgord avoit été contrôlé en 1778. Mais j'ai su depuis que l'homme qui avoit fait cette question étoit un procureur, et c'est évidemment une chicane.



Sur M. Panckouke, Libraire.

Il est bien étonnant que M. Panckouke orne si rarement le Mercure de ses productions. Rien n'a plus fait de bruit en 1779,

si j'ai bonne mémoire, que sa première Lettre *en vingt pages*, sur la nécessité de reculer l'heure du *dîner*. Cet effort de génie a été, je crois, suivi d'une discussion presque aussi frappante, sur je ne sais quel point de philosophie. J'ai oublié le sujet. Dans la foule des beaux ouvrages qui paroissent, on ne peut pas tout retenir; mais je me souviens très-bien qu'on a ri pendant un mois de la philosophie de M. Panckouke. Enfin, à quelques années de distance, car le grand talent a besoin de repos, il vient de publier une troisième Lettre; mais celle-là n'est plus si longue ni si plaisante. Il annonce qu'il ne paiera plus les pensions assignées sur le *Mercur*.

Jusqu'ici, partageant les fonctions du ministre, il avoit daigné venir au secours du trésor-royal. Aujourd'hui, tout est changé; il perd son privilège exclusif. Puisque la révolution lui est funeste, comme à tous les hommes d'état, il donne sa démission et nomme, pour lui succéder, le premier ministre des finances. Quelle modestie! Est-il bien sûr que M. Necker soit digne de remplacer

M. Panckouke ? Au reste , cette noble confiance ne doit point étonner de sa part ; il est sujet à des momens d'enthousiasme. Il dit un jour , chez le secrétaire de l'académie française , que *M. de Buffon travailloit pour lui*. Le secrétaire , un peu étonné , lui observa que M. de Buffon travailloit pour sa gloire et la postérité. Cette distinction parut très-singulière à M. Panckouke qui n'y avoit jamais pensé. Mais , revenons. Il s'agit dans ce moment des pensionnaires du *Mercur* : je viens calmer d'un mot toutes leurs alarmes , et délivrer M. Panckouke d'un fardeau qu'il ne veut plus porter , et je ne demande aucune indemnité au trésor royal.

Quatre libraires très-connus offrent de faire , dans la semaine , tous les fonds du *Mercur* , et d'en acquitter toutes les charges aux mêmes conditions que M. Panckouke. Que dit-il de cet argument ? le trouve-t-il solide et concluant ? Qu'il cesse donc de s'affliger ; on lui donnera même une honnête retraite , comme à un ministre disgracié. A présent que j'ai tranquillisé M. Panckouke sur son sort

futur, veut-il bien me permettre quelques observations ?

Il a tort de déclamer contre les Journaux qui s'élèvent autour du sien : les bons ouvrages ne perdent rien à la concurrence ; M. Panckouke en a deux exemples frappans. Depuis sa traduction du Tasse, on ne parle que de celle de M. le Brun. Cependant, il avoit pour collègue un homme d'esprit très-versé dans l'étude de la langue italienne ; mais il ne s'est servi que du nom de M. Framery pour orner le frontispice de la traduction, et il a rejeté ses conseils. Faut-il une seconde preuve à M. Panckouke ? Il va me la fournir encore. Sa nouvelle Encyclopédie par ordre de matières, donnera bientôt un grand prix à celle de Diderot et de Dalember. Aussi, quels étranges successeurs a-t-on donné à ces deux hommes illustres !

M. Panckouke est tombé dans l'erreur trop commune aux gens qui occupent de grandes places. Il s'est imaginé que son choix créoit les talens. Ainsi, un faiseur d'épigrammes s'est trouvé chargé de la géographie

qu'il n'avoit jamais étudiée. Les articles de métaphysique et de morale , qui avoient eu tout besoin de méthode et de clarté , ont passé dans les mains des plus pésans et de plus obscurs raisonneurs. A l'exception des morceaux de littérature faits par M. Marmon-
tel , qui est-ce qui peut lire cette indigeste compilation ?

Il faut avouer cependant que M. Panckouke se connoît en spéculation de commerce. Peu d'hommes , dans ce siècle , ont mieux entendu l'art de vendre du papier , et ce mérite est quelque chose. Peut-être n'eût-il pas fallu se servir si souvent de l'autorité pour favoriser ses entreprises aux dépens du public. Par exemple , après avoir offert cette même Encyclopédie à certaines conditions , étoit-il juste de faire intervenir un arrêt du conseil , pour rompre ses premiers engagements ? On ne doit plus s'étonner que M. Panckouke regrette si fort le régime prohibitif qui lui étoit si favorable ; combien il doit regretter sur-tout M. de Lamoignon , qui le servoit si bien ! Pour nous qui n'avons

pas les mêmes motifs d'afflictions , nous ne sommes nullement disposés à rappeler des gardes-des-sceaux du même genre , malgré le tendre intérêt qu'inspire M. Panckouke.

Encore un mot. S'il veut soutenir le succès du Mercure , qu'il confie au moins la partie politique à des gens capables d'écrire correctement une gazette. Que le rédacteur actuel prenne un ton moins décisif et moins tranchant : sa morgue doctorale seroit ridicule , même dans un homme de mérite. Jugez du plaisant effet qu'elle produit dans un gazetier qui , depuis deux ans , s'occupe à prouver que les Turcs sont invincibles , et qui les protège seul , contre les armes victorieuses de Potemkin et de Lawdon.



Les rédacteurs de *la Bastille dévoilée* , en citant une anecdote bien connue , se sont trompés sur le nom du prisonnier qui refusa de sortir de ce château , et sur les détails de cette particularité. Le malheureux qui aima

meux rester dans le tombeau où il avoit été si long-temps enseveli , que de rentrer dans un monde devenu pour lui étranger , étoit un homme âgé , doux , infirme et pauvre , qui trouvoit , dans l'humanité rare de ses géoliers , des secours que lui auroit peut-être refusé la stérile compassion des gens du monde. Il rejeta une liberté qui ne pouvoit qu'aggraver sa misère , et devenu libre en effet dans le château , il usa très-peu de la faculté qu'on lui avoit donnée de sortir.

Le sieur Legay , sur le compte duquel les rédacteurs de *la Bastille dévoilée* mettent cette anecdote , refusa de même de sortir de la Bastille ; mais il étoit d'un autre caractère et avoit d'autres motifs ; c'étoit un janséniste outré , partisan extravagant de Saint Paris , appellant, rappelant et convulsionnaire. Les jansénistes eux-mêmes qu'il compromettoit chaque jour , par son fanatisme et ses folies , avoient sollicité et obtenu sa détention. Elle duroit depuis plusieurs années , lorsqu'un ministre qui réunit à toutes les vertus d'une grande âme toutes les qualités d'un esprit

excellent , et auquel on peut appliquer ces paroles de l'Evangile , *pertransiit benè faciendo* , vint porter dans ces cachots les lumières de la raison et de la philosophie. Il offrit à Legay , comme aux autres , cette liberté si désirée , si précieuse , et sans doute il dût être étonné , lorsque Legay , au lieu d'accepter avec transport et reconnaissance , proposa des conditions auxquelles *il consentoit de sortir* Me sera-t-il permis , lui demanda ce fanatique , quand je serai hors de la Bastille , d'aller dans les carrefours , d'y monter sur des tréteaux , et d'y annoncer à haute voix que la constitution est l'ouvrage du diable (*) , et que le pape est l'Anté-Christ ? Lorsqu'on lui eut dit que la liberté qu'on prétendoit lui rendre ne s'étendoit pas jusqu'à troubler l'or-

(*) Dans un moment où la plus grande partie de l'Europe a les yeux fixés sur la *constitution* qui doit régénérer la France , ce n'est qu'avec une sorte de dérision qu'on parle de la *Constitution Unigenitus*. C'est s'occuper de la guerre des chats et des souris qui occupent les trous d'un vaste édifice , quand on le rebâtit sur un nouveau plan

dre et à insulter le culte public Eh bien ! reprit-il avec indignation , je n'en veux point de cette liberté que vous m'offrez. Je reste dans ce cachot , où je pense à mon aise , où je parle à mon gré. Je suis libre ici je suis libre ici , répéta-t-il avec toute l'énergie , l'enthousiasme (*). Tout ceci rappelle la fable des compagnons d'Ulysse , et l'on a pitié de ce Legay comme de ces porceaux qui refusoient de redevenir hommes.

Une seule chose affligeoit cet homme si libre dans sa prison ; c'étoit l'obligation qu'on lui avoit imposée d'entendre , une fois par mois , l'aumônier du château qui venoit lui expliquer *la constitution* , et le presser d'abju-

(*) Je ne relis jamais , sans une nouvelle surprise , ces phrases de madame Staal , dans ces mémoires écrits par elle-même :

Il est vrai qu'en prison on ne fait pas sa volonté ; mais aussi on n'y fait pas celle d'autrui. C'est au moins la moitié de gagné Là encore on est exempt des assujétissemens , des devoirs , des égards de la société , et à tout prendre , c'est peut-être le lieu où l'on est le plus libre.

rer les *cinq propositions*. Il demanda qu'on le délivrât de cette contrainte, plus insupportable pour lui que la solitude et les verroux; et ce qu'il y a de plaisant, c'est qu'on eut beaucoup de peine à persuader à l'aumônier de suspendre ses sermons périodiques. Il espéroit toujours que la grâce toucheroit ce cœur endurci, et ne vouloit pas renoncer à l'honneur d'une conversion à laquelle il travailloit depuis quinze ans.



Dialogue aristocratique.

Le hasard m'a fait entendre la conversation suivante. C'étoit aux Thuilleries. Les interlocuteurs étoient devant le café.

Jem'étois fait une toute autre idée d'une révolution, non que j'imaginâsse passer tout-d'un-coup du mal au bien, mais je me persuadois que tous les jours on faisoit un pas vers le but (*). J'avois une manufacture dans la rue

(*) Voyez dans l'excellent écrit : *L'Assemblée Nationale aux Français*, tous les pas qu'on a fait pour y atteindre, et vous bénirez la révolution.

Saint-Antoine , où j'occupois cinquante-deux ouvriers. J'ai de la peine à en tenir six
 Vous avez un fonds considérable , dit un second interlocuteur , ainsi c'est avoir hâté , de quelques années , le moment du repos ; mais je me trouve dans un bien autre embarras. J'avois fait apprendre à chacun de mes fils un métier ; l'un étoit imprimeur , l'autre luthier , et l'autre ébéniste. L'un est devenu capitaine , le second major , et le troisième lieutenant de cavalerie. Depuis que toutes ces dignités sont dans ma famille , mes écus en sortent , non-seulement pour les uniformes , les épaulettes , les hausse-cols et les beaux chapeaux , mais aussi parce que mes enfans ne travaillent plus.

Vous me direz tout ce qui vous plaira , répliqua un troisième ; c'est un grand honneur qu'on a fait à votre famille. Le premier devoir est de défendre sa patrie. Que diriez-vous donc si vous étiez à ma place ? J'avois deux frères , assez mauvais sujets ; l'un étoit minime , l'autre étoit augustin ; ne voilà-t-il pas qu'ils veulent venir loger chez moi , disant que c'est

la maison paternelle ? Vous sentez bien que si leurs 700 livres ne suffisent pas , ils demanderont que , de façon ou d'autre , je leur tienne compte d'une portion de leur héritage.

Cela est assez naturel , dit le voisin , et je voudrais n'avoir point d'autre souci. Le plus grand de tous les maux , c'est lorsque le commerce est paralysé. On ne vend rien ; on ne peut pas même se procurer les rentrées de ce qu'on a vendu. Le vendeur est sans confiance , l'acheteur sans crédit , et les caisses sans argent. Je ne parle pas seulement des arts de luxe , mais ceux même de seconde nécessité éprouvent une espèce d'abandon qui ne tardera point à changer la face de ce pays-ci.

L'industrie peut occuper moins de bras ; dit un économiste qui , jusqu'alors , avoit très-paisiblement écouté. La source de toute richesse est dans l'agriculture (*), et dès l'ins-

(*) Aussi s'occupe-t-on de tous les moyens de la faire refleurir , et les fermiers de plusieurs cantons en ont témoigné publiquement leur reconnaissance à l'assemblée nationale.

tant que cette mère nourricière de la société est attaquée, alors la souffrance est universelle, et l'on ne peut pas se dissimuler que 800 mille hommes, appliqués tout-à-coup à l'administration intérieure, et une armée de 1200 mille soldats, ne portent un coup terrible à la culture (1). Quoi qu'ils ne soient pas choisis parmi les laboureurs, il y a des rapports si immédiats entre les villes et les campagnes, que, lorsque les unes sont oisives, les autres sont stériles.

Permettez-moi de vous dire, répliqua un antagoniste, que ces malheurs sont éloignés, et que dès-lors on peut aisément les prévenir; mais un mal irrémédiable, parce qu'il dénaturera le caractère des Français, c'est l'odieux établissement du *comité des recherches*. C'étoit annoncer un amas de crimes inconnus (2).

(1) Rome, dans les momens de sa splendeur, en comptoit encore plus, et les plus belles moissons couvroient ses champs. C'est un fait attesté par plusieurs de ses historiens.

(2) Mais, ne falloit-il pas les connoître pour les prévenir ou les punir?

inviter les uns à violer le secret des autres (1); et induire les autres à chercher quelques secours contre la misère dans les abominables récompenses promises à la lâcheté. Il y a des maux nécessaires, dit un philosophe, et l'état corrompu des choses amène des remèdes violens. Ce te iastitution que je blâme comme vous, est passagère, et disparaîtra quand le calme sera revenu. Mais, comment rendra-t-on quelque énergie au militaire? Car enfin, un peu plutôt, un peu plus tard, il faudra se défendre (2); et alors qu'opposerons-nous aux armées disciplinées, qui, avec un courage égal au nôtre, nous apporteront une haine mêlée de mépris? (3)

(1) Si quelqu'un vous confioit qu'il a la peste, feriez-vous mal d'en avertir sa famille?

(2) Point du tout; si, aussi chérie que respectée, la France parvient au point qu'il soit inutile et même dangereux de l'attaquer; les Suisses ne sont-ils pas parvenus à ce période?

(3) D'où viendroient cette haine et ce mépris entre des citoyens qui, défendant la même cause, n'ont qu'un même intérêt?

J'avoue, Messieurs, dit un vieil homme qui n'avoit pas encore ouvert la bouche, que ces allarmes vagues et éloignées ne peuvent toucher que lorsqu'on n'a pas de chagrins pressens à dévorer, mais lorsqu'on se trouve dépouillé de sa charge et renvoyé, pour le remboursement, à une époque indéterminée, on ne pense qu'aux moyens d'y suppléer, et non aux malheurs qui peut-être n'arriveront jamais. Or, il y a maintenant environ 5 mille Français qui, parvenus comme moi aux deux tiers de leur carrière, se trouvent dans l'impossibilité de vivre, parce qu'ils sont sans moyens de travailler. Parcourez les finances; l'administration des provinces, les gens attachés à l'ancien pouvoir judiciaire, la gestion des droits domaniaux, et vous verrez quelle immense quantité d'employés vont errer sur la surface de la France (*).

J'en conviens, dit un abbé, en observant cependant que les vétérans ont fait des réserves.

(*) Pourquoi ne détruirait-on pas les insectes qui dévorent nos moissons?

ves, et que le commerce d'industrie offre un asyle aux autres. Il est des états encore plus maltraités. Je ne parle pas pour moi; je n'ai rien, mais j'ai un frère pourvu d'une abbaye qui rapporte environ dix mille livres; il soutient une famille nombreuse et pauvre(*); il a même assuré aux siens une espèce d'existence, en faisant faire à son neveu un mariage utile....

Je plains sincèrement monsieur votre frère; répliqua le vieil homme, quoiqu'à la rigueur on pourroit dire qu'il n'a pas employé les biens de l'église d'après l'intention primitive des fondateurs. Il est vrai que vous n'y regardez pas de si près.

Comment voudriez-vous, Messieurs, que l'on parvint aux réformes indispensables, dit un avocat, et qu'il n'en coûtât aucun sacrifice? Si l'on veut le bien, il faut être

(*) S'il y avoit moins d'abbayes riches, il y auroit moins de familles pauvres. Cette vérité, autrefois contestée par M. de Mirabeau, dans son *Ami des Hommes*, est devenue triviale par son extrême évidence.

assez juste pour permettre des moyens sévères Cet avocat étoit frère d'un député, et se croyoit, à ce titre, obligé de protéger l'assemblée nationale contre les sarcasmes des mécontents. Il alloit même commencer un long discours, lorsqu'un chevalier de Saint-Louis, assez brusque, lui dit : Monsieur, au lieu d'une apologie, donnez-nous, s'il vous plaît, la liste des bienfaits que nous devons à l'assemblée nationale. Cherchez, dans votre brillante imagination, ceux qui peuvent s'applaudir du résultat des séances, etc. (*)



Lorsque, le 3 Mai de cette année, on procéda, dans la séance de l'assemblée nationale, à l'établissement de l'ordre judiciaire, un des honorables membres se leva et dit : « Si la religion est la chaîne qui lie les chrétiens

(*) Encore une fois, lisez l'excellent écrit intitulé : *L'Assemblée Nationale aux Français*, et vous verrez la liste de ses bienfaits.

» au ciel, la justice est aussi la chaîne qui
 » unit les peuples au gouvernement. C'est
 » donc avec un saint respect que nous de-
 » vons approcher toute question qui touche
 » à l'ordre judiciaire, et jamais le devoir et
 » les fonctions des juges n'ont été plus hono-
 » rés que par cette réponse d'un berger. Il
 » porte sa plainte au magistrat de ce qu'on
 » lui a enlevé son troupeau : Vous dor-
 » miez donc bien profondément, lui dit la
 » juge ? Oui, parce que je savais que
 » vous veilliez pour moi.



Un de nos illustres fugitifs à qui l'on faisoit
 les plus vives instances pour qu'il revînt à
 Paris, répondoit toujours : Non, je veux ma
 Basille; je veux mon Lenoir.



Comme on demandoit à M. Mercier pour-
 quoi, dans ses *Annales Patriotiques*, il avoit

employé M. Carra dont le style dur contrastoit avec le sien, suffisamment animé :
— Carra ! répondit-il ; oh ! c'est lui qui est mon pouvoir exécutif.



On a vu les nobles et les ecclésiastiques défendre leurs intérêts, dans les séances de l'assemblée nationale, avec la plus grande opiniâtreté. Aujourd'hui (1. Mai 1790) ils feignent de s'oublier eux-mêmes, pour ne songer qu'à l'autorité royale, autour de laquelle ils rallient tous leurs efforts. Ils se présentent comme les seuls fidèles serviteurs et les martyrs du trône, prêts à s'ensevelir sous ses débris, et à verser jusqu'à la dernière goutte de leur sang pour le défendre. C'est dans ce sens qu'un des députés (*M. de Caralès*) a fait une véhémence philippique dans la bonne intention d'allumer le feu de la guerre civile avec tous ses agrémens. Il a soutenu que, depuis la destruction du clergé, de la noblesse et des parlemens, il falloit un pour

voir qui balançât celui du peuple. Ses regrets sur le clergé, la noblesse et les parlemens, ont causé quelques murmures dans l'assemblée.

— *Pourquoi*, a dit alors M. Delavie, *ne voulez-vous pas entendre l'oraison funèbre de tant d'illustres morts ?*

*Relation d'un dîner de Whigs et de Toris ;
aux auteurs du Modérateur.*

Daignez accorder une place, dans votre journal, à la lettre d'un vrai Français. Le sujet doit plaire à tout le monde: ce n'est ni une motion, ni une adresse, ni une déclamation; c'est le récit de ce qui s'est passé à un bon dîner que je fis ces jours-ci.

Je me promenois au Palais-Royal, quand je fus abordé par un de mes amis qui est un bon homme. Il me proposa de venir dîner chez Beauvillier. *Le bon-homme* (car je ne l'appellerai point autrement) m'assura que nous ferions très-bonne chère. Je me trouve fort

Bien , me dit-il , de la révolution. J'aime le jeu , la table et les bons livres. Les bons livres sont au rabais , depuis qu'on ne lit plus et qu'on ne vend plus que des brochures politiques (*). On a le gibier pour rien depuis que la chasse est permise , et jamais les maisons de jeu n'ont été aussi protégées que depuis la constitution. Les députés sont beaux joueurs , jouent ce qu'on veut , et paient comptant. M. Ch. qui a quatre mille livres de rente , a perdu dernièrement quatre-vingt mille francs au *creps* ; jugez ce qu'il feroit s'il étoit riche..

Il étoit trois heures et j'étois pressé de dîner. Chemin faisant , je demandai au *bon homme* avec qui j'allois me trouver. Avec des députés , me dit-il , et cela ne se passera pas sans bruit , je vous jure , car il y aura des

(*) *Le bon homme* se trompe. Jamais on a tant lu Montesquieu , Rousseau , Raynal , Mably , Mercier , etc. Jamais on ne lira tant Linguet , quand il voudra tourner son génie *en sens contraire* de ses premiers ouvrages..

aristocrates, des démocrates et des impartiaux.
Cela vaudra une petite séance.

Nous arrivons. On se met à table. On mange d'abord, et l'on dispute après, car il faut de l'ordre par-tout. Je fus étonné de voir combien les opinions étoient changées à l'égard de certains personnages. Les aristocrates disoient du bien de M. Necker, et les démocrates soupçonnoient la fidélité de M. le marquis de la Fayette, parce qu'il ne disoit pas d'injures aux ministres, qu'il ôtoit son chapeau devant la reine, et qu'en parlant d'elle il ne disoit pas *la femme du roi*, comme l'exige le jacobite *Desmoulins*.

Sur la fin du repas, le *bon homme* se leva, lassé de tant de disputes, et leur dit :

Aristocrates et démocrates, pourquoi vous disputer ? Chacun de vos deux partis a sa gloire et son mérite qui ne sont enviés de personne, et que vous garderez malgré vous. Les aristocrates ont eu le bon esprit d'opprimer les démocrates pendant huit cents ans; mais les démocrates ont eu, à leur tour, la générosité de s'en venger depuis dix mois sur

ceux qui n'étoient pas coupables de ces oppressions (*).

Les aristocrates, dit-on, ont assiégé Paris avec vingt mille hommes, ce qui est très-courageux ; mais, le 5 octobre dernier, les démocrates ont assiégé le château de Versailles avec cent mille soldats, tant mâles que femelles ; ce qui est très-prudent : c'est vertu pour vertu.

L'un et l'autre parti comptent, parmi leurs défenseurs, les hommes *les plus recommandables par leurs vertus*, des hommes entourés de l'estime publique, et là-dessus les avantages sont encore égaux ; car, si les aristocrates se vantent de l'abbé Maury, les démocrates se glorifient de M. le comte de Mirabeau, et la balance reste encore dans un parfait équilibre.

Quant à l'esprit, les deux partis sont d'é-

(*) Il ne paroît pas, par les efforts que les aristocrates font dans ce moment-ci, pour soutenir leurs privilèges odieux ou ridicules, qu'ils aient envie d'y renoncer. C'est une succession qu'ils ont reçu de leurs ancêtres, et qu'ils font valoir de toutes leurs forces : ce qui doit paroître bien juste au bon homme.

tendus par de grands écrivains. Mais, à qui donner la préférence ? La démocratie a pour elle les petites Lettres de M. le marquis de Vilette, insérées dans la Chronique de Paris; mais, M. le comte de Rivarol, qui n'est pas moins bon gentilhomme que M. le marquis de Vilette, est aristocrate comme un duc et pair, ou comme un président à mortier.

Vous avez tous également de l'esprit, des talens, des vertus. Je ne vois qu'un moyen de décider quel est le plus estimable des deux partis: nous avons un bon roi qui nous aime tous, et auquel vous ne songez pas assez; une patrie, dont vous parlez beaucoup, et dont vous ne vous occupez guères: mettez votre émulation et votre gloire à aimer votre roi et à servir votre patrie (*).

(*) Le bon-homme rappelle ici la fable du chat de la belette et du lapin.

Aussi-tôt qu'à portée il vit les contestans,

Grippeminaud le bon apôtre,

Jettant des deux côtés la griffe en même-temps,

Mit les plaideurs d'accord en croquant l'un et l'autre.

LA FONTAINE.

On connoît l'artifice des prêtres aristocrates : ils veulent, si la religion catholique, apostolique et romaine est déclarée nationale, en conclure qu'on ne peut priver le clergé de ses fonds territoriaux, et si la motion est rejetée, crier à l'impiété, au sacrilège, et faire lapider, par des fanatiques, par un peuple trompé, les défenseurs du peuple, les membres les plus distingués de l'assemblée nationale.

Nous les tenons, disoit dernièrement l'abbé Maury, sur la terrasse des Thuilleries; *nous les tenons enfin. Ils ne peuvent nous échapper : cette question sur la religion est une mèche allumée sur un baril de poudre* (*).



Les représentans de la jeunesse bretonne, armée au nombre de quatre-vingt mille hommes, sans compter les gardes nationales,

(*) C'est au moins l'intention du *bon homme*. Ce prêtre semble avoir pris pour devise le vers de Boileau :

Abîmons tout plutôt, c'est l'esprit de l'Eglise.

au nombre de soixante-treize mille , ont juré ; le 13 janvier 1790 , dans l'église paroissiale de Pontivy , un pacte d'union avec les représentans de la jeunesse d'Anjou , armée au nombre de vingt-sept mille. Voici le contenu de ce pacte patriotique , dont l'histoire offre peu d'exemples.

« Jaloux de donner à la patrie de nouvelles
 » preuves d'un zèle qui ne s'éteindra qu'avec
 » nos jours ; jaloux de déconcerter les projets
 » odieux d'une cabale sans cesse renaissante ;
 » jaloux enfin de voir succéder aux troubles
 » qui nous ont trop long-temps agités , une
 » paix durable ; nous , jeunes citoyens fran-
 » çais , habitans des vastes contrées de Bre-
 » tagne et d'Anjou , solennellement assem-
 » blés , par nos représentans , à Pontivy , pour
 » y resserrer les liens de l'amitié fraternelle
 » que nous nous sommes mutuellement vouée ;
 » avons unanimement arrêté et arrêtons , de
 » former , par une coalition indissoluble , une
 » force toujours active , (*Remarquez bien*
 » *cette force toujours active , messieurs les*
 » *aristocrates*) dont l'aspect imposant frappe.

» de terreur les téméraires ennemis de la
 » régénération présente ; de vouer à la nou-
 » velle constitution un respect et une sou-
 » mission sans bornes , et de soutenir , au
 » péril de notre vie , les décrets émanés de la
 » sagesse du tribunal auguste qui vient d'é-
 » lever , sur des bases inébranlables , l'édifice
 » de notre félicité. Nous jurons sur l'honneur
 » et sur l'autel de la patrie , en présence du
 » Dieu des armées , de rester à jamais unis
 » par les liens de la plus étroite fraternité , de
 » combattre les ennemis de la révolution ,
 » de maintenir les droits de l'homme , de sou-
 » tenir la nouvelle constitution du Royaume ,
 » et au premier signal de guerre , le cri de
 » ralliement de nos phalanges armées , sera :
 » *vivre libres ou mourir* (*).

(*) Les représentans de la jeunesse du Dauphiné ,
 de Provence et de Languedoc , au nombre de près
 de 250 mille hommes , vont bientôt faire le même
 pacte d'union et le même serment à Valence. Ensuite
 les représentans de toutes ces confédérations partielles
 armées , viendront à Paris , pour y faire une confédé-
 ration de douze à quinze cents mille hommes.

Un jour les confédérations armées de la France, de l'Angleterre, de l'Espagne, de l'Italie et de l'Allemagne, s'assembleront dans une ville centrale de l'Europe, pour faire une ligue éternelle contre ces imbécilles tyrans qui se sont cru les propriétaires des nations, et qui n'ont pas pensé qu'une demi-aune de ruban blanc, nuancé de rouge et de bleu, suffisoit pour anéantir leurs prétentions.

(*Annales Patriotiques*)



On trouve dans le troisième volume des *Mémoires historiques sur la Bastille*, un échantillon de la justice distributive de l'ancienne police. On y voit que les ministres faisoient tout sous le *bon plaisir* du roi ; les inspecteurs de police, sous le *bon plaisir* des ministres ; les mouchards, sous le *bon plaisir* des inspecteurs, et que bientôt tous les citoyens, par cette merveilleuse cascade, auroient été obligés de n'agir et de ne respirer que sous le *bon plaisir* des mouchards, sans la révolution des 13 et 14 juillet.

On écrit de Chambéry que les bourgeois ne veulent pas recevoir la noblesse dans les bals particuliers qu'ils donnent pendant le carnaval. La porte même a été refusée à plusieurs nobles qui se sont présentés. Ceux-ci se sont plaints au commandant, citoyen du premier mérite, qui a attendu les ordres de sa majesté Sarde, pour décider que les bourgeois étoient les maîtres d'interdire aux nobles l'entrée de leurs bals particuliers; sauf à la noblesse d'user envers les bourgeois de la même liberté.



M. de la Fayette a envoyé la principale clef de la Bastille à M. *Payne*, l'utile auteur de la brochure intitulée: *Common Sense*, et d'autres écrits patriotiques qui ont fortement influencé sur la révolution Américaine, mère de la révolution française (*). A cet envoi

(*) Un étranger, s'étonnant à Paris de la rapidité de cette révolution, un auteur connu lui répondit: *Oh! nous avons déjà gagné quatre batailles en Amérique.*
(*Annales Patriotiques.*)

étoit jointe la prière d'en faire hommage au général Washington, comme d'un monument glorieux du triomphe de la liberté sur le despotisme. L'homme que la nature a assez favorisé pour attacher son nom aux deux plus importantes révolutions que puisse offrir l'histoire moderne, est invinciblement lié aux vertus héroïques, et à la gloire qui en sera l'éternelle récompense. Comptons sur ce nom-là.

(*Annales Patriotiques.*)



*Extrait de la Lettre du Curé de Ville-Murlin
au cousin Jacques.*

Je suis un de ces curés qui s'élancent entre les bras de la nation comme dans ceux de la Providence. Je vois dans la suppression de ma dime, la restitution d'un temps précieux que m'enlevoit le soin de la percevoir, et que je rendrai au ministère. Je n'irai plus en tournée d'agneaux; je ne dîmerai plus le dixiè-

me ; je n'entendrai plus les femmes , chargées de famille , me proposer de dîner pareillement le dixième de leurs enfans Quoi qu'il arrive , je répéterai publiquement que la révolution est un bienfait de la Providence , que depuis plus de cent ans la terre demandoit à l'Eternel , etc. (1).



On écrit de Normandie qu'une coupe de bois , commencée dans certaine abbaye , malgré le décret qui rend à la nation les biens ecclésiastiques , a été arrêtée par un électeur qui a dénoncé le fait. Le citoyen qui rapporte ce vol (car c'en est un) dit que l'amour du bien public l'élèvera toujours au-dessus de la crainte d'être mordu *jusqu'au sang par le chicot du clergé* (2).

(1) Qui doute que la constitution seroit finie depuis quelque temps , si tous les prêtres qui font partie de l'assemblée nationale , avoient l'âme humaine de ce digne curé ?

(2) Ces mots ont sans doute fait naître la caricature

Citoyens de toutes les contrées de cet empire, qui avez coopéré par vos discours, par vos écrits ou par vos armes, au majestueux travail de notre constitution, écoutez d'avance les remerciemens de la postérité, dans cette adresse des jeunes écoliers de Grenoble, à l'assemblée nationale.

« Vous avez opéré une révolution dont
 » les fruits précieux sont la liberté et le bonheur de tous les Français, et il n'en est
 » point qui doivent plus que nous y participer. *Nous sommes la génération heureuse*
 » *qui, n'ayant pas été stérile des fers du*
 » *despotisme, et étant exempte des préjugés*
 » *de la servitude, jouira de la liberté dans*
 » *toute son étendue.*

» Des bienfaits aussi grands nous imposent
 » un devoir bien cher à nos cœurs, celui de
 » vous adresser nos hommages et nos vifs
 » remerciemens; de vous prier que, sembla-

cature qui représente un prélat à qui l'on a laissé
 qu'une dent, après lui avoir arraché toutes celles avec
 lesquelles il nous dévorait.

bles

» bles aux grands législateurs de la Grèce ;
» vous veuillez vous occuper de l'éducation
» publique, et ajouter à nos classes une chaire
» où nous puissions apprendre, et les devoirs
» que nous aurons à remplir, comme ci-
» toyens, et les loix qui feront notre bon-
» heur (*).



Le célèbre docteur Price a prêché dernièrement un sermon en l'honneur de l'heureuse révolution qui nous a procuré la liberté. Il a

(*) M. Marchon, maire de Gap en Dauphiné, vient de faire une innovation civique qui honore son patriotisme. Il vient d'y introduire l'usage de lire publiquement, à l'*Hôtel-de-Ville*, les rapports des décrets de l'assemblée nationale. Les habitans, rassemblés au son de la cloche, s'y rendent avec le plus vif empressement pour s'instruire de leurs vrais intérêts, et deviennent, chaque jour, plus capables de participer à l'administration publique, et plus dévoués à la constitution.

La municipalité de Toulon vient de faire imprimer et publier la *Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen*, le *Discours prononcé par le roi à la*

terminé son discours par le morceau suivant ;
relatif à l'attitude noble et fière que la France
et l'Amérique prennent aux yeux des autres
nations.

« Quelle époque féconde en heureux évé-
nemens ! Je rends grâces à l'Éternel d'avoir
assez vécu pour en être témoin. Non , je
n'ai plus rien à désirer. Mes yeux ont vu le
salut du monde. J'ai assez vécu pour voir

séance du mois de Février , et l'*Adresse de l'Assemblée
Nationale aux Français*. Elle en a fait afficher un
exemplaire dans chacune des classes des écoles publi-
ques , et a enjoint à tous les instituteurs d'en faire
lecture et de l'expliquer à leurs jeunes élèves , afin
de leur inspirer de bonne heure l'amour de la patrie
et de la liberté.

L'abbé Bouillé , professeur à Charolles , fait ap-
prendre par cœur à ses élèves la Déclaration des
Droits de l'Homme , et a substitué , dans les études ,
les principes de Rousseau et ceux de Mably à l'usage
d'expliquer les Œuvres de Boileau , ce vil flatteur
des tyrans. Au collège de Craon , le principal suit
la même conduite. Ses élèves ont pris l'uniforme
national et font l'exercice militaire , après avoir étudié
la constitution.

(*Annales Patriotiques de MERCIER.*)

» s'étendre une lumière qui a banni les ténè-
» bres de la superstition. J'ai assez vécu pour
» voir les droits du genre humain mieux
» connus , et les nations qui sembloient
» avoir perdu jusqu'à l'idée de la liberté ,
» tourner vers ce bien inestimable , leurs
» désirs et leurs vœux. J'ai assez vécu pour
» voir trente millions d'hommes , animés de
» ce courage que donne l'indignation , de-
» mander leur liberté de cette voix mena-
» çante à laquelle rien ne résiste.

» Après avoir joui des bienfaits de la révo-
» lution de ma patrie , j'ai été réservé au
» bonheur de contempler deux révolutions
» glorieuses. Ah ! je crois en voir déjà les
» suites heureuses ; l'amour de la liberté se
» répandant sur la surface du globe ; la domi-
» nation des rois faisant place à l'empire des
» loix ; la raison et la conscience succédant
» au joug sacerdotal.

» Courage , amis de la liberté ! écrivains
» qui honorâtes votre plume en la consa-
» crant à sa défense ! Les augures sont aujour-
» d'hui pour vous ; goûtez la consolation de

» n'avoir pas travaillé en vain. Voyez les
 » royaumes , s'éveillant à votre voix du long
 » sommeil de l'esclavage , briser leurs fers et
 » demander justice de leur oppression. Voyez
 » la lumière que vous faites briller , éclairer
 » l'Amérique, se réfléchir sur la France, pro-
 » duire un feu qui réduit le despotisme en
 » cendres, et de-là, se propageant dans toute
 » l'Europe , échauffer et animer tous les peu-
 » ples qui l'habitent.

» Tremblez , oppresseurs du peuple ! ne
 » traitez plus d'innovations séditieuses des
 » réformes nécessaires. Le charme est rompu.
 » Il n'est plus en votre pouvoir de tenir le
 » monde plongé dans les ténèbres. Cessez
 » donc de lutter contre les progrès de la lu-
 » mière , contre cet instinct généreux de la
 » liberté. Restituez au genre humain ses
 » droits , et consentez à la destruction des
 » abus , de peur que la génération qui s'élève
 » ne fasse disparaître jusqu'à la trace de votre
 » nom (*).

(*) Lecteur, comparez ce sermon aux sermons,

Ceux qui ont assisté aux séances de l'assemblée nationale , savent combien elles sont quelquefois bruyantes : le décret qui ordonne la vente des biens ecclésiastiques excita les plus vives réclamations. Chaque membre du clergé se levoit , changeoit de place pour soutenir le bruit que faisoit son voisin. Une dame , impatientée de ces brouhahas , s'écria : *Messieurs ! on veut vous raser ; mais si vous remuez tant , vous vous ferez couper.*



Il se confirme que M. le vicomte de Mira-

aux mandemens incendiaires que les évêques de Tréguier , de Blois , d'Ypres , etc. viennent de publier parmi nous ; et s'il reste dans votre âme un étincelle du feu sacré de la liberté , osez encore entreprendre de défendre la cause du clergé qui vous a si longtemps séduit. » Au reste , tous ces mandemens séditieux , dit un de nos écrivains , ne brilleront qu'un moment , semblables à ces insectes phosphoriques qui couvrent quelquefois la surface de la mer , et dont la lueur présente l'aspect des vagues embrassées , mais qui , l'instant d'après , disparaissent et vont se perdre dans les abîmes de l'Océan ».

beau , malgré l'inviolabilité attachée à sa personne , a reçu , d'un autre député , un coup d'épée qui cependant n'est pas dangereux. On dit que le bouillant vicomte , plus instruit à tonner dans la tribune qu'il ne l'est dans le grand art des spadassins , a pris des leçons d'escrime du sieur Gervais , maître en fait d'armes , avec lequel il a ferraillé toute la nuit qui a précédé son duel. On prétend que le sieur Gervais lui répétoit sans cesse : « Vous » voyez donc bien , par raison démonstra- » tive , qu'il est impossible que vous rece- » vriez , si seulement vous savez détourner » l'épée de votre corps ; ce qui ne dépend » que d'un petit mouvement du poignet en- » dehors ou en-dedans ». Le *bourgeois gentilhomme* auroit fort bien compris cette leçon.



Extrait d'une Lettre de Turin.

Vous savez que notre auguste monarque n'en tend point raillerie sur l'article des mœurs

et de la religion. C'est vous dire assez que notre cour ressemble plus à un couvent de chartreux qu'à la résidence d'un grand prince. Le comte d'Artois, ennuyé des austérités et de l'étiquette vraiment lugubre de notre cour, a voulu s'égayer un instant par une plaisanterie qui alloit, disoit-il, le mettre en odeur de sainteté auprès de son beau-père. Il a fait habiller en abbé une actrice de l'opéra, jolie et fraîche comme Hébé, et s'est présenté avec elle devant sa majesté Sarde, sous prétexte qu'il vouloit faire une fin et se mettre en pénitence. Le roi, qui bénissoit le ciel dans son âme de cette conversion, ne tarissoit point sur les éloges qu'il donnoit à cette sainte résolution. L'abbé baissoit les yeux avec modestie, mais les relevoit de temps en temps pour lorgner en tapinois le comte, qui rioit de cette scène de comédie. Par malheur, le roi qui a découvert la supercherie, n'a point goûté ce persifflage. Il a fait donner au comte d'Artois des ordres secrets, qui ont engagé ce dernier à quitter un peu brusquement notre cour. Il vient d'aller se mettre en retraite,

avec l'abbé, dans un hermitage délicieux ;
près d'Alicante.



*Fragment des Voyages de l'Opinion dans les
quatre parties du monde ; par LOUIS
EMMANUEL.*

Une heure après , nous nous trouvâmes
dans une petite ville nommée *Bagnol*. Il y
avoit un attroupement dans une auberge, dont
l'enseigne étoit au *Cheval Blanc*. Nous allâ-
mes augmenter le nombre des curieux, et
demander la raison de tout ce bruit-là.

Alors un homme nous répondit : Il s'agit
d'un pauvre aubergiste qui va peut-être payer
cher la sotte vanité de son fils. Son nom est
Riverol ; son fils l'a changé en celui de *Riva-
rol*, qui est le nom d'une des plus puissantes
familles d'Italie. Il a quitté le petit collet pour
prendre le titre de comte, et il a abandonné
une assez bonne éducation que le hasard lui
avoit procurée, pour faire de petits libelles.

Les gens à qui le père Riverol a vendu
son vin trop cher, ou à qui il a refusé de faire

crédit, l'accusent d'être *noble et aristocrate*. Il a beau montrer son enseigne, et proposer ses poulets rôtis à ses accusateurs, on lui soutient que le père d'un comte est au moins gentil-homme, et on veut lui faire un mauvais parti.

Son fils prétend que ses ancêtres ont régné long-temps dans le Milanais, et il compte bien en dire deux mots à l'empereur. On lui avoit promis les secours de l'impératrice de Russie et du roi de Prusse, à qui, pour cela, il avoit adressé une épître en vers, insérée dans l'Almanach des Muses de 1786; mais la mort de Frédéric et l'alliance de Catherine et de Joseph, ont un peu retardé l'exécution de ses projets, et ses amis craignent qu'il ne rentre pas encore, cette année, dans ses états. En attendant, il s'amuse, comme il le dit lui-même, à guerroyer contre cette petite littérature, pour apprendre à battre de gros allemands; il pelotte en attendant partie.

En 1780 ou 1781, il épousa une anglaise; fille d'un maître de langues, qui a des droits très-directs à la couronne d'Angleterre, et cela ne doit point étonner, depuis que Denys,

tyran de Syracuse, a été maître-d'école à Corinthe. Cette profession ne déroge pas ; elle est vraiment toute royale. Le lendemain des nôces, ces deux époux soupoient tête-à-tête. M. le comte parla de ses projets. La comtesse s'y opposa, en lui représentant que, puisqu'il ne pouvoit pas espérer de conserver deux royaumes, à des distances si opposées, il étoit plus sage de réunir leurs forces et leurs armées pour reconquérir la Grande-Bretagne qu'elle avoit apportée pour dot. M. le comte tenoit à sa patrie et à la couronne de ses pères. Les têtes s'échauffèrent, et la dispute devint assez vive pour attirer le commissaire du quartier ; il demanda le sujet de tout ce bruit-là. Alors la comtesse lui répondit, avec dignité : « Monsieur le commissaire, » ce petit prince d'Italie veut faire duchesse » du Milanais la fille des rois d'Angleterre, » tandis que s'il suit mes conseils, mon fils, » avant six mois, sera prince de Galles ». Au nom de ces grands personnages, le commissaire se retire par respect ; mais comme tout s'use, et le respect sur-tout, auprès de certaines

gens ; on dit que depuis monsieur le commissaire s'est un peu familiarisé , et que le public n'ignore point ses familiarités.



Autre fragment du même ouvrage.

Nous passâmes par le Louvre et nous vîmes entrer beaucoup de monde à l'académie française. Nous entrâmes : nous fûmes charmés , pour l'honneur de la raison , d'apprendre que le sujet du prix de poésie étoit l'édit en faveur des non-catholiques , et nous fûmes bien aises , pour l'honneur de la poésie , que le prix eût été adjugé à M. Fontanes. Je remarquai surtout ces vers , où l'auteur , en parlant de Louis XIV , s'écrie :

Ah ! s'il avoit vécu dans des jours de lumière ;
S'il pouvoit tout-à-coup , ranimant sa poussière ,
De sa présence auguste étonner les humains ,
Et revoir ce Versailles , embelli par ses mains !
Quel moment ! quel réveil !

Je regardai aussi , avec beaucoup d'attention ,

madame la marquise de Condorcet, qui a le visage aussi joli que son mari a l'esprit juste. Après cela j'allai me coucher.

On a remarqué, long-temps avant moi, que nos rêves, pendant la nuit, ont un rapport direct avec les idées qui nous ont occupés durant le jour; aussi, ne manquai-je point cette nuit-là de voir reparoître dans le monde quelques personnages célèbres qui en sont sortis depuis quelques années, et je m'écriai avec M. de Fontanes : *Quel moment ! quel réveil !* L'homme dont la surprise me causoit le plus de plaisir, étoit l'archevêque Beaumont, si avare de sacremens et si prodigue de mandemens.

Nous entendions disputer dans les places publiques avec beaucoup de véhémence. M. de Beaumont demanda s'il s'agissoit des jésuites et des molinistes; si on parloit pour ou contre les billets de confession. Un homme assez mal élevé, lui répondit qu'en France on ne s'occupoit plus de ces misères-là. M. de Beaumont fut très-scandalisé de cette réponse.

Cependant, en continuant notre route, nous trouvâmes la bourgeoisie sous les armes. Cet appareil de guerre, dans une ville de paix, étonna beaucoup l'ancien archevêque de Paris. Il demanda pourquoi tous ces gens-là étoient armés, et lorsqu'il sut que c'étoit pour défendre la liberté : « Ils sont orthodoxes, » s'écria-t-il ; l'homme est libre, malgré la » prescience, et l'éternelle prévoyance ne » peut influer en rien sur la liberté, car, si » cela étoit, le pécheur ne seroit pas libre de » ne pas pécher, et Dieu.... ». Ce fut encore en riant qu'on interrompit monseigneur, et qu'on lui dit : Il ne s'agit pas ici de vos subtilités théologiques ; il est question de la liberté de penser, de parler et d'écrire.... A ces horribles blasphêmes, Monseigneur fit le signe de la croix, et s'enfuit dans une église voisine où il espéroit trouver quelque consolation. Mais, quel fut son désespoir, lorsqu'il entendit M. l'abbé Faucher parler avec modération et sagesse, détester la superstition, en honorant la véritable piété, et rendre publiquement hommage à la philo-

sophie et aux philosophes ! Malheureux ! dit le vieux Beaumont , je vois bien qu'il ne reste plus en France que Fréron et Séguier pour défendre la bonne cause. On lui répondit que l'un ne pouvoit plus parler , et que l'autre n'osoit pas écrire. A ces mots l'archevêque fit un cri et disparut *pour ne plus revenir.*



Un libelle intitulé : *Discours d'un Membre de l'Assemblée Nationale à ses co-Députés*, a été attaché à la potence de la ville de Lille. C'est la première fois qu'on s'est avisé de pendre un libelle (*).



Le prince de Lambesc , après avoir fait inutilement des tentatives auprès d'une jolie

(*) Un plaisant s'étant avisé de crier *grâce*, on dépendit le coupable qui fut porté chez l'épicier, où il sert à envelopper le sel qui lui manque.

femme, dont il étoit devenu amoureux, dans une ville d'Allemagne, prit enfin le parti de confier au papier le tendre vœu de sa flamme. Sa missive est accueillie, et le prince impatient se hâte de demander un rendez-vous. On ne le lui refuse pas. Mais, comment échapper à la vigilance d'un mari jaloux et brutal ? On n'en voit qu'un seul moyen ; c'est d'introduire l'amant par une gerbière, à l'aide d'un grand panier d'osier suspendu à une poulie. Le prince accepte, et, à l'heure convenue, il se place courageusement dans le panier et donne le signal. La dame, aidée de sa femme-de-chambre, enlève notre amoureux, et lorsqu'il est parvenu à la moitié de la hauteur de la maison, elle fixe la corde et laisse le grand sabreur des *Thuileries* suspendu entre le ciel et la terre.



On ne peut se dissimuler, a dit M. Chapelier, dans une des séances de l'assemblée nationale, que les ennemis de la révolution

voudroient faire renaître les trois ordres, les anciennes distinctions, les prodigalités dans les revenus, et tous les abus auxquels vous avez déclaré la guerre. Ici, M. l'abbé Maury, interrompant l'orateur, s'est écrié d'un ton confiant : ... *Nommez ces personnes ; il faut les envoyer au Châtelet.* Cette brusque interruption, a dit un des assistans, rappelle le proverbe cité par J. J. Rousseau : *Les enfans chantent quand ils ont peur* (*).



Un berger faisoit paître tranquillement ses moutons à Neuilly, dans un terrain qui borde la route ; son chien étoit auprès de lui. Tout-à-coup il survient un jeune homme en cabriolet, précédé d'un danois qui se jette au milieu du troupeau. Le berger retient son dogue, et prie le maître du cabriolet de rap-

(*) Voyez le monologue de *Sosie* dans *Amphitrion*. Molière, qui connoissoit si bien le cœur humain, fait chanter ce valet qui tremble de frayeur.

peller son chien. Le jeune élégant, loin
 d'exaucer sa prière, excite son danois à pour-
 suivre les moutons. Alors, le berger lui crie
 que, s'il ne cesse, il va lâcher son dogue
 contre le danois. Essuyant un nouveau refus,
 il le lâche en effet; le combat commence
 entre les deux animaux, et le dogue met en
 sang son adversaire. Le maître du cabriolet,
 indigné de ce qu'il appelle une insolence,
 descend de sa voiture, tombe sur le berger
 et le rosse de coups. La garde nationale ac-
 court à ses cris, arrête le jeune-homme, et
 le conduit devant le maire de Neuilly, ainsi
 que le berger couvert de blessures. Le fait
 s'expose sommairement par les parties et par
 les témoins. Enfin, le maire prononce que
 l'assaillant payera, sur l'heure, cent écus au
 berger, ou qu'il sera conduit en prison. Toute
 l'assistance applaudit au jugement, et l'homme
 au cabriolet paye les cent écus, après s'être
 permis quelques imprécations contre le juge,
 le berger et son dogue. Transportez cette scène
 deux ans au-dessus de son époque, le berger
 auroit été traité d'insolent et puni comme tel.

Un vieillard de soixante-quatre ans, M.
Callieres de l'Etang, avocat au parlement,
 membre du district des cordeliers, caporal
 d'une des compagnies de ce district, a fait
 une motion dans l'assemblée nationale, pour
 qu'il fût formé, par les soixante districts réu-
 nis, un *bataillon de cinq cents quarante vieil-*
lards, à raison de neuf par chaque district.
 « L'antiquité, y a-t-il dit, nous offre des
 » exemples d'une pareille institution ; elle fut
 » proposée par *Aristide*, chez les Athéniens,
 » dans la guerre de *Xercès* qui menaçoit de
 » donner des fers à toute la Grèce, et par
 » *Caton*, âgé de soixante-seize ans, dans la
 » guerre des Romains contre Carthage. A la
 » première époque, on vit marcher la pha-
 » lange de la vieillesse grecque ; à la seconde
 » époque, on vit briller le spectacle noble et
 » touchant d'une légion de six mille vieux
 » Romains. La jeunesse et la virilité s'en-
 » flammèrent davantage à la vue de ces bra-
 » ves vétérans, et la victoire fut gagnée par
 » les deux peuples. Leurs fers furent brisés,
 » la Grèce fut vengée et Carthage fut vaincue.

» J'ose, Messieurs, vous répondre de la
 » facilité de former ce bataillon ; je me suis
 » déjà assuré d'un bon nombre de vieux pa-
 » triotes qui sont impatiens de voir agréer
 » leurs services. Puisse cette institution, pro-
 » tégée par l'auguste assemblée nationale, et
 » par notre monarque adoré, achever de
 » faire tomber les armes des mains de nos
 » ennemis ! » (*)

(*) M. Charon s'élève contre la formation d'un
 bataillon national de vieillards. Voici un de ses argu-
 mens. Si la révolution étoit consommée il y a 60 ans,
 oh ! alors les citoyens qui auroient vieilli avec elle,
 en marchant à notre tête dans les jours de danger,
 seroient bien faits pour enflammer la jeunesse guer-
 rière. Voilà les vétérans dont les ~~phalanges~~ ^{phalanges} vraiment
 augustes en imposeroient à des troupes aguerries ;
 mais des bourgeois rhumatisés, éclopés, qui supplient
 leurs jambes de ne pas trébucher, quand il s'agit d'al-
 ler à Saint-Cloud, par la galiote, viendroient dans
 nos cazernes apprendre, d'un caporal imberbe, les
 premiers élémens de la marche ! Oh ! en vérité, ceci
 passe la raillerie. Vénérables vieillards, venez dans
 nos assemblées ; venez nous donner les conseils que
 le bien public exige et que votre expérience nous
 doit ; mais reposez-vous sur nous du soin de vous dé-
 fendre.

Fédération de Grenoble.

Cette célèbre fédération a eu lieu le 11 Avril, dans une vaste plaine, auprès de Grenoble. L'armée fédérative, au nombre de sept à huit mille hommes, étoit rangée dans le champ de la fédération sur une triple ligne, formant deux bataillons quarrés concentriques.

Au centre, étoit élevé un autel à double face, construit avec une noble simplicité, sous un baldaquin de la hauteur de soixante-cinq pieds. Dans la frise, à l'entrée du camp, on lisoit cette inscription :

La souveraineté réside dans la Nation.

Au côté opposé.

Tous les hommes sont égaux en droits.

Au côté droit étoient ces mots :

La Loi et le Roi.

Et au côté gauche, ceux-ci :

*Une Nation est libre au moment où elle
veut l'être.*

Sur les quatre faces du soubassement étoit écrit :

L'amour de la liberté les rassemble.

L'union les rend invincibles.

C'est pour la paix qu'ils sont armés.

Malheur à ceux qui voudroient la guerre !

Deux messes furent célébrées en même-temps par M. Savoye , aumônier de la milice nationale de Grenoble , et par le révérend père du Boille , procureur des Dominicains de la même ville. A la fin de cet acte de religion , un roulement général , suivi d'une salve d'artillerie , annonça à la milice attentive qu'on alloit prêter le serment fédératif. Ce serment est conçu en ces termes :

« Nous , députés des gardes nationales de
» la majeure partie de la France (*) , péné-
» trés de la grandeur des motifs qui nous
» rassemblent , certains de notre persévé-
» rance dans l'union que nous avons con-
» tractée , animés du même esprit et de cette

(*) L'armée fédérative étoit composée des députations du Lyonnais , de la Bresse , du Bugay , du Forez , de la Bourgogne , du Vivarais , de la Provence , d'une partie du Languedoc et du Dauphiné.

» fermeté inébranlable qu'inspire aux hommes
» l'ardeur généreuse d'être libres.

» Jurons sur l'autel de la patrie , en pre-
» sence du Dieu des armées , de maintenir
» de tout notre pouvoir la nouvelle cons-
» titution de royaume ; d'être fidèles à la
» nation , à la loi et au roi ; d'exécuter et faire
» exécuter les décrets de l'assemblée natio-
» nale sanctionnés par sa majesté.

» Jurons de respecter et faire respecter la
» liberté publique, la liberté individuelle des
» citoyens ; de garantir les propriétés légiti-
» mes et reconnues pour telles par les dé-
» crets de l'assemblée nationale ; d'assurer la
» perception des impôts , la libre circulation
» des subsistances ; de maintenir , par-tout
» où nous serons appelés , l'ordre et la paix ,
» et d'y employer la force de nos armes ,
» lorsque nous en serons requis conformé-
» ment à la loi.

» Déclarons qu'inflexiblement opposés à
» tous les genres de désordres , nous le serons
» sur-tout à ceux que fomenteront les enne-
» mis de la constitution.

» Jurons de poursuivre, avec le fer, les
 » téméraires qui oseroient tenter une contre-
 » révolution, et nous reposant avec sécu-
 » rité sur la protection de l'auteur de toutes
 » choses, nous nous engageons mutuelle-
 » ment, par l'honneur, le sang et nos for-
 » tunes, de nous rassembler au premier si-
 » gnal d'un péril commun, pour combattre ;
 » vivre libres ou mourir ».

Après cette cérémonie, l'on entendit de toutes parts des applaudissemens et des cris de *vive la nation ! vive le roi !* Des chants d'allégresse se mêloient à ces transports, et les chapeaux des officiers et des soldats, placés sur la bayonnette au bout du fusil, furent tous au même instant élevés dans les airs. Ce fut-là le signal d'un rapprochement universel, et le reste du jour se passa dans des fêtes fraternelles. Le soir toute la ville fut illuminée (*).

(*) Jamais le soleil n'éclaira, dans aucune contrée de ce globe, un spectacle plus grand, plus imposant et plus digne de la majesté des nations, que celui de ces millions d'hommes accourant de toutes les

L'assemblée tenue dans l'église des capucins, a éprouvé, le 19 Avril, un échec qui la dégoûtera probablement de l'envie de vouloir donner des leçons publiques d'aristocratie et de déclamations contre l'assemblée nationale. On sait que depuis le décret du 13 Avril, qui honorera à jamais, dans toute l'Europe, les représentans de la nation française, la minorité du clergé et de la noblesse tenoit chaque jour ses assises aux capucins, pour y déplorer le malheur de n'avoir pu faire dominer, dans l'assemblée nationale, ses opinions intolérantes. Elle a imaginé d'y délibérer, à portes ouvertes, et a tâché d'y attirer un public nombreux, et de lui persuader que la religion étoit en péril; que les mem-

parties de l'empire Français, pour s'unir s'embrasser et jurer, sur l'autel de la patrie, de défendre, jusqu'au dernier soupir, leurs droits et leur liberté, et de purger leur sol des tyrans et des traîtres. Que la plume des écrivains patriotes ne fasse qu'un faisceau avec les bayonnettes des soldats patriotes, et nous serons invincibles, et nous serons libres et heu eux à jamais.

(*Annales Patriotiques.*)

bres qui composent la majorité de l'assemblée égaroient le peuple ; que c'étoient ceux de la minorité qui étoient ses vrais amis et ses protecteurs. Plusieurs d'entr'eux sont montés successivement dans la chaire qui , certes , n'étoit pas alors la chaire de vérité , pour y prêcher cette doctrine ; mais le peuple , très-indocile , ne s'est point laissé toucher par les protestations de ces nouveaux missionnaires. Il a été convaincu que le zèle qui les dévorait n'étoit point celui de la *maison du Seigneur* , mais bien celui des richesses de ses ministres. Les prédicateurs ont été complètement hués , sifflés , bafoués et conspirés , de telle manière qu'on les a forcés d'abandonner la place et d'aller se faire des prosélites ailleurs. Ils ont voulu faire sortir ce public ingrat , qui n'a pas jugé à propos de renoncer au spectacle auquel on l'avoit appelé , et qui les a suivis dans une autre salle où ils se sont réfugiés ; enfin , ils ont été contraints de s'évader , et lorsqu'ils défilèrent au milieu d'une haie de spectateurs , les huées , les plaisanteries les plus mordantes les pour-

suivirent jusqu'à ce qu'ils aient entièrement disparus. Ce qu'il y a de fort plaisant, c'est qu'après leur évasion, le gardien des capucins est monté en chaire; et voulant, a-t-il dit, purifier le saint lieu des souillures qui venoient de s'y commettre, a fait prêter de nouveau, à toute sa communauté, le serment d'être fidèles à la constitution, à la loi et au roi. Lecteurs, décidez maintenant quels sont les meilleurs citoyens, ou nosseigneurs les aristocrates ou les capucins.

L'abbé Maury, les prélats de sa horde, MM. Montlauzier, Cazalès et quelques autres, s'étoient déjà assemblés chez les capucins, dans *les ténèbres* de la nuit (*), et avoient arrêté ce qui suit:

Si nous ne pouvons faire passer la motion proposée hier, nous sortirons demain cinq

(*) Nous disons dans *les ténèbres*. L'inspecteur chargé de l'illumination de la salle de l'assemblée nationale, ne voulant point leur donner de bougies lorsqu'ils leur en envoyèrent demander, ferma la porte au nez du vieux capucin qu'ils avoient chargé de cette commission.

par cinq, à différentes distances, et nous étant réunis dans un lieu commun, nous irons nous présenter devant le roi. Nous avertirons sa majesté qu'il n'y a plus de religion en France, et nous la supplierons de faire usage des moyens qui sont en sa puissance pour ramener l'assemblée nationale à l'ordre qu'elle doit se prescrire. Si le roi montre assez de *pusillanimité*, disoit Maury (1), pour ne pas prendre nos invitations en considération, nous nous revêtirons tous des habits de la religion, et nous répandant dans les rues, nous annoncerons au peuple qu'on veut changer la religion de ses pères (2). Des gens sensés ont conseillé au sieur abbé Maury, pour sa sûreté individuelle, de ne pas jouer un pareil jeu.



(1) Avec quelle irrévérence ce maraut parle des Dieux!

MOLIERE.

(2) Et le peuple, en voyant passer cette mascarade, auroit crié : nous vous connoissons, beaux masques.

Aux Auteurs de la Chronique de Paris.

MESSIEURS,

On a résolu de s'adresser à vous pour savoir l'étymologie du *Monseigneur*, accordé aux évêques. Nous avons feuilleté l'Encyclopédie ; nous avons interrogé les érudits. Nous n'en sommes pas plus savans ; ce n'est pas que nous ayons le projet de déponiller de cette courtoisie les princes de l'église , il faut leur laisser le *Monseigneur* viager. Leurs successeurs s'appelleront *Révérendissimes Pères en Dieu* , comme au Concile de Trente , à moins que , devenus plus sages et mariés , on ne les appelle tout naturellement *M. l'évêque*.

Dans le régime social que nous adoptons , il ne faut plus de *monseigneur* que pour le dauphin ou l'héritier présomptif de la couronne en ligne directe ; on a beau dire , ce n'est pas assez de réformer les choses , les hommes se laissent encore gouverner par les signes et par les mots. Un décret de l'assemblée

nationale remettra tout à sa place , et finissant comme elle a commencé , par les droits de l'homme , elle proscrira pour jamais toutes ces boufissures féodales qui pouvoient être admises au temps où l'on ne savoit pas lire.

Comme nous ne voulons pas nous brouiller avec personne , et que nous connoissons d'aimables *aristocrates* qui tiennent plus à la gloire qu'à la fortune , nous trouvons tout simple de les sévrer par degré. Dans leur intérieur domestique , ou même à la campagne , ils pourront encore , pendant quelques mois , prendre le *monseigneur* de leurs familles ou de leurs serviteurs , mais le tout sans conséquence.

(VILETTE.)



On vient de faire , dans l'église de Sainte-Croix , la procession de *la Pucelle d'Orléans*. Un jeune génovéfin bien léché , bien gommé et bien coëffé , a débité un sermon d'une aristocratie aussi platte que son éloquence.

Il a fait envisager la révolution sous l'aspect le moins favorable : il a sur-tout gémi sur ce qu'on avoit envahi l'*appanage de Jésus-Christ*, c'est-à-dire, les biens des génovéfins, et il a invoqué le ciel pour qu'il suscitât un vengeur qui, à l'exemple de la Pucelle, pût le reprendre à ses ravisseurs. Il auroit sûrement été sifflé, comme il le méritoit, sans la prudente précaution qu'il avoit prise d'endormir la plus grande partie de son auditoire.



On n'oubliera jamais le mot de M. Bailly, maire de Paris, au roi, lorsque ce monarque, parti de Versailles, entouré de l'armée parisienne, se rendit à l'Hôtel-de-Ville.... *Henry IV avoit conquis son peuple, c'est le peuple qui a aujourd'hui conquis son roi.*



Le 13 Mars, l'abbé Maury, au sortir de l'assemblée où il n'avoit pu jeter le trouble

comme il le désiroit, eut, dans sa colère, l'imprudence de menacer le peuple de ses pistolets qui lui tiennent lieu de bréviaire (*). Alors, la foule l'entoure et crie : *à la lanterne!* Déjà on préparoit le fatal reverbère, lorsque la garde nationale lui donna le moyen de se sauver dans une maison, rue Sainte-Anne, où M. de Fulcirou lui fit donner un habit de garde national. On lui a fait une queue, et un sergent lui a attaché ses épaulettes. Ses deux pistolets lui donnoient plutôt l'air d'un que d'un ministre de l'évangile. On assure qu'on a trouvé chez lui sept pistolets à deux coups. *Quels livres de paix pour un ecclésiastique!*



Le Châtelet étant venu en députation, auprès de la reine, pour lui demander des lu-

(*) Tout le monde sait que c'est ainsi qu'on appelloit le poignard que le cardinal de Retz portoit toujours dans sa poche, pendant les troubles de la fronde.

mières sur les excès commis à Versailles lorsqu'on y arbora les cocardes noires, le 6 Octobre 1789, en a reçu cette réponse: *J'ai tout vu, j'ai tout su, j'ai tout oublié (*)*.



Une dame disoit, il y a quelques jours, à M. M.... chirurgien d'Orléans: *Il me semble, monsieur, qu'il n'y a pas beaucoup de malades Eh! Madame*, répondit-il avec le ton du regret: *comment voulez-vous qu'il y en ait? on a mis tout le monde au régime.*



Chaque jour Louis XVI acquiert de nouveaux droits à l'amour de son peuple. Ce

(*) On a présenté à la reine le garde-du-corps qui avoit sauvé la vie à sa majesté, la nuit du 5 au 6 Octobre, en venant lui annoncer que des brigands forgoient son appartement. Ce généreux militaire est couvert de blessures qu'il a reçues, sur-tout à la tête. Sa majesté n'a pu s'empêcher de pleurer en voyant son libérateur. *Ce sont les premières larmes de joie*, a-t-elle dit, *que j'ai versées depuis bien long-temps.*

monarque-citoyen est décidément le père et l'ami des Français. M. Freteau, président de l'assemblée nationale, assistoit au grand couvert. Le roi lui adressa la parole, et comme il ne s'expliquoit qu'à demi-mots, le président le saisit mal. Un peu embarrassé, il répondit : « Pardonnez, sire, ou je n'ai pas » l'objet présent, ou je n'ai pas compris ce » que votre majesté m'a fait l'honneur de » me dire . . . ». Les courtisans rirent de l'embarras du président. Le roi qui s'en aperçoit, appelle à lui M. Freteau, et lui dit : *Ecoutez et répondez-moi de même à l'oreille.* Le prince et le président s'entretiennent effectivement de cette manière assez longtemps. Le roi termine enfin hautement cette conversation par ces paroles : *Tant mieux, je suis charmé que nous soyons du même avis (*)*.

(*) A ce trait qui prouve la délicatesse ingénieuse du cœur de Louis XVI, nous en ajouterons un qui en prouve et la justice et la bonté. La reine

L'adresse de la nouvelle municipalité de la ville de Marigny à l'assemblée nationale, a été remarquée à cause de la comparaison qui s'y trouve entre l'aristocratie et la taupe.

« Aveugles l'une et l'autre, ils se plaisent
 » également dans le désordre, et pour l'opé-
 » rer ils ne tiennent l'une et l'autre que
 » des routes cachées. On ne trouve jamais
 » la taupe au monticule qu'elle a fait : l'a-
 » ristocrate également dispaçoit aussi-tôt
 » qu'il a semé ses discours empoisonnés ».

qui accompagnoit ce prince à la chasse, ayant désiré de voir passer le cerf devant elle, Louis XVI donna ses ordres pour que son auguste épouse fût satisfaite. Le cerf en effet alloit passer devant elle, lorsqu'un paysan, monté sur son âne, détourna l'animal craintif qui alloit traverser le chemin, et priva la reine du plaisir qu'elle se promettoit. Le roi, en ayant appris la cause, s'écria vivement, en parlant du paysan : *Qu'on l'arrête, qu'on l'attache.* Ce qui fut exécuté. Passant ensuite par le chemin où le paysan avoit été arrêté, et le voyant attaché à un arbre, il dit avec émotion : *Que fait-là ce malheureux !* On lui rappella l'ordre qu'il avoit donné, et ce prince s'écria : *Faut-il suivre les ordres d'un roi, quand il est en colère ?*

Le trouble devint un jour si grand dans une des séances de l'assemblée nationale, qu'un des membres s'écria plaisamment qu'il falloit exécuter *la loi martiale*.



On lit dans une lettre écrite de Bordeaux;
le 27 Avril 1790: « Votre fameux Bézénval
» est ici depuis quelque-temps, et se pro-
» posant d'y faire un séjour, il a loué la jolie
» maison de campagne de MM. Labotières,
» à un quart de lieue de la ville. Une foule
» de ces fugitifs de la noblesse et du haut
» clergé se rassemblent ici, et nos hôtels-
» garnis en regorgent. Mais ne craignez rien
» d'eux; nous les verrons faire, et nous les
» rangerons. Allez; fiez-vous à nous. Voulez-
» vous bien, écrivains patriotes, avertir ces
» Messieurs, dans vos Annales (*), que les
» Bordelois sont bonnes-gens, mais intrai-
» tables sur l'intérêt de la patrie. Point de
» complots, point d'intrigues, sinon mor....
Signé, F.... négociant et soldat-citoyen.

(*) Annales Patriotiques et Littéraires, par Mercier.

Un curé des environs de Paris s'est avisé de prêcher contre l'assemblée nationale. Monsieur le curé, s'est écrié un des paysans, vous n'êtes pas dans l'ordre du jour ; prêchez-nous l'évangile (*).



On a remarqué que depuis cent ans il n'y avoit pas eu un seul cardinal français qui ne fût mort banqueroutier. Il est vrai que le dernier qui vient de mourir n'avoit guères qu'un archevêché avec trois abbayes.



Un député de l'assemblée nationale faisoit l'éloge de ses confrères. Un partisan de l'ancienne administration les traita d'incendiaires. Parbleu, dit le député, il faut être bûche, pour craindre si fort l'incendie !



(*) Nos prédicateurs n'auront bientôt plus toujours raison, parce qu'ils parloient tous seuls.

On sait que c'est le père Eugène, capucin, qui est commandant de la garde nationale à Dijon. A Gand, un autre capucin périt glorieusement à la tête des patriotes, après avoir fait des miracles avec son sabre. On voit bien que ces pères ont de la barbe.



Un certain nombre de Français fugitifs tiennent un conciliabule aux portes de Genève, dans le château de Copet. Ils ont un président, comme à l'assemblée nationale, et ce président a aussi une cloche. Une jeune fille, entendant continuellement le son de cette cloche, demandoit à sa maman ce que signifioit ce *gredin, gredin, gredin*... *Ne vois-tu pas*, lui répondit sa mère, *que c'est l'appel nominal des aristocrates ?*



Quelle qu'impossible que paroisse une contre-révolution, elle avoit été annoncée si

publiquement, que M. de la Fayette crut devoir rassurer les bons citoyens. Il se transporta dans les soixante districts, et dit dans plusieurs : *Citoyens ! quand vous verriez ma tête au bout d'une pique, soyez sûrs que la victoire restera au peuple Français (*)*.



(*) M. le marquis de la Fayette, aujourd'hui commandant-général de la garde-nationale-parisienne, naquit le premier Septembre 1737. Il partit en 1777 pour l'Amérique, après avoir fait équiper une frégate à ses frais. Arrivé au mois d'Avril à Charles-Town, il se rendit à Philadelphie, où étoit le congrès. « Je viens vous demander deux grâces, dit-il ; l'une, » de servir dans votre armée en qualité de simple » volontaire ; l'autre, de ne recevoir aucun appointement ». Ses demandes furent accueillies. Bientôt après il fut blessé dans l'armée de Washington, attaquée par le général Howe ; et après avoir ensuite commandé dans divers chocs et combats mémorables, M. de la Fayette reçut des mains du président du congrès, une épée pour gage de ses succès. Dès-lors, il revint en France à l'âge de 22 ans, et peu de temps après il se rembarqua pour Boston. Le jour de son

On lit dans les Journaux : *Aujourd'hui 7 Décembre, deuil de deux mois, à l'occasion de la mort de Marie-Jeanne ect. de Lorraine, sœur de la reine des Français.*

Si jamais deux mots ont dû être étonnés de se trouver ensemble, ce sont ceux-ci. La Russie, l'Angleterre, la Hongrie, la Suède peuvent avoir des *reines*; mais ce qui a toujours distingué les Francs, c'est qu'ils n'en

arrivée dans cette ville fut un jour d'allégresse publique. Il y fut reçu au bruit du canon. Les habitans s'étoient portés en foule sur le port pour recevoir ce héros de la liberté. Il se rendit à l'armée où il étoit désiré; et après avoir été le défenseur de la Virginie contre les entreprises du général Cornwallis, et l'avoir forcé de se rendre, les états assemblés de Virginie lui décernèrent un buste, comme un témoignage fidèle de leur reconnaissance. Et quelques temps après, deux provinces reçurent le nom chéri de la Fayette; ce jeune sage qui vient de sauver la patrie, en mettant en sûreté la personne de son roi, le 5 Octobre 1789, a rendu à la France le service le plus signalé et éloigné de nous les horreurs d'une guerre intestine. Par M. TOURNON, auteur de l'ouvrage intitulé: *Révolutions de Paris, dédiées à la Nation.*

ont point. Il ne peut y avoir de *reine des Français*; la Loi Salique y est formelle. Marie-Antoinette d'Autriche est la femme du roi, et rien de plus. Je me souviens d'avoir entendu dire à l'assemblée nationale : *il n'y a qu'une majesté en France*. Pour moi, rien ne pourra forcer ma bouche à saluer une femme de ce nom de *reine des Français*.

Ah ! mon sang qui bouillonne à ces mots insolens,
M'avertit que je sors de ces antiques Francs

Depuis que l'assemblée nationale l'a décrété, j'ai reconnu, comme les autres, Louis XVI pour le roi des Français. En conséquence, j'ôte mon chapeau quand il passe, et si je suis de garde, je présente les armes. *Non habemus regem, nisi Cæsarem*. Peut-on douter que ce ne soit ce mot qui ait mis dans la tête à toutes les femmes qu'elles étoient le pouvoir législatif, quand elles ne sont simplement que le pouvoir génératif. Ma pensée n'est point de proscrire de la langue le mot *reine*. *Ma reine* est un mot charmant; c'est un mot vraiment magique. Il faut que chacun

ait une reine ; il faut que M. le curé lui-même ait la sienne ; mais , dans tout autre sens , ce mot , dans la bouche d'un Franc , est le dernier degré de l'abjection et de la servitude.



M. C. géomètre , imaginoit avoir résolu le problème de la quadrature du cercle , et importunoit toutes les académies pour examiner son mémoire , et lui décerner l'honneur de cette découverte. Pas une ne s'étoit rendue à ses instances. Il vint à bout d'obtenir du garde-des-sceaux , un ordre qui enjoignoit à M. Mauduit , censeur royal , de lire ce mémoire et d'y donner son approbation (*).

(*) Autrefois un *censeur royal* faisoit trembler les gens de lettres ; maintenant ils ne prononcent plus ces mots sans sourire. Tous les ouvrages au bas du titre desquels on lisoit : *avec approbation et privilège du roi* , étoient rejettés par tous les étrangers , bien persuadés qu'ils ne pouvoient avoir d'autres prix que celui des énigmes et des logogriphes du *Mercury* , qu'on a constamment censurés et privilégiés.

Le mémoire et l'ordre furent remis à M. Mauduit. Il lit; puis se retourne vers l'auteur et lui dit : « Si vous étiez un homme » sans mérite, je vous donnerois volontiers » mon *visa*; mais vous avez été pendant » plusieurs années le correspondant de l'académie des Sciences; vous jouissez d'une » certaine réputation, et vous la perdez si » vous faites imprimer votre mémoire ». — « Comment! monsieur, interrompit le » quadrateur furieux, on verra toujours des » hommes se brûler la cervelle, risquer » toute leur fortune au jeu, et moi, je n'aurai pas le droit de risquer une chienne de » réputation?..... ». Il alloit continuer; mais M. Mauduit l'apaisa en lui donnant une approbation conçue en ces termes : *J'ai lu, par ordre de monseigneur le garde-des-sceaux, un Mémoire qui a pour titre : Résolution du problème de la quadrature du cercle, et je n'y ai rien trouvé de contraire à la religion ni aux bonnes mœurs.* « Vous avez bien fait, dit alors le quadrateur, de m'avoir donné votre approbation, car j'allois vous y faire

» contraindre par un huissier ». Il en avoit en effet amené un avec lui qu'il avoit fait rester dans l'anti-chambre.



Il y a eu trois duels entre les membres de l'assemblée nationale. M. le prince de poix a blessé M. de Lamberty ; le comte de Lameth, M. de la Bourdonnai ; et le marquis de la Tour-Maubourg , le vicomte de Mirabeau qui a été touché au ventre qu'il a prodigieux. Celui-ci eût pu dire au gros vicomte , comme Dugazon en se battant avec Dessessart : *Les coups au ventre ne compterons pas.*



On a trouvé dans la démolition de la Bastille, les squelettes de deux de ces victimes que devoit à la douleur et à la mort la haine des ministres, toujours en activité contre tout ce qui offroit le caractère de l'amour du bien public ; à leur vue , M. le comte de

Mirabeau , après quelques instans d'un silence d'horreur , s'est écrié , avec l'énergie de l'indignation : *Pourquoi ces gueux de ministres n'en ont-ils pas mangé les os ?* (*)



Il paroît un libelle infâme , intitulé : *La Passion de Louis XVI.* Ce prince est représenté sur la croix ; à ses deux côtés sont suspendus un évêque et un noble. Le lieu du supplice est l'assemblée nationale. Le président , la sonette à la main , donne le signal du supplice. On fait jouer un rôle au duc

(*) Français ! s'écrie l'auteur du *Juif errant* , que ces ossemens que le ciel semble avoir pris soin de conserver , ne soient pas perdus pour vous : la flatterie n'a que trop élevé , avec des inscriptions mensongères , des monumens à des êtres dont les noms ne devoient parvenir à la postérité que comme celui de Néron. Elevez à la liberté le plus utile des monumens. Placez ces squelettes précieux au *Cabinet d'Histoire Naturelle* ; et s'il osoit reparoître en France cet odieux Sartines qui écrivoit : *Vous le garderez huit jours , et vous vous en déferez* , qu'après avoir expié son

d'Orléans, qu'on appelle *Philippe Iscariote* :
 « Or, comme il vit que Louis étoit con-
 » damné, la peur s'empara de ses esprits, et
 » comme il étoit trop lâche pour se pendre,
 » il préféra prendre la poste, en prétextant
 » une mission importante pour la cour de
 » Londres ». Voilà un échantillon de ce
 libelle, fait pour la canaille au sein de la-
 quelle il a été composé.



La société patriotique de 1789, dont le

crime, son squelette soit étiqueté et placé au même
 lieu. Là, les pères conduiront leurs enfans, pour faire
 par ce spectacle, couler dans leurs veines l'amour de
 la constitution qui les soustrait aux fureurs de la
 tyrannie. Que les ministres y soient conduits à leur
 institution, pour y lire leur devoir dans les crimes et
 la punition de leur devanciers. C'est là qu'à même
 intention devoient être conservées, dans l'esprit de
 vin, les têtes des *Flesselles*, des *Launai* et des *Foulon*,
 comme l'on élève des croix dans les endroits où il s'est
 commis quelq'assassinat. A leur vue, le voleur est
 averti du danger et se tient sur ses gardes.

but est de s'occuper de tout ce qui peut concourir au perfectionnement de l'art social, en propageant, par une correspondance étendue, les principes de la liberté, vient de prendre possession de son nouveau local au Palais-Royal.

L'ouverture s'est faite par un dîner de cent vingt-quatre citoyens, tous membres de la société, parmi lesquels on comptoit un grand nombre de députés, de gens de lettres et d'hommes distingués par leurs vertus civiques. Comme le vrai patriotisme ne sauroit exciter, sans la charité, on a commencé par une quête qui a monté à près de six cents livres.

Cette réunion fraternelle a été marquée par le plaisir et la gaieté. Pendant le repas, M. l'abbé Sieyes, président, a proposé les 13 tostes suivans, qui ont été portés avec tous les signes de la joie la plus vive.

1°. A notre révolution.

2°. A la nation, à la loi et au roi.

3°. A la première assemblée nationale,

4°. A la meilleure constitution.

5°. A la liberté et à l'union fraternelle de tous les peuples de la terre.

6°. Aux milices nationales de France.

7°. A la ville de Paris et à la garde Parisienne.

8°. Au patriotisme des troupes réglées.

9°. Au civisme de la prochaine législature.

10°. Aux Françaises patriotes.

11°. A la société de 1789, et à celle du clubs de la révolution de Londres.

12°. Aux écrivains qui, par leurs ouvrages, ont préparé et soutenu la révolution. A ces mots, chacun a répété d'une voix unanime : *et particulièrement l'auteur du Qu'est-ce que le Tiers-État ?*

13°. Aux États-Unis de l'Amérique.

Un membre a proposé de boire aux évêques *patriotes*, mais on a remarqué qu'il n'y en avoit qu'un, et qu'il étoit membre de la société. Une multitude de citoyens s'étoient réunis sous les fenêtres de la salle, et peut-être regardoient-ils déjà l'assemblée comme une section de celle de la rue Royale ; mais la présence de MM. Roëderet, l'évêque

d'Autun, l'abbé Sieyès, témoigna bientôt au peuple que c'étoit une réunion de ses plus vrais amis. MM. Bailly et de la Fayette ayant parus, le Palais-Royal a retenti de cris d'allégresse, et ces cris ont redoublés lorsqu'ils ont porté la santé du peuple.

Pendant le temps que la société de 1789 recevoit les félicitations du peuple, ceux de la rue royale étoient accueillis par des siflets et des huées, auxquels ils ne pourroient tenir s'ils n'en avoient pas l'habitude. Une garde nombreuse étoit accourue pour les protéger (*).

La société de 1789 s'est ajournée pour un semblable repas patriotique le 17 Juin, jour mémorable auquel les communes se sont constituées en assemblée nationale.

(*) On appelle les aristocrates de l'assemblée nationale *les noirs*, et il faut convenir que le public les traite comme des *nègres*. Il paroît que ceux qui s'assembloient dans la rue Royale seront forcés d'en déguerpir et de se réunir, rue de Seine, dans la cave. Le peuple qui les hue, proteste toujours que son intention n'est pas de leur faire aucun mal mais qu'il ne veut pas les laisser jouir de leur aristocratie.

Extrait d'une Lettre de M. Manuel.

Enfin , la nation triomphe ! la vente des biens du clergé , *après décès* , est affichée. Il avoit fait une immense fortune avec des miracles : il n'a qu'à la recommencer avec des vertus ; elle sera l'ouvrage de ces bons curés à qui la nation rend tous les honneurs de l'église. Ce sont eux qui rétabliront , dans sa pureté primitive , la morale de celui qui a ordonné de rendre à César ce qui est à César , qui a institué le mariage de celui qui n'a jamais fait un crime des opinions , pas même des erreurs.

Au lieu de bercer les campagnes de légendes , de faire prosterner toute une paroisse devant un gros saint de bois , qui guérissoit des maux qu'on n'avoit pas , les ministres de l'évangile expliqueront , dans la chaire de vérité , les tableaux champêtres de l'Ecriture. Ici , ce sera *Noé* , ivre et nud , dont un fils respectueux cache de son manteau la gaité folle et peu décente. Là , ce sera *Jacob* qui ,

M

pour mériter une femme , ne dédaigne pas de garder les troupeaux. Plus loin , Dieu lui-même punit *Achab* qui s'empare de la vigne du pauvre.

A cette école simple , que d'influence n'auront pas les prêtres sur la nouvelle race d'hommes que promet la révolution ? Les prêtres qui , comme maîtres des deux passages de la vie , ne perdront jamais leur empire sur les jeunes cœurs et sur les têtes mûres ?

On ne sauroit donc trop accorder de respect et d'estime à ces pasteurs-citoyens qui , sous des toits rustiques , décorés tour-à-tour de l'étoile et de la charpe , prêchant quelquefois sur les dogmes , plus souvent sur les décrets , assureront le bonheur de leurs frères sur la terre et dans le ciel.

Post-scriptum. On m'écrit de ma province qu'un village a fait chanter une messe pour la santé de l'assemblée nationale. Le curé a refusé ses honoraires , mais le sonneur a pris les siens. Il est rare que ceux qui veulent faire du bruit fassent du bien ; c'est une maxime que je sou mets à M. Bergasse.

Pourquoi tant s'allarmer sur la prochaine ouverture du jubilé à Toulouse et sur les processions fanatiques du Languedoc ? Il faut laisser chacun s'occuper à sa manière. N'avons-nous pas aussi nos guidons , nos bannières et quatre millions de bayonnettes ? C'est, ce me semble , une assez belle procession de citoyens actifs.

Mais , pour repousser aussi nos ennemis avec les armes de la religion , voici une formule de prière que le moment actuel m'a inspirée. Puisse-t-elle se répandre dans tout le royaume !

« Grand Dieu ! c'est ta visible protection
» qui a sauvé l'empire Français , en éclairant
» le peuple sur tous ses droits , et en donnant
» au chef de la nation le noble et vertueux courage de s'unir avec elle. Continue
» de veiller sur ce royaume , en dissipant
» l'aveugle fanatisme de tes prêtres égarés.
» Amen ».



Depuis le décret qui restitue à la nation les biens dont le clergé s'étoit emparé (*), *les gros bonnets*, c'est-à-dire, prieur, sous-prieur, procureur, etc. des carmes de la place Maubert à Paris, vendoient secrètement le mobilier de la communauté. Les jeunes profès s'en sont apperçus, et, décidés à dénoncer la fraude, s'ils n'étoient point admis au partage de l'argent qu'elle produiroit, ils ont déclaré la guerre aux illustres de l'ordre, la nuit du 28 au 29 avril. Portes enfoncées, secrétaires forcés, menaces, reproches, soufflets, calottes en l'air, robes déchirées, l'action a été complète, et vraisemblablement il y auroit eu *mort de moine*, si le père Tranquille n'avoit pas crié au meurtre. Les

(*) La soirée du jour où ce fameux décret a été rendu, fut célébrée dans un grand nombre de sociétés comme une fête nationale. Parlons seulement du Cambresis, et nous verrons si la nation n'avoit pas un bien juste sujet de se réjouir. On assure que l'état ecclésiastique possède, dans cette province, *les sept huitièmes* des biens territoriaux, sans y comprendre *la dixme*; ce qui fait à-peu-près le tout.

voisins qui , de leurs fenêtres , étoient spectateurs du combat , se sont empressés d'aller chercher la garde qui n'est entrée qu'avec beaucoup de peine. Un témoin nous a dit qu'elle est parvenue à rétablir le calme parmi ces pieux cénobites , mais qu'aucun d'eux n'a voulu se souvenir de son vœu de pauvreté.

On assure qu'il n'y a pas un génovéfin qui n'ait dans sa chambre un habit militaire , avec le chapeau , le sabre , le fusil et la giberne. Quelle cause ces sacrés soldats veulent-ils défendre ? On l'ignore. (*)



On citera toujours comme un des plus beaux traits de l'éloquence française , la réponse que fit M. le comte de Mirabeau à M. Destourmel , qui , dans une séance de l'as-

(*) Il seroit assez plaisant de trouver , dans quelque remps , dans nos corps-de-gardes , des chappes , des chasubles , des calices et des goupillons.

semblée nationale, invoquoit les capitulations du Cambresis, dont il est député, dans laquelle Louis XIV avoit promis que jamais il n'introduiroit, dans cette province, d'autre religion que *la catholique, apostolique et romaine*.

« Si Louis XIV, a répondu, cet honorable membre, a promis aux provinces
 » Beligiques d'interdire tout autre culte que
 » celui de la religion catholique, son règne
 » a été souillé par la révocation de l'édit de
 » Nantes et par de grands monumens de
 » persécutions. Je n'ajouterai qu'une seule
 » observation; c'est que, de la tribune où je
 » parle, j'apperçois la fenêtre du palais (*)
 » où des factieux, se couvrant du masque
 » de la religion, engagèrent le roi des Français à tirer sur ses sujets le premier coup
 » d'arquebuse, qui devint le signal de la
 » Saint-Barthélemy ».



(*) L'assemblée nationale tenoit alors ses séances près du château du Louvre.

On voit, dans les papiers trouvés à la Bastille, que, vers l'an 1684, il y avoit dans cette prison un M. Languet de Gercy qui étoit marié et n'avoit point d'enfant. Comme il lui importoit extrêmement d'avoir de la postérité, il demanda la permission de faire venir sa femme auprès de lui. Cette permission lui fut accordée pour une fois. Sa femme devint grosse de deux garçons, dont l'un fut archevêque de Sens, et l'autre le fameux curé de Saint-Sulpice à Paris.



Prospectus du Journal intitulé : Révolutions de France et de Brabant, par M. Desmoulins.

A TOUS LES PATRIOTES ; SALUT.

A l'exemple de M. l'abbé Sabatier (*) qui s'écrie que, malgré la désertion de tous ses

(*) Cet honnête ecclésiastique vient d'éprouver la

imprimeurs, libraires et courtiers, il persiste à vouloir faire un Journal; qu'il est du devoir d'un bon citoyen de se faire, en ce moment, journaliste, et *rallier aux principes* ses compatriotes, je cède aussi comme M. l'abbé à l'amour de la patrie et au zèle des principes.

Comme j'arrive à la onzième heure et que mes devanciers se sont emparés de tous les titres propres à séduire un lecteur, le titre n'est pas ce qui m'a le moins embarrassé. Nous avons déjà le Rodeur, le Moniteur, le Censeur, le Chroniqueur, l'Observateur, le Modérateur, le Dénonciateur; nous avons le Nouvelliste Parisien, le Courrier de Paris, les Nouvelles de Paris et le Journal de Paris; l'Ami du Peuple, le Tribun du Peuple, le Mercure, le Furet, etc. etc. etc. Enfin, nous avons, dans le Cousin Jacques, un patriote assez zélé pour nous apporter des nouvelles

petite humiliation de se faire chasser de quelques provinces d'Italie, où il prêchoit, avec le plus grand zèle, l'*inévitabilité* de la banqueroute de l'état en France.

de la lune et entreprendre la messagerie des planètes. Les Journaux Politique Universel National Général Littéraire Patriotique Véridique ne me laissoient à choisir que le Journal Comique. Ce titre m'auroit plu fort si j'avois pu le soutenir; mais sentant mon insuffisance, au risque d'avoir un procès, je me suis déterminé à voler à M. Tournon son titre de *Révolutions* (*).

Après avoir volé un titre, je vais maintenant dérober un prospectus. Voici l'extrait d'un ancien prospectus de l'abbé *Royon* que j'ai la modestie de m'approprier :

Messieurs, voici du bon.
Je ne suis point un écrivain vulgaire,
Ainsi que mon cousin Fréron.

(*) Il paroît tous les jours à Paris, depuis la révolution, quatre-vingt-seize Journaux. Le dernier qu'on vient de publier est intitulé : *Journal du Diable*, avec cette épigraphe : *Je me suis constitué l'Ange-Gardien de la Nation*. J'oubliois le *Postillon* qui en effet va le plus grand train. Il rend compte le même jour de ce qui s'est passé à l'assemblée nationale.

Daignez des souscripteurs enfler la matricule :

Foi de prêtre , je fais serment

De faire de mon mieux pour être bien méchant.

Maître *Clément* m'a vendu sa fêrûle ; (*)

Je veux purger la terre de géants ;

Je veux faire oublier Hercule ,

Par cinquante travaux répétés tous les ans.

Scudéry fit étouffer trois portiers de comédie à une représentation de je ne sais plus quel chef-d'œuvre : je m'engage , avec mes abonnés présens et à venir , à n'être pas content de moi que je n'aie fait étouffer quatre colporteurs au moins à la porte de mon libraire , afin d'être un passe-Scudéry.

Ce Journal sera divisé en trois sections : première section , France ; seconde section , Brabant et les autres royaumes qui , arborant

(*) Les gens qui retiennent tout se rappellent qu'autrefois ce *Clément* écrivoit contre Voltaire ; d'autres nient le fait , d'après l'impossibilité de trouver de ses écrits ; d'autres l'en félicitent , parce qu'il échappe au danger de paroître aux yeux de la postérité avec le sceau de la bête sur le front. Fréron même n'aura point ce bonheur.

la cocarde et demandant une assemblée nationale , mériteront une place dans ce Journal ; troisième section , afin de reculer le plus qu'il est possible les frontières de notre empire censorial , ce paragraphe , sous le titre de variétés , embrassera tout ce qui pourra intéresser mes chers concitoyens. Je m'attends aux malédictions des aristocrates ; je les vois , étendus négligemment dans leurs fauteuils , se lever en fureur et saisir les pincettes Maudit auteur , si tu étois-là ! Mais je me souviens de ce que dit Cicéron : *Sub cuncta sunt bonis inimicitia subeantur !*

Je le déclare donc , j'agrandis mon ressort et j'étends ma compétence et ma juridiction généralement sur tout ce qui pourra piquer la curiosité. Nous parlerons des anecdotes du jour et des réflexions de la veille. Tous les livres , depuis l'*in-folio* jusqu'au pamphlet ; tous les théâtres , depuis Charles IX jusqu'à Polichinelle ; tous les corps , depuis les parlemens jusqu'aux confréries ; tous les citoyens , depuis le président de l'assemblée nationale , représentant le pouvoir législatif , jusqu'à

M. Samson, représentant le pouvoir exécutif, seront soumis à notre feuille hebdomadaire (*).



Il n'y a qu'une voix dans la capitale; bientôt il n'y en aura plus qu'une dans les provinces contre le décret du marc d'argent. Pour en faire sentir toute l'absurdité, il suffit de dire que Jean-Jacques Rousseau, Pierre Corneille et Mably, n'auroient pas été éligibles. Un journaliste a publié que, dans le clergé, le cardinal de Rohan seul a voté.

(*) *M. Samson*, le bourreau. On agit maintenant dans l'assemblée nationale, la question si on doit reconnoître ces espèces de monstres humains pour des citoyens actifs. Le 12 janvier 1787, il parut un arrêt du conseil d'état du roi, qui défend de donner le nom de *bourreaux* aux exécuteurs de haute-justice. L'abbé Maury, qui est quelquefois de l'avis des honnêtes gens, a dit que, si la personne du bourreau étoit infâme, c'étoit moins par préjugé que par sentiment. Ajoutons que le sentiment, dans un cœur honnête, est toujours le cri de la vérité.

contre ce décret ; mais il est impossible que les abbés Grégoire , Massieu , Dillon , Jallet , Joubert , Gouttes , et un certain moine qui est des meilleurs citoyens , se soient deshonorés à la fin de la campagne , après s'être signalés par tant d'exploits. Le journaliste se trompe.

Pour vous , ô prêtres méprisables ! ô bonzes fourbes et stupides ! ne voyez-vous donc pas que votre Dieu n'auroit pas été éligible ? Jésus-Christ , dont vous faites un Dieu dans les chaires , vous venez , dans la tribune , de le reléguer parmi la canaille ! et vous voulez que je vous respecte , prêtres d'un Dieu *prolétaire* et qui n'étoit pas même *citoyen actif*. Mais , que voulez-vous dire avec ce mot si souvent répété , les citoyens *actifs* ? Ce sont ceux qui ont pris la Bastille ; ce sont ceux qui défrichent les champs , tandis que les fainéans du clergé et de la cour , malgré l'immensité de leurs domaines , ne sont que des plantes *végétatives* , pareilles à cet arbre de votre évangile qui ne porte point de fruit et qu'il faut jeter au feu.

Si, au sortir de la séance, les dix millions de Français *non éligibles*, ou leurs représentans à Paris, les gens du faubourg Saint-Antoine, etc. s'étoient jettés sur les sieurs Maury, Malouet et compagnie ; s'ils leurs avoient dit : Vous venez de nous retrancher de la société, parce que vous étiez les plus forts dans la salle, nous vous retranchons, à notre tour, du nombre des vivans, parce que nous sommes les plus forts dans la rue ; vous nous avez tués civilement, nous vous tuons physiquement : je demande à Maury, qui ne raisonne pas mal quand il veut, le peuple eût-il fait une injustice ? Et si Maury me répond que la représaille est injuste, il se ment à lui-même. Quand il n'y a plus d'équité, quand le petit nombre opprime le grand, je ne connois plus qu'une loi sur la terre ; celle du Talion.

Je m'explique : je déclare que si le peuple avoit ramassé des pierres, je me serois opposé de toutes mes forces à la lapidation ; j'aurois invoqué le premier la loi martiale, parce qu'il faut des formes et un arrêt pour

condamner des citoyens. Tout ce que j'ai voulu dire, c'est que la justice n'est pas toujours entourée de juges et de greffiers, et si cette insurrection fût arrivée, la postérité eut absous le peuple de Paris.



Le roi d'Espagne vient de rendre un décret qui établit une nouvelle imposition de 5 pour 100 sur l'entrée de toutes les marchandises étrangères, et donne même à l'imposition un effet rétroactif de deux mois avant sa publication. Cet acte d'autorité, et sur-tout l'effet rétroactif, a fait beaucoup crier et a donné lieu à une nouvelle pasquinade qui s'est trouvée affichée par-tout.

Cada Francès, por la ley,
Es hombre y es rey;
Cada Espagnol sera jumento,
Si paga è cinco per ciento.

C'est-à-dire, mot par mot:

Tout Français, par la loi,
Est homme et roi;
Tout Espagnol sera jument,
S'il paye le cinq pour cent.

On trouve, dans la correspondance de Voltaire et du roi de Prusse, un morceau bien curieux et bien propre à donner à réfléchir dans les circonstances où nous sommes. Voyez la Lettre CLVIII, pag. 370, Tom. II, de cette intéressante Correspondance.

J'ai remarqué, dit le monarque philosophe et prophète, dans le moment où il écrivait ; j'ai remarqué, et d'autres comme moi, que les endroits où il y a le plus de couvens de moines, sont ceux où le peuple est le plus livré à la superstition (1). Il n'est pas douteux que si l'on parvient à détruire ces asyles du fanatisme, le peuple ne devienne un peu indifférent et tiède sur ces objets qui sont actuellement ceux de sa vénération (2).

(1) Par la raison que les animaux, depuis le tigre jusqu'au porc, cherchent, par instinct, les endroits où ils peuvent trouver une nourriture plus abondante.

(2) Eh ! combien mériteroient de l'être de son mépris ? Miledy Montaigne, ambassadrice à la cour Ottomane, passe par une province d'Italie où l'on se hâte, dans un couvent, de lui montrer la tête de

Il s'agiroit donc de détruire les cloîtres, au moins de commencer à en détruire le nombre. Ce moment est venu, parce que la France et l'Autriche sont endettées, qu'ils ont épuisé les ressources de l'industrie pour acquitter leurs dettes, sans y parvenir. L'ap-pas des riches abbayes et des couvens bien rentés est tentant (*). En leur représentant le mal que les cénobites font à la population de leurs états, ainsi qu'un grand nombre de *Cuculliani* qui remplissent leurs provinces, en même-temps la facilité de payer en partie leurs dettes, en y appliquant les trésors de ces communautés qui n'ont point de successeurs, je crois qu'on les détermineroit à faire cette réforme, et il est à présumer qu'a-près avoir joui de la sécularisation de quelques bénéfices, leur avidité engloutira le reste.

Saint Jean. Dieu merci, dit-elle en s'inclinant, voilà la sixième que je baise dans ma route.

(*) Bénissons l'Assemblée nationale d'avoir succombé à la tentation.

Tout gouvernement qui se déterminera à cette opération , sera ami de tous les philosophes , et partisan de tous les livres qui attaqueront les superstitions populaires et le faux zèle des hypocrites qui voudroient s'y opposer.

Voilà un petit projet que je soumets à l'examen du patriarche de Ferney. C'est à lui , comme au père des fidèles , de le rectifier et de l'exécuter.

Le patriarche m'objectera peut-être ce que l'on fera des évêques. Je lui réponds qu'il n'est pas temps d'y toucher encore ; qu'il faut commencer par détruire ceux qui soufflent l'embrâsement du fanatisme au cœur du peuple. Dès que le peuple sera refroidi , les évêques deviendront des petits garçons dont les souverains disposeront , par la suite des temps , comme ils voudront (*).

(*) Nous prions M. l'abbé Maury , prédicateur du roi , de nous indiquer dans Isaïe , Jérémie , Ezéchiel , etc. une prophétie aussi claire et aussi rigoureusement accomplie.

La question sur les biens du clergé est jugée, a dit M. de Lavie dans une des séances de l'assemblée nationale; vos biens sont à la nation, a-t-il ajouté, en s'adressant à M. l'abbé d'Eymar; vous ne pouvez offrir ce que vous n'avez pas, et *vous êtes français malgré vous*. Cette expression excitant quelques murmures: « Je m'explique, messieurs, » a repris M. de Lavie, par un exemple. « L'évêque de Spire, possesseur de biens » considérables, se prétend indépendant de » la France; mais certainement, par rapport » aux terres enclavées dans ce royaume, *il » est français*, et je crois que *c'est bien malgré » lui* ». (*)



Les curés de l'archi-prêtré de Saint-Martin-de-Misére, près Grenoble, se sont assemblés

(*) Sur la liste de ceux qui ont offert le quart de leurs revenus, on distingue le nom d'un anglais protestant, qui, possédant des biens en France, a demandé d'en faire hommage à la nation.

le 20 Avril, et ont délibéré que, « dans
 » l'heureuse révolution qui s'opère, ils ne
 » peuvent faire un meilleur usage de leurs
 » connoissances que de bien se pénétrer
 » des décrets de l'assemblée nationale, ac-
 » ceptés ou sanctionnés par le roi. Qu'en
 » conséquence, dans leurs conférences ec-
 » clésiastiques, après avoir traité une ques-
 » tion de morale ou de religion, chacun
 » d'eux expliqueroit et développeroit, à son
 » tour, les principes de la nouvelle con-
 » titution, en commençant par *les droits de*
 » *l'homme et du citoyen* (*).



M. le curé de Saint-Sulpice avoit, depuis
 quelques jours, fait annoncer, par des affi-

(*) On ne peut pas s'empêcher de passer des sen-
 timens de respect et d'attendrissement qu'excite la
 conduite de ces dignes curés, à celui de l'indignation
 la plus vive, quand on se rappelle les mandemens
 séditieux des évêques de Tréguier, de Blois, d'Y-
 pres, etc.

ches, qu'il feroit célébrer une messe solennelle en action de grâces des aumônes que les *riches* lui avoient remises pour les pauvres de sa paroisse; qu'il y auroit ensuite sermon par M. l'abbé de Boulogne, et une quête générale. Le mot *riches* que l'on dit dans la paroisse avoir été mis par affectation dans les affiches, et plus encore l'annonce du prédicateur entaché d'aristocratie, et qu'on disoit avoir prémédité de faire en chaire une critique des décrets de l'assemblée nationale, causèrent de grandes rumeurs. Pour les faire cesser, M. le curé fit faire de nouvelles affiches, dans lesquelles il substitua le mot *citoyens* à celui de *riches*. Le jour indiqué, dès le grand matin, une foule immense s'est portée dans l'église de Saint Sulpice pour voir cette extraordinaire cérémonie, annonçant une vengeance éclatante contre le prédicateur, s'il osoit se permettre quelque indiscretion contre l'assemblée nationale. M. le curé, à qui toutes ces menaces étoient rendues, craignoit de sortir de son presbytère.

Cependant l'heure indiquée pour la messe

se passoit ; l'église étoit entièrement remplie ; le peuple s'impatientoit de ne voir aucuns apprêts , murmuroit hautement , et menaçoit d'aller enlever le curé et le prédicateur et de leur faire un mauvais parti.

M. la Villette , commandant du bataillon des Cordeliers , instruit de ce tumulte , prit avec lui un détachement de la garde nationale , et s'est rendu dans l'église. Il a d'abord placé des sentinelles à la sacristie et à différens postes. Puis , ayant fait le tour de l'église , pour calmer l'effervescence du peuple , et s'étant convaincu qu'il ne pourroit y réussir qu'en faisant chanter la messe , il a été à la sacristie demander que l'on sonnât les cloches pour l'annoncer et que les prêtres s'habillâssent. Il s'est rendu ensuite chez M. le curé ; il lui a fait part des dispositions du peuple , et l'a sollicité d'aller de suite à l'église , de monter en chaire , de manifester les intentions qu'il avoit eues en annonçant cette cérémonie , et donner des ordres pour faire chanter la messe. M. le curé eut beaucoup de peine à se décider : il craignoit pour ses jours ;

mais M. la Villette lui ayant assuré qu'il répondoit de lui et qu'il l'accompagneroit partout, même dans la chaire, il se rendit à ses instances. M. le curé, s'étant habillé, s'est rendu à l'église, escorté de gardes et accompagné de M. la Villette. Il est monté en chaire où il a fait un petit discours dans lequel il a protesté, qu'en assemblant ses paroissiens, il n'avoit eu d'autre intention que d'exciter leur charité. On a ensuite chanté la grand'messe avec solennité. M. le curé a fait la quête, toujours accompagné de M. la Villette. M. l'abbé de Boulogne que la peur avoit sans doute fait cacher, n'ayant pas paru pour débiter son sermon, un prêtre est monté en chaire où il a prêché sur l'éternité (*). Pendant toutes ces cérémonies, le peuple satisfait a été très-tranquille et s'est tenu dans le plus grand recueillement. Le sermon a achevé de calmer son effervescence ; la plus grande partie même a fini, comme à l'ordinaire, par s'endormir.

(*) L'éclat que le refus de M. le curé venoit d'occasionner, auroit dû faire prêcher sur le scandale.

On savoit qu'à un passage du sermon de l'abbé de Boulogne, que sa sainte éloquence a pensé faire jeter dans la rivière par les habitans d'Arpajon, l'auditoire aristocratique devoit pleurer et sanglotter; ce qui, imité par le peuple, devoit produire un grand effet, et en fournissant au prédicateur un beau mouvement oratoire, amener la proposition d'un serment d'association (*).



A Compiègne, les enfans se rassemblent tous les soirs pour faire l'exercice avec des bâtons. Ils placent, relèvent des sentinelles et font feu sur les aristocrates qu'ils appellent *aristocruches*. Ils se sont avisés de nommer *Maury* un soldat de leur bataillon, qui n'avoit d'autre crime que d'être enfant-de-

(*) Un prédicateur, aux fêtes de Pâques, s'écrioit dans une église de Paris: « Des hauteurs éternelles, » le chrétien voit d'un air indifférent les plaisirs, les » richesses, les dignités, le bouleversement des em- »pires, les révolutions et les faiseurs de révolu- »tions ».

chœur à Saint-Jacques. Plus l'enfant se désespère de cet infâme sobriquet , plus on le lui prodigue ; enfin , sur ce nom seul , la persécution est telle contre le petit malheureux , bien innocent assurément de l'anti-patriotisme du motionnaire enragé , que la mère , craignant qu'on ne mette son fils à la lanterne , appelle à son secours la municipalité. Les municipaux sont obligés de mander les chefs de cette petite insurrection avec leurs parens , et de les intimider par des menaces. L'enfant-de-chœur ayant été interrogé , a dit : *Oui , messieurs , ils ne cessent de m'appeller l'abbé Maury ; j'aimerois mieux qu'ils m'appellâssent Cartouche.*



Les troupes d'infanterie en garnison à Rochefort , et les deux divisions du Corps-Royal de la Marine , avoient montré le désir de joindre leur serment à celui des troupes nationales , mais les soldats avoient été , dès la veille , consignés dans leurs casernes. Ces

bons et fidèles concitoyens témoignioient leurs regrets à la milice , des grilles de leurs fenêtres et du haut de leurs murailles. Il n'en falloit pas davantage. Un corps nombreux de nos officiers , ayant à sa tête un vénérable chevalier de Saint-Louis , à cheveux blancs , se transporta chez M. le comte de Vaudreuil , commandant de la Marine. « Nous vous de-
» mandons, monsieur, au nom de la patrie,
» de donner des ordres pour que toutes les
» troupes soient remises en liberté et puissent
» se joindre aux braves gens qui les attendent
» sous les armes . . . ». Quelques citoyens moins modérés parloient de forcer les consignes et de venger sur les chefs la violence faite aux soldats.

M. de Vaudreuil chargea un sieur de Pré ; major de la Marine , l'ennemi le plus obstiné de la révolution , d'aller lui-même dans les casernes faire accélérer le départ des troupes. On sent qu'elles ne se firent pas prier. Tous les soldats avoient leurs guêtres aux jambes , depuis cinq heures du matin , dans l'espoir de voir arriver le contre-ordre de leur consigne.

Il est impossible d'exprimer les témoignages de cordialité qui se donnèrent mutuellement, lorsque les troupes de ligne, pour se rendre à la droite de l'armée, défilèrent devant les soldats-citoyens. Ce ne fut qu'un cri général : *Vivent les soldats d'Agénois ! vivent les soldats de la Marine ! vivent les troupes nationales !* Un peuple immense admiroit, les larmes aux yeux, cette réunion touchante dans tous les corps militaires qui, bras dessus, bras-dessous, ne formoient plus qu'une seule famille ; et ce qui achevoit de rendre la chose piquante, c'étoit une poignée d'officiers, la pâleur au front, la rage dans l'âme, obligés de crier à haute voix : *Vive la nation ! périsse l'aristocratie !* Le digne M. de Pré a, ma foi, levé son chapeau et chanté comme les autres. La pluie qui survint ne déranger rien à la marche. Le commandant, malgré son grand âge et sa tête chauve, ne voulut pas même prendre un manteau. *Comment craindrois-je la pluie, dit-il, moi qui braveroit la mort dans ce jour, le plus beau de ma vie !*

La fête s'est terminée par une illumination

générale , par des danses au son de la musique militaire , par des festins où régnèrent également la joie et la décence , et enfin par la liberté donnée à tous les soldats qui étoient dans les prisons , pour toutes fautes autres que celles qui touchent à l'honneur.



Dans une des séances de l'assemblée nationale , M. Goupil de Préfeln a fait sentir que l'affectation que met le parti anti-patriotique à faire sonner bien haut ce qu'il appelle *les prérogatives royales* , n'est autre chose que le langage de la servitude ministérielle : « En » effet , a-t-il dit , dans toutes ces nominations qu'on étoit parvenu à accaparer au » nom du roi , étoit-ce la volonté personnelle du monarque qui pouvoit se manifester ? Il connoissoit à peine le nom de » ceux qui étoient investis de chaque place. » Dans un crédit versatile et momentané , les » ministres , vivant au jour la journée , sans » principes , sans direction , sans ensemble ,

» ressembloient tous au passager de l'hôtel-
» garni, qui, apprenant l'incendie de la mai-
» son, dit froidement : *Que m'importe ? je*
» *pars demain* ».

Les applaudissemens accueilloient l'orateur d'un côté, et les murmures de l'autre, lorsque se tournant du côté du tumulte, il leur a rapporté ce mot d'un ancien : *Frappe, mais écoute.*



*Extrait d'une Lettre envoyée par M. Cailhava
à MM. les Comédiens Français, le 4 Mai
1790.*

Il y a trente ans que je travaille pour la comédie Française. Il y a trente ans qu'elle se fait un jeu de me persécuter, de m'accabler de mille petites noirceurs tout-à-fait bien filées et dans toutes les règles, des coulisses, de condamner sur-tout mes comédies à l'oubli, dès que le public daigne les accueillir : les étrangers ont bien voulu les traduire et

les adopter : Paris est la seule ville où elles ne puissent pas jouir , même des honneurs de la critique. Il est temps de les dérober à cet affront , et je les retire du *Théâtre National* qui les dédaigne , pour les donner au sieur *Nicolet* , si la fantaisie m'en prend. Mes ouvrages sont ma propriété ; elle est sacrée , puisque je ne la dois qu'à moi , et j'en disposerai désormais à mon gré. Il est passé le temps des usurpations.

CAILHAVA.



On lit , dans les *Lettres de Chersterfield* , imprimées en 1750 : *Je prévois qu'avant la fin de ce siècle , le métier de roi et de prêtre , ne sera pas la moitié aussi bon qu'il l'a été.* Cette prédiction vaut bien celle de la *Pytho-nisse*.

LABROUSSE.



L'université de Cambridge a couronné un poème latin intitulé : *Bastilla expugnata*. La

même université ayant proposé la question, *si la révolution de France sera utile ou nuisible à l'Angleterre*, l'ouvrage qui en a démontré les avantages pour les deux nations rivales a remporté le prix.



M. de la Fayette et le général Paoli (*) ont été, le 5 Mai, visiter les restes de la démolition de la Bastille. Ils ont été reçus par M. Jallier de Savault, administrateur au département des travaux publics. Tous les ouvriers, ayant à leur tête M. Palloy, entrepreneur des travaux de la Bastille, ont bordé la haie, leurs outils sur l'épaule. Ils ont présenté, à ces deux illustres généraux, deux cartes d'entrée, ornées de rubans aux couleurs de la nation, sur lesquelles on voit un écusson aux armes de France, soutenu par

(*) Ces deux noms gravés dans le même écusson, sont maintenant dans les mains de la gloire qui vole vers le temple de l'immortalité.

des trophées formés d'une épée ; d'une croix , d'une faux et d'une branche d'olivier , emblème de la réunion des trois ordres , avec cette exergue : *Ex unitate libertas*. Au revers , ils avoient écrit : *Donné par les Ouvriers de la Bastille*. MM. de la Fayette et Paoli ont attaché ces cartes à leurs boutonnieres , en témoignant aux ouvriers leur vive satisfaction. Ils ont ensuite reçu le serment civique que les ouvriers ont demandé de renouveler , et ils ont embrassé celui qui portoit pour eux la parole. L'entrepreneur avoit déjà offert à M. de la Fayette la première pierre démolie de cette citadelle des ministres ; il lui présenta alors la dernière pierre des cachots. Ce général à témoigné tout le plaisir que lui faisoit ce présent.



Dans ce moment où l'on veut détruire toutes les traces humiliantes de la féodalité , n'est-ce pas insulter aux décrets de l'assemblée nationale et à l'opinion publique , que

de promener ces larges et ridicules livrées ; et comme l'a très-bien dit M. de Villette de *broder sur le dos d'un citoyen les marques de la servitude* ? C'est pourtant ce qu'on remarque aujourd'hui. Beaucoup de gens ont fait habiller leurs domestiques à neuf, et ils semblent avoir affecté de prendre des livrées plus larges que les anciennes. Il n'est qu'un moyen de faire cesser cet abus ; c'est de faire honte aux hommes qui ne rougissent pas de porter la livrée d'un autre homme ; d'interdire à eux seuls l'entrée de tous les lieux publics, dont les domestiques étoient autrefois exclus, comme s'ils n'étoient pas des citoyens, comme s'ils n'étoient pas des hommes, tandis qu'on y laissoit entrer les chiens. C'est seulement pour ceux qui portent ces enseignes féodales, qu'il faut laisser subsister sur les affiches de nos spectacles, ces mots : *La livrée n'entrera point, même en payant.*



Le 5 Mai, les aristocrates de l'assemblée nationale se sont réunis, au nombre de trente,

chez une madame G—r—, à Monceaux; MM. Maury, Foucaut, Cazalès, Mirabeau-Paillasse et sa mère la marquise de Mirabeau, s'y sont trouvés. Ils se sont mis à table à cinq heures, et, pendant tout le repas, ils se sont parlé en latin; mais, de temps en temps, il échappoit quelques mots français aux honorables membres. Ils se sont entretenus longtemps de M. de la Fayette, auquel ils donnoient l'épithète de *Caïphe*. Ils disoient, entre autres choses, qu'ils voudroient pour beaucoup le rencontrer seul. Ils ont témoigné la même disposition amicale pour un journaliste dont on n'a pu recueillir le nom, car ces messieurs sont tous braves. On en peut juger par le défi que M. de Montlauzier a eu le noble courage de faire, en proposant, lui militaire, l'épée à un député avocat qui ne l'avoit jamais maniée. En général les convives, presque jusqu'à la fin du repas, se sont comportés avec la plus grande décence.



Un député vient d'écrire ce billet, en réponse à une provocation injurieuse : « Vous » faites le *spadassin*, monsieur ; il y a long- » temps que je sais que le *spadassinage* est » l'honneur de ceux qui n'en ont point. On » me trouve dehors, chez moi, par-tout ; » mais je dois vous prévenir que je porte » toujours une canne pour les *insolens* et » deux pistolets pour les *assassins* ».



On trouve dans *la Chronique de Paris*, du 4 Mai, un errata essentiel pour la feuille du 2 du même mois ; le voici : « M. de Mirabeau » le cadet n'avoit point la tête échauffée par » le vin de champagne, en arrivant à l'assem- » blée ; on nous assure que c'étoit du vin de » Bourgogne. Notre amour pour la vérité » nous fait un devoir de rétablir ce fait dans » toute sa pureté (*).

(*) *Ne vous ai-je pas bien fait rire ?* demandoit Mirabeau *junior*, à un député. Il ajouta : *en vérité*,

Le 5 mai, le conseil de guerre des Gardes-Suisses s'est assemblé aux Champs-Elisées pour juger le soldat suisse, meurtrier du chasseur de la garde nationale. On a lu les charges, informations et dépositions des témoins, en allemand et en français. Pendant une heure et demie qu'a duré le jugement, le patient est resté à genoux, sans changer de couleur. Toutes les voix ont été à la mort. Le lieutenant, commandant de la compagnie en l'absence du capitaine, s'est éloigné pour faire rédiger la sentence. La garde nationale qui l'avoit suivi a crié : grâce ! et le peu-

J'étois bien embarrassé pour conclure, car, en montant à la tribune, je ne savais ce que je voulois dire. Je ne cherchois qu'à passer le temps et à m'amuser. N'est-il pas indécent qu'un homme de cette trempe soit membre du corps législatif ? Membre !... oui, comme le poil de mon c..... est membre de mon corps, disoit le président de Harlay à un huissier qui se disoit membre du parlement. On s'est trompé, en disant que ce Mirabeau ne se conduisoit aussi bien que dans les assemblées du soir ; tout le public atteste qu'il a la même conduite dès le matin quod nec dive. Bacche rapis ? semble la devise de ce monsieur.

ple a battu des mains. Le patient étoit près de la potence avec son confesseur, lorsque la grâce a été annoncée. A cette nouvelle, le conseil de guerre qui n'avoit pas désespéré, a condamné le suisse, par un nouveau jugement, à être dégradé et renvoyé du corps avec une cartouche jaune, et avec ordre de quitter ce royaume. Cet homme, qui avoit supporté avec courage les approches de la mort, n'a pu résister à l'annonce d'une grâce inespérée. Lorsqu'il a été revêtu d'un sarrau, les chasseurs des barrières l'ont soutenu sous les bras. On l'a fait passer devant le front de bataille des Suisses. Les officiers des chasseurs ont fait une quête qu'on peut évaluer environ à 500 livres. La compagnie de ce suisse avoit été consignée. La garde nationale a demandé à M. d'Affry que cette consigne fût levée. MM. les officiers Suisses et ceux de la garde nationale, doivent se réunir pour resserrer des nœuds dont tous les bons citoyens sentent l'importance.



M. Aubry Dussault qui a présidé l'assemblée de la commune de Foy et Lavau, lors de la formation de la nouvelle municipalité, a distribué, à tous les villages voisins, les *dix Commandemens des Français*. Les paysans qui les ont reçus avec avidité, les récitent tous les jours dans leur prière et les font apprendre à leurs enfans. Sans doute que tous les parens et tous les catéchistes se hâteront d'imiter un si bel exemple.

I. Aime ton Dieu par-dessus toutes choses et ta patrie comme toi-même.

II. Secours tes semblables, comme s'ils ne formoient avec toi qu'une seule famille.

III. Sois fidèle à la Loi et au Roi, et défends-les au péril de ta vie.

IV. Combats nos ennemis, et par ton courage et par tes vertus, tu triompheras de leurs efforts.

V. Garde-toi d'admettre encore dans les emplois tout homme à qui la révolution a été préjudiciable.

VI. Méfie-toi des perfides caresses des grands et des menées des aristocrates.

VII. Surveille les ennemis de la liberté ; ne crains pas de dénoncer leurs conspirations : ton silence te rendroit aussi coupable qu'eux.

VIII. Ne juge jamais de leur conversion par leurs sacrifices. Redoute la trahison sous le masque du patriotisme.

IX. Sois fier sans hauteur ; plains tes ennemis sans les craindre ; pardonne-leur sans faiblesse , et combats-les sans frayeur.

X. Homme-citoyen, rappelle-toi que tu as brisé tes fers ; que les despotes de la France étoient sans humanité , parce que le peuple étoit sans courage. Conserve ta liberté. Bénis l'Etre-Suprême de te l'avoir fait recouvrer , et sois convaincu que si tu n' observes pas ces commandemens , tu rentreras sous le joug pour n'en sortir jamais.

Annales de MERCIER.



Un sicilien couloit paisiblement ses jours à Palerme , persuadé que son gouvernement étoit le meilleur de l'univers. La procession

de Sainte Rosalie lui paroissoit aussi nécessaire à la chose publique que les loix féodales, les impôts arbitraires et les coups d'autorité. Il comptoit pour rien les sbires et la police ; car la confession et les pèlerinages étoient, selon lui, un frein suffisant pour les voleurs et les assassins. Des atrocités nombreuses avoient beau ensanglanter son malheureux pays, notre insulaire ne guérissoit pas de ses préjugés. On lui annonce la mort de son gouverneur ; il en est consterné. Qu'allons-nous devenir ? dit-il. On lui annonce la mort du pape. Oh ! c'en est fait de nous ! Toutes les calamités possibles vont anéantir le monde entier et la Sicile.

Le pauvre homme se renferme chez lui, portes et fenêtres closes. Le voilà étendu sur son lit, à la veille d'expirer d'effroi et d'inanition. Vingt-quatre heures s'écoulent doucement. C'est bien singulier, se dit-il ; comment tout peut-il rester tranquille ! Mais, un bruit sourd vient frapper son oreille ; il s' imagine que ses craintes vont se réaliser. Le bruit se propage ; la curiosité attire le pré-

tendu moribond dans la rue. Quel fut son étonnement de voir que ce terrible tintamare étoit causé par les mouvemens du moulin à macaroni ! Sa surprise augmenta en apprenant que Palerme alloit son train ordinaire ; malgré le trépas du gouverneur et celui du pape.



Dans une représentation du *Diable à quatre*, on a intercallé les couplets suivans que chante le savetier :

AIR : *Une petite fillette.* (des Savoyards.)

Quoiq' depuis que j' som's en transe,
D' mon métier je ne fass' plus rien,
Je m' console et j' dis qu'en France,
Un d' ces jours faut qu' tout soit bien.

Eh aïe, eh pousse, eh aïe, eh pousse, encore qu'eug^t
temps

Prenons patience.

J' s'rions tous amis, j'en viendrons-là,
Car les Français sont fait pour çà :
C' lui qu'a des torts se r'pentira,
Et la gaité par-tout r'naîtra,

Ah ! ah !

Et la gaité par-tout r'naîtra,

(bis.)

(306)

J' devons à la Providence
L' plus sage et l' meilleur des rois ;
J'ons les r'présentans de la France
Qui nous font de bonnes loix.

Eh aie , eh pousse , eh aie , eh pousse , encore queng'
temps ,

Prenons patience.

J' n'avons plus qu'un p'tit embarras ;
C'est c'te finance qui n' revient pas ;
Mais ne craignons rien , ça se r'mettra.
L'argent caché reparoîtra

Par le moyen des assignats ,

Ah ! ah !

Par le moyen des assignats. (bis.)

Par M. RADET.



A Valence , au milieu d'une fermentation
qui paroissoit menacer la vie de plusieurs par-
ticuliers qu'on désignoit comme aristocrates ,
un événement , peu important en apparence ,
a fort heureusement fait changer la scène.
Deux femmes qui différoient d'opinion sur
l'assemblée nationale , ont pris dispute.

La patriote a fouetté l'aristocrate ; ce qui ,
 faisant beaucoup rire , a fait perdre l'envie
 d'immoler les victimes qu'on poursuivoit.



Les hôpitaux du gros caillou et de la charité sont pleins de nos gardes nationales , blessés plus ou moins dangereusement. On a été obligé d'en mettre plusieurs sur des matelats , les lits manquant à la charité. Un des frères de cette maison , vivement pressé d'admettre un bourgeois malade , répondit avec ingénuité à ceux qui étoient venus le présenter , en leur faisant contempler le spectacle de tous les blessés qui étoient survenus :
 « Voyez , Messieurs ; est-il possible que je
 » me charge de votre fluxion de poitrine ?
 » Toute à l'heure , nous avons encore eu le regret de refuser deux coups de sabre de la garde nationale qui nous ont été envoyés et recommandés par M. de la Fayette.



Un district a investi l'imprimerie de *Didot*, et y a saisi une grande quantité d'*Actes des Apôtres* (le plus infâme des libelles contre la révolution). *M. Didot* a envoyé à *M. Manuel* le manuscrit du dernier numéro, signé *Pelletier*. *M. Pelletier*, accompagné de *M. Didot* fils, s'est présenté chez *M. Manuel*, près de qui il s'est donné pour *M. Galley*. Il a étalé les principes de la liberté: il a prétendu que ses feuilles avoient empêché les Français de s'égorger; ce qui seroit arrivé s'il ne les avoit pas fait rire. Enfin, il a dit: *il faut bien, Monsieur, que mon numéro paroisse; que dira la reine si elle ne le lit pas demain matin?* Le numéro a paru.



La troupe panachée, mi-partie de noirs et de violets, n'a pu donner, ces jours derniers, aucune représentation, à cause d'un nouvel accident. Elle avoit fait préparer son théâtre dans l'écurie de la Sorbonne. Les docteurs avoient consentis à se déranger de

leur ratelier : tout étoit prêt lorsqu'on reçut avis que le redoutable district des cordeliers venoit de nommer des commissaires *ad hoc*; que le procureur général de la lanterne préparoit ses conclusions; que Linguet, nouvel habitant de ce district, tailloit ses plumes et qu'il se préparoit à frapper d'estoc et de taille sur les ennemis de la constitution. A ces nouvelles, il fallut déloger au plus vite. On ignore où cette troupe ambulante se transportera; elle est si honnie, que l'argent qu'elle prodigue ne peut tenter le propriétaire le plus avare, d'un local quelconque.



Les citoyens qui prennent intérêt à la santé de M. Bergasse, apprendront avec douleur l'état allarmant où elle se trouve. Ce célèbre professeur de magnétisme est constamment attaqué des mêmes vertiges. Il prononce quelquefois, d'un air morne et rêveur, les mots *aristocratie*, *sénat*, *chambre haute*; etc. Au mot *assignat*, son poil se dresse, son œil s'al-

lume, sa bouche écume, ses nerfs se crispent, tout son visage est en éréthisme. Il crie, d'une voix menaçante : *système de Law, caisse d'escompte, assignat-monnoie* ; enfin, il se place à son bureau, invoque le clergé, et des flots d'une encre noire et épaisse coulent de sa plume. *Son devoir et sa conscience*, dont il parle tout seul, les idées riantes de banqueroute, de guerre civile, d'anarchie, provoquent une sueur abondante, et un air d'harmonica le ramène insensiblement à sa première mélancolie ; alors il magnétise l'air de sa chambre. Cet air se condense, s'épaissit et revêt mille forme fantastiques et séduisantes.

Dans l'une, il se voit sous la figure d'Esculape-Mesmer, un code de loix à la main ; avec un manteau doublé d'hermine ; dans l'autre, sous celle de Solon, dirigeant, avec la verge magnétique, un troupeau docile et admiratif. Un troisième tableau lui représente les bords du Scioto couverts d'une nombreuse population qui doit son bonheur à ses veilles sublimes et à celles du célèbre

Montlauzier et du sage d'Epréménil. Il lui représente aussi des couvens, des abbayes, des droits de champart, de cuissage, etc. et des chœurs de moines, dont il a encombré les utiles colonies, qui chantent ses louanges.

A cette vue, il sue de joie ; des larmes délicieuses soulagent son cœur oppressé. Les billets de caisse de toute couleur, contre lesquels il change du papier qu'il noircit sans cesse, et ses honoraires qu'il touche sans *rien dire*, après avoir *dit* qu'il quittoit son poste, achevent de remettre le calme dans son âme, jusqu'à la première convulsion. Mesmer est en retour pour venir au secours de la tête de son malheureux ami, Mortels ! défiez-vous de l'orgueil.



L'assemblée nationale coûte ; tant pour douze cents députés que pour frais de bureau ; 24,000 livres par jour ; ce qui fait 720,000 l. par mois, et par an, 8,640,000 livres. Mais si les Maury, les Duval, les Cazalès, les

Mirabeau cadet et compagnie, ont consommé la moitié du temps par leurs indécentes et anti-patriotiques chicanes, ils coûtent eux seuls à la nation, 4,320,000 livres. Nous devons regretter que ces orateurs aient quitté le pays et le métier de leurs pères (*).

(*) Le chef de ces illustres aristocrates est fils d'un noble savetier. A force d'intrigues il a enfin obtenu la riche abbaye de Lions ; c'est avoir trouvé *chaussure à son pied*.

A MEAUX,
de l'Imprimerie de F. ENGUIN.

